



Études de diagnostic urbain de Libreville, Gabon

Août 2021



AFRICAN DEVELOPMENT BANK GROUP



© 2021 African Development Bank Group
All rights reserved – Published 2021
All photos courtesy of the African Development Bank Group.

Disclaimer

Unless expressly stated otherwise, the findings, interpretations and conclusions expressed in this publication are those of the various authors of the publication and are not necessarily those of the Management of the African Development Bank (the “Bank”) and the African Development Fund (the “Fund”), Boards of Directors, Boards of Governors or the countries they represent. The content of this publication is provided without warranty of any kind, either expressed or implied, including without limitation warranties of merchantability, fitness for a particular purpose, and non- infringement of third-party rights. The Bank specifically does not make any warranties or representations as to the accuracy, completeness, reliability or current validity of any information contained in the publication.

SOMMAIRE

Chapitre 1 : Présentation générale	7
A. Introduction	8
B. Méthodologie générale	9
1. Une approche participative à toutes les étapes	9
2. Une approche analytique des enjeux	9
3. Une approche systémique pour le plan d'action	9
Chapitre 2 : Note de synthèse du diagnostic	11
A. Note de synthèse	12
1. Une urbanisation rapide, dense et non-contrôlée à maîtriser	12
2. Un potentiel naturel et écosystémique particulièrement riche mais non protégé par les acteurs publics	13
3. Une gouvernance plus adaptée et à l'écoute de sa population	14
4. Une desserte des services urbains mieux répartie spatialement	15
5. Multimodalité sans système de coordination et déficit en infrastructures de transport	15
6. Quel type de gouvernance pour faciliter la participation et l'inclusion du genre dans la fabrique urbaine ?	16
B. Identification des défis urbains	17
1. Analyse SWOT	17
2. De l'état des lieux aux enjeux	20
Chapitre 3 : Défis et visions	23
A. Synthèse des principaux défis	24
B. Vision	25
1. Une vision globale	25
2. Ville Saine	25
3. Ville verte	26
4. Ville compétitive	28
Chapitre 4 : Projets et fiches projets	31
C. Liste de projets initiaux	32
D. Méthodologie de priorisation	36
E. Liste des projets retenus	39
1. Liste des projets par type de ville et d'axe	39
2. Synthèse des projets sélectionnés	40
F. Fiches de projets	41
1. Ville saine	41
2. Ville verte	52
3. Ville compétitive	66
G. Récapitulatif des coûts des projets	78
Annexes	81

ILLUSTRATIONS

CARTE 1 - EVOLUTION SPATIALE DE LA VILLE DE LIBREVILLE	13
CARTE 2 - LOCALISATION DES DECHARGES	45
CARTE 3 - IDENTIFICATION DES BAS-FONDS	56
CARTE 4 - IDENTIFICATION DES ESPACES VERTS A GERER	61
CARTE 5 - LOCALISATION DES ESPACES DESTINES AU PROJET CULTUREL ET COMMUNAUTAIRE	65
CARTE 6 - IDENTIFICATION DES GARES ET PÔLES D'ECHANGES A CONSTRUIRE	70
CARTE 7 - EQUIPEMENTS MARCHANDS: IDENTIFICATION DU MARCHE A RESTRUCTURER	74
FIGURE 1: SYNTHESE DES ENJEUX	20
FIGURE 2: SCHEMA DE SYNTHESE DES PROPOSITIONS	40
TABLEAU 1: SWOT développement urbain	17
TABLEAU 2: SWOT ENVIRONNEMENT ET CLIMAT	19
TABLEAU 3: SWOT GOUVERNANCE ET FISCALITE	19
TABLEAU 2 - RECAPITULATIF DES COÛTS DES PROJETS	78



Chapitre 1

Présentation générale

A. Introduction



Le Gabon est l'un des pays les plus urbanisés en Afrique : 87% de sa population vit en milieu urbain. Au début des années 1970, les revenus du pétrole confèrent au pays des capacités financières importantes lui permettant de réaliser une politique de développement socio-économique ambitieuse. Sa capitale, Libreville, profite principalement de cette évolution. Siège du pouvoir politique et économique, elle est bénéficiaire de la plupart des projets de développement dans plusieurs secteurs. Cette politique de redistribution inéquitable des retombées du pétrole a eu pour conséquences d'accroître l'attractivité de la capitale au détriment des autres villes et villages de l'arrière-pays. Libreville est aujourd'hui la plus peuplée du pays avec ses 703 940 habitants, soit près de 47% de la population totale correspondant à une densité de 3724 hab./Km².¹

Dans ce document, les données clés du diagnostic sont reprises pour en tirer des conclusions sous forme de défis urbains à relever par les acteurs impliqués. Afin de donner une vision à la ville, la collaboration avec la municipalité a permis d'identifier deux axes prioritaires sur la compétitivité et l'attractivité. Dans ce contexte, la notion de ville saine intègre la mise à disposition des populations les services urbains de base. Celle de ville verte, prend en compte la préservation de la biodiversité locale, quand celle de ville compétitive s'attèle à la maîtrise de l'étalement urbain et assure la mobilité à travers la ville.

Ces notions de ville saine, verte et compétitive sont reportées sur les axes de développement composés chacun par des projets. Les projets détaillés par fiche sont ceux que les acteurs locaux ont jugés prioritaires lors d'un atelier participatif.

Ce rapport est structuré par une synthèse des analyses stratégiques, la vision et le plan d'action qui est un ensemble de listes et fiches de projets détaillés.

¹Recensement Général de la Population et des Logements, 2013

B. Méthodologie générale

1. Une approche participative à toutes les étapes

De manière collaborative, nous avons obtenu des données auprès de la municipalité, des services déconcentrés et auprès des institutions internationales afin de pouvoir constituer la base de données pour les études de diagnostic.

Les acteurs locaux ont été consultés aussi bien sur les priorités de la ville en phase diagnostique qu'au moment de la formulation de la vision la vision. La municipalité s'est prononcée sur ses souhaits et son ambition pour la ville de Libreville.

Les communes, les directions régionales des services déconcentrés, les directions techniques de la ville et d'autres acteurs ont activement participé à l'atelier de présentation du diagnostic et au choix des projets prioritaires. Ils ont été acteurs des choix des projets et des niveaux de priorité qui leur ai accordé.

2. Une approche analytique des enjeux

A partir de l'état des lieux, une analyse SWOT a été faite pour croiser les forces, les faiblesses, les opportunités et les menaces de la ville. Cette démarche a été très bénéfique car elle a permis l'identification des principaux enjeux qui sont traduits en défis urbains par la suite.

3. Une approche systémique pour le plan d'action

En fonction des défis relevés, la vision de la ville a été définie en concertation avec la Mairesse et adoptée après consultation de l'ensemble des acteurs de la municipalité. A partir d'une démarche technique et systémique, les axes de développement urbain de Libreville ont été formulés conformément aux composantes de la vision. L'atelier organisé à Libreville le 27 janvier 2022 a été l'occasion privilégiée d'impliquer activement les acteurs locaux dans le choix des projets prioritaires.



Chapitre 2

Note de synthèse du diagnostic

A. Note de synthèse

1. Une urbanisation rapide, dense et non-contrôlée à maîtriser

Libreville présente une urbanisation et un bâti plutôt diversifiés avec des équipements de qualité variable et inégalement répartis, mais avec des capacités techniques relativement importantes et couvrant la majorité des besoins. La zone urbaine périphérique comprend des zones de lotissements planifiées et aménagées pour un prix du foncier varié et globalement moins cher que le centre-ville. Cela n'empêche pas la prolifération de quartiers précaires en périphérie, mais participe à une certaine répartition de la population. Par ailleurs, la ville est dotée de documents de planification urbaine (SDAU et POS) en cours de validité. Le Schéma Directeur de Libreville est aujourd'hui en cours de révision et devrait fournir de nouveaux outils et opportunités pour une urbanisation durable.

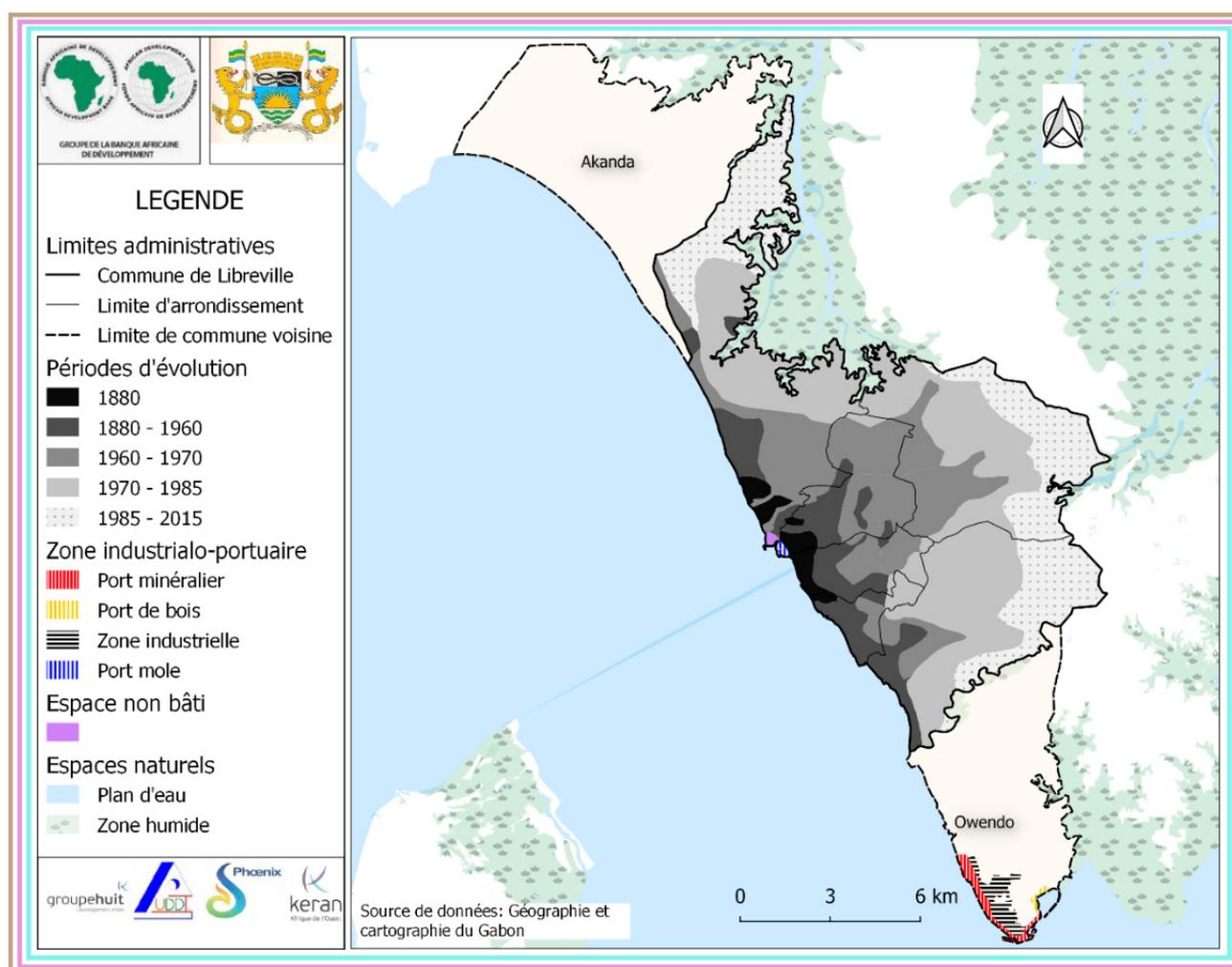
Pour ce qui est de la composante naturelle de ce territoire, d'une manière générale, le relief plat de la ville est plutôt favorable à un étalement urbain raisonné, et peut permettre une implantation des infrastructures notamment de réseau. De plus, 21 bassins de rétention répartis dans la ville offrent également des opportunités intéressantes pour le futur, si leur gouvernance est résiliente et durable.

En revanche, l'urbanisation qui reste rapide et doit faire face à une forte densité de population donne naissance (et pérennise) les habitats insalubres et informels présents dans le noyau de la ville ainsi qu'à sa périphérie. La réglementation foncière existante n'étant pas contraignante, il est encore difficile pour la ville d'imposer le respect des règles régissant l'occupation du sol.

Libreville, à l'origine petit village de pêcheurs s'est développée sur la rive droite de l'estuaire du Gabon. Bordée dans sa partie ouest par l'océan Atlantique qui forme un estuaire vers l'intérieur des terres, la ville est naturellement soumise à l'érosion côtière. La montée du niveau de la mer la rend encore plus vulnérable aux risques côtiers. En plus de cette position littorale, de la configuration du relief et de la pluviométrie assez importante, l'insuffisance des infrastructures qui doivent servir à l'évacuation des eaux accentue les risques d'inondation. De plus, le laxisme qui profite à l'étalement urbain anarchique n'est pas étranger à la vulnérabilité de cette ville côtière vis-à-vis des aléas climatiques.

La démographie galopante, si elle est un important facteur de développement ne demeure pas moins problématique pour les autorités municipales, voire étatiques. En ce sens qu'elle a un rythme de croissance supérieur à celui de la mise en place d'infrastructures urbaines de base. Cette évolution rapide de la population soulève le problème de la course à la propriété foncière qui devient dès lors une problématique importante à laquelle doivent faire face les autorités.

- Le premier défi de Libreville est de se doter de document contraignant lui permettant d'agir sur le foncier, de réguler les prix et de planifier stratégiquement l'occupation du sol



CARTE 1: EVOLUTION SPATIALE DE LA VILLE DE LIBREVILLE

En ce qui concerne les équipements urbains, beaucoup sont dans un état de vétusté très avancé et nécessitent une réhabilitation comprenant une facilitation d'accès pour les populations, et des lieux publics d'échanges et de loisirs plus importants. Quant aux des habitations, 80% des bâtiments sont auto-construits dans les bas-fonds et sont particulièrement vulnérables aux glissements de terrains et inondations.

- Libreville devra intégrer davantage dans son cadre réglementaire l'identification, la cartographie des vulnérabilités et un plan de gestion des risques pour les infrastructures publiques

2. Un potentiel naturel et écosystémique particulièrement riche mais non protégé par les acteurs publics

Libreville jouit d'une riche biodiversité urbaine. Malgré que le périmètre urbain ne soit occupé que dans la proportion de 9% par les espaces verts, et que ceux-ci soient encore grignotés chaque année par des installations anarchiques et une urbanisation méprisant l'environnement, la ville présente de nombreux atouts dans ce domaine. Nous en voulons pour exemples, la forêt classée de Mohandah, le parc d'Akanda ou encore l'arborétum de Sibang qui

A. Note de synthèse

constituent des réservoirs clés de faune et de flore aquatiques et terrestres. Les mangroves encerclant la ville sont également extrêmement larges et riches. Elles se présentent comme d'importants réceptacles de biodiversité. Il est cependant important de rappeler que ces espaces sont sujets à des exploitations anthropiques illégales qui induisent une détérioration importante et croissante des ressources. Ce qui contribue à la vulnérabilité grandissante de la ville face aux risques naturels.

- La ville doit optimiser le potentiel de ses espaces naturels et les protéger de l'urbanisation et des destructions non contrôlées des ressources écologiques

La ville est particulièrement vulnérable aux inondations avec une estimation de 41% de la surface de bâti exposée à ce risque, soit plus de 260,000 personnes. Les effets du changement climatique et notamment la hausse du niveau de la mer menacent de destruction les infrastructures et de mise à mal les services urbains de base, en plus d'entraîner des conséquences dévastatrices sur la vie des populations. Ce risque est exacerbé par l'imperméabilisation des sols (88% de la surface de la ville est aujourd'hui construite alors que 43% se trouve en zone inondable), par les défauts de la collecte de déchets (blocage des infrastructures de drainage par l'accumulation de déchets), par l'absence des services de traitement des eaux usées (recrudescence des maladies hydriques) et enfin par la destruction massive des forêts de palétuviers et autres espaces verts qui constituent une barrière naturelle aux inondations. Ce risque naturel a également des effets sur les capacités économiques des populations dont les infrastructures marchandes sont endommagées ou détruites par les intempéries, et dont les ressources en eau et êtres vivants sont polluées et se raréfient.

- Cartographier et modéliser les risques sur le court, moyen et long-terme à Libreville, les anticiper grâce à des systèmes de prévention et adapter les infrastructures et l'occupation du sol en fonction

3. Une gouvernance plus adaptée et à l'écoute de sa population

Libreville est une ville majoritairement jeune avec 53% de la population qui a moins de 25 ans, et une population active représentant 87% des urbains. C'est une ville cosmopolite et largement connectée qui présente de ce fait un fort potentiel de ville intelligente grâce aux investissements massifs qui ont été réalisés depuis 2012 dans le réseau haut débit. Cela a eu pour conséquence directe de diviser par 10 le coût lié à internet et de multiplier par 7 le nombre d'utilisateurs connectés depuis 2010. La téléphonie mobile est également largement utilisée à Libreville et constitue aujourd'hui l'un des piliers de la stratégie de croissance et de développement Gabonaise.

En revanche, un gros point faible de Libreville est un sentiment d'insécurité très important qui règne, doublé de la défiance des populations à l'encontre de la police.

- Construire et réhabiliter des infrastructures urbaines relatives aux besoins de la population dont la moitié est très jeune et renforcer les mécanismes de solidarité communautaire

En termes de décentralisation des services, la mairie n'intervient pas sur l'entretien des caniveaux qui se dégradent sur la voirie secondaire. L'évacuation des boues de vidange ne se fait hors de la parcelle pour uniquement 22% des ménages et il n'y a aujourd'hui aucun service municipal d'assainissement collectif qui permettrait aux habitants d'évacuer leurs eaux usées convenablement. De même, la commune n'est pas réellement impliquée dans la gouvernance de l'eau et a des moyens insuffisants pour suivre et contrôler les

installations. Cela donne lieu à des retards dans la maintenance et le renouvellement des ouvrages et des équipements.

4. Une desserte des services urbains mieux répartie spatialement

L'eau potable est accessible par robinet pour 70% des ménages à Libreville, ce qui est relativement important et pour un coût plutôt abordable. La mairie est prise en compte dans les différents programmes et projets d'assainissement en cours et la quasi-totalité des parcelles (95%) sont équipées en latrines. Il est estimé aussi que 80 à 85% des déchets sont collectés par le réseau de la ville qui a également la charge du balayage des rues, du suivi de la collecte et de l'éducation civique et environnemental. Le site de la décharge de Mindoubé a été sécurisé et le centre d'enfouissement technique et de valorisation sur un site de 300 ha à Bambouchine est en cours de développement. Si la filière du tri est insignifiante par rapport à l'enfouissement, la mise en place d'une chaîne de tri sur brut d'une capacité de 100 tonnes/jour par Clean Africa devrait faire naître de nombreuses opportunités économiques et sanitaires.

- La commune doit s'appuyer sur son réseau de collecte des déchets pour développer une filière de tri et de valorisation des déchets

Le Grand Libreville présente trois réservoirs d'eau et est aujourd'hui équipé de deux stations de traitement d'eau potable. Il existe un plan d'investissement dans le secteur de l'eau dans le PSGE et une nouvelle station de traitement d'eau (CIMGABON 2) d'une capacité de production de 36.000 m³/jour pouvant impacter 32.500 foyers (130.000 habitants) est en cours de construction. Cela complète le Projet de Développement des Infrastructures Locales (phase2) ainsi que l'opération assainissement 2019 qui ont mis en exergue de nombreuses opportunités.

Pour ce qui est de l'électricité, un schéma directeur national de production, transport et distribution de l'électricité couvre la période 2020-2040 et articule notamment les projets de construction des centrales hydroélectriques de Kinguala Aval, de Ngoulmendjim (73 MW) et de Dibwangui (15 MW) prévus pour 2025.

- De manière globale, les réseaux divers nécessitent des investissements dans la construction ou la réhabilitation des infrastructures. Cela nécessite une institution forte et solide sur les plans technique et financiers.

5. Multimodalité sans système de coordination et déficit en infrastructures de transport

L'absence de plan de déplacement urbain de ville traduit une crise du transport et de la circulation urbaine importante. Cela se matérialise par une forte utilisation des véhicules personnels et par des quartiers enclavés quotidiennement congestionnés, accompagnés d'un fort accroissement annuel du nombre d'accidents de la route. En outre, la ville ne bénéficie pas d'aménagements spécifiques dédiés aux transports en commun ou à la mobilité douce, et concentre encore un très grand parc automobile de voitures individuelles neuves. Les routes elles sont fortement dégradées et peu entretenues. Cependant, l'existence d'un système de taxi-bus assurant le transport inter-urbain communal ainsi que la société Trans'Urb présentent toutefois des opportunités de déplacement importantes pour les habitants de Libreville. De même, le gouvernement prévoit la construction d'un tramway à Libreville pouvant faciliter l'utilisation des transports en communs, et a récemment investi dans la construction de véhicules électriques et « écologiques » qui, même si ils ne sont pas encore compétitifs pourraient représenter un axe de développement intéressant pour l'économie Gabonaise. Enfin, la conurbation entre Libreville et Ntoum pourrait donner lieu

A. Note de synthèse

à des aménagements de voirie et de transports en commun permettant la décongestion de la ville et la promotion de mode de déplacement alternatifs.

- Moderniser le réseau de transport en commun vers des offres plus inclusive et plus propres
- Mise en place d'un système cohérent qui organise, régule et harmonise les offres de transport de sorte à faciliter l'accès tous les habitants de la ville et de sa périphérie.

6. Quel type de gouvernance pour faciliter la participation et l'inclusion du genre dans la fabrique urbaine ?

En plus des synthèses sectorielles, les problématiques de gouvernance urbaine, celle du genre et de la résilience se situe à tous les niveaux. La gestion des services urbains nécessite des dispositifs institutionnels et réglementaires pour les rendre plus efficaces. Mais la gouvernance ne se résume pas à la gestion mais aussi aux enjeux de délibération. Il s'agit également de comprendre les usages et besoins particuliers des femmes dans la ville. Les principales questions se résument au cadre législatif et au processus de décision. Qui est le contexte politique local ? Qui sont les principaux acteurs impliqués ? La question de participation est fondamentale à ce niveau. Les investissements nécessitent de la participation des acteurs privés et de la population. Une gestion participative et inclusive des projets offre des opportunités à toutes les parties prenantes dans le processus des choix à effectuer. Il est clair que les municipalités ont un rôle central à jouer dans l'intégration des femmes dans le processus de fabrique urbaine. Il en est de même pour les jeunes qui représentent une part cruciale de la population et devront être sensibilisés à de nouvelles pratiques plus propres, durables et inclusives. Le défi à Libreville réside donc dans la cohésion sociale et le renforcement des infrastructures

communautaires de la capitale qui regroupe près de la moitié de la population du pays. Le développement du digital représente un outil phare et prometteur pour faire de Libreville une ville intelligente et connectée, et ainsi surfer sur les opportunités de NTIC pour accroître le potentiel participatif de la gouvernance urbaine.



B. Identification des défis urbains

L'analyse diagnostique développée dans la partie précédente a permis d'identifier les enjeux urbains relatifs à l'urbanisation de Libreville, à l'occupation des sols, au climat, à l'environnement, aux services urbains, à la mobilité et au transport, à la gouvernance. Afin de rendre explicite ce diagnostic, une analyse SWOT est réalisée pour identifier les forces de la Ville, ses faiblesses, les opportunités et les risques ou d'éventuelles menaces extérieures qui pourraient constituer des freins à son développement.

1. Analyse SWOT

Les éléments du tableau ci-dessous permettent de produire des analyses sectorielles et transversales sur la ville. Pour faciliter la compréhension, le SWOT est utilisé pour analyser la ville conformément aux trois grandes thématiques du projet UMDf.

Développement urbain

FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> Relief relativement plat favorable à l'urbanisation ; Population majoritairement jeune (54%) ; Population majoritairement en âge de travailler (87%) ; Ville cosmopolite ; Population inégalement répartie : densification dans le 4e arrondissement ; Zone urbaine périphérique lotis et aménagée ; Prix du foncier moins cher en périphérie de la ville ; Présence des documents de planification urbaine (SDAU et POS) en cours de validité ; Voie primaire en bon état et bien entretenue d'un linéaire total de 60km ; Présence d'un taxi-bus assurant le transport inter urbain communal ; Présence de la société Trans'Urb qui assure un bon transport terrestre urbain gabonais. 	<ul style="list-style-type: none"> Fort mitage urbain des zones marécageuses et accidentées ; 80% des logements sont auto-construits, dans les bas-fonds ; Présence de quartiers précaires dans les périphéries ; Habitats insalubres majoritairement présent dans le noyau de la ville ; Rapide étalement urbain ; Ville densément peuplée ; 80% de la ville est composé d'habitat sous-intégré ; Urbanisation anarchique de la périphérie sans respect du terrain naturel ; Quartier d'Habitat précaire prédominant dans les zones périphériques ; Forte utilisation de véhicules personnels et accélération des besoins en termes de mobilité ; Voie secondaire de linéaire de 55 km en dégradation relativement avancée ; Voie secondaire profilée sans trottoir ni espace de stationnement et parsemé de nombreux carrefours ; Circulation difficile aux heures de pointes sur les voies secondaires ; Voie tertiaire d'un linéaire de 400 km en dégradation très avancée et très peu entretenue ; Concentration d'un grand parc en automobile personnel neuve à l'échelle de la ville ; Absence d'aménagements spécifiques dédiés aux transports en commun dans la ville ; Fort accroissement annuel du nombre d'accident de la circulation de l'ordre de 672 cas entre 2019 et 2020.
OPPORTUNITES	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> Projet de construction d'un tramway à Libreville ; Financement de l'État dans la mise en œuvre de véhicule écologique ; Création d'une conurbation entre Libreville et N'toum, ville située à environ 40 km à l'est de la capitale 	<ul style="list-style-type: none"> Augmentation de la forte pression foncière dû à l'immigration causée par les insécurités des pays voisins ; Détérioration des infrastructures de voirie face à un trafic croissant et des intempéries plus fortes et plus fréquentes

Tableau1: SWOT DEVELOPPEMENT URBAIN

B. Identification des défis urbains

En plus des problèmes urbains, la ville subit des effets directs liés aux risques climatiques qui aggravent le niveau de précarité des ménages modestes. Le caractère jeune et

actif de la population ainsi que les ambitions des acteurs publics pour le développement demeurent des facteurs rassurant pour le futur urbain et social de Libreville.

Environnement et climat

FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> Présence de 21 bassins de rétention repartis dans la ville ; Présence de la forêt classée de Mohanda ; Présence de près de 9% de superficie d'espace vert dans la ville ; Présence d'un comité de vigilance de quartier dans les zones non sécurisées par les forces de polices ; Taux net de scolarisation, très important, est situé à 91,25% ; Taux de scolarisation au niveau du secondaire de 58,58% ; Bonne couverture des équipements éducatifs secondaires (distance moyenne parcourue par un élève 1,3km) ; Accessibilité physique à l'eau du robinet pour 70 % des ménages ; Construction d'une station de traitement d'eau (CIMGABON 2) d'une capacité de production de 36.000 m³/jour afin d'impacter 32.500 foyers (130.000 habitants) ; Prix de vente moyen de l'eau potable relativement abordable (387 FCFA.HT/m³) ; Connaissance du déficit de production en eau potable du Grand Libreville de l'ordre de 100.000 m³/j ; Quasi-totalité (95%) des parcelles équipées en latrine ; Enfouissement des boues de vidanges dans la parcelle par 40% des ménages ; Pluviométrie élevée (3.000 mm/an) ; Présence d'un circuit de collecte des déchets solides domestiques ; 80 à 85% des déchets de la ville sont collectés et subissent un tri ; 	<ul style="list-style-type: none"> Pollution industrielle ayant des polluants néfastes pour sur la santé et l'environnement ; Pollution sonore ; Destruction des mangroves par les activités anthropiques ; Prédation des ressources naturelles du couvert végétal entraînant une augmentation des risques naturels ; CHUL en état de vétusté très avancé et nécessitant une réhabilitation ; Équipements sanitaires inégalement répartis ; Difficultés d'accessibilités physique et économique par la population ; Croissance de la criminalité à près de 33,92% représentant l'incivisme contre les personnes et de 07% contre les biens ; Équipements éducatifs secondaires vétustes avec insuffisance d'équipement de loisir et de transport pour élèves, de mobilier et matériel didactique, de structure d'accueil et de logement d'astreinte ; Coût élevé des fournitures scolaires ; Abandon scolaire ; Pertes techniques et commerciales en approvisionnement en eau considérables à hauteur de 52% de l'eau produite ; Situation de stress hydrique chez 52% des ménages de la ville ; Mauvaise desserte en réseau secondaire de distribution en eau dans les quartiers en situation de stress hydrique ; Faible capacité de production en d'eau potable installée de 237 000 m³/j pour satisfaire les besoins de la ville Vétusté du réseau de distribution en eaux potable Pénurie et délestage (momentané et prolongé) en eau ; Caniveaux non entretenus et en dégradation sur la voirie secondaire ; 40% des latrines sont de type traditionnel ; Évacuation des boues de vidanges hors de la parcelle par 22% des ménages ; Totalité des parcelles non connectée au réseau d'assainissement collectif ; Parcelles non équipées en systèmes d'évacuation des eaux ménagères de l'ordre de 59% ; Mauvaise pratique de gestion des eaux usées domestiques plus insalubrité favorisant les maladies notamment celles hydriques, la pollution environnementale, visuelle et olfactive notamment en période de crue ; Absence de station de transfert ou de tri dans la ville ; Service de gestion des déchets solides rudimentaires pour cause d'une sous budgétisation et d'une activité peu contrôlée ; Entassement des déchets urbains dans les espaces publics (dépotoirs sauvages) ; Dégradation de la qualité de l'approvisionnement en électricité de Libreville par manque d'investissement dans l'entretien, le renouvellement et le développement des infrastructures

OPPORTUNITES	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> • Intérêt des bailleurs de fonds pour la préservation du poumon vert de la ville ; • Présence de trois réservoirs d'eau dans le Grand Libreville et de deux stations de traitement d'eau potable ; • Existence de l'Article 9 de la Loi n°24/2016 permettant à l'Etat de déléguer aux collectivités ses prérogatives en matière d'exécution des contrats de délégation des services publics ; • Existence d'un plan d'investissement dans le secteur de l'eau dans le PSGE ; • Existence du Projet de Développement des Infrastructures Locales (phase2) et de l'opération assainissement 2019 ; • Sécurisation du site de la décharge de Mindoubé et développement d'un centre d'enfouissement technique et de valorisation sur un site de 300 ha à Bambouchine ; • Mise en place d'une chaîne de tri sur brut d'une capacité de 100 tonnes/jour par Clean Africa ; • Projet Construction des centrales hydroélectriques de Kinguala Aval, de Ngoulmendjim (73 MW) et de Dibwangui (15 MW) en cours pour la période 2020-2025.. 	<ul style="list-style-type: none"> • Risque d'augmentation des inondations dû au changement climatique et à l'émission croissante de gaz à effet de serre ; • Imperméabilisation croissante du sol ; • Économie de pêche menacée du fait des pollution urbains, industrielle et de la surpêche industrielle ; • Accélération de la dégradation des infrastructures par les intempéries et mise à l'arrêt des réseaux.

TABLEAU 2: SWOT ENVIRONNEMENT ET CLIMAT

La ville de Libreville regorge d'importantes ressources naturels liées à la biodiversité locale. Cette richesse est cependant menacée tant par les activités anthropiques que par le dérèglement climatique et les effets du changement climatique. La ville peine à protéger convenablement cette richesse

naturelle si bien qu'elle est en constance disparition, au profit de l'urbanisation galopante et incontrôlée. Au niveau du volet environnemental et climatique, il est très urgent de poursuivre la réflexion d'apporter des éléments de réponses et d'impliquer tous les acteurs, y compris la population.

Economie, gouvernance et fiscalité

FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> • Prise en compte de la Mairie dans différents programmes et projets d'assainissement en cours • Mairie en charge de la gestion des déchets solides (GDS) de la ville : balayage des rues, suivi de la collecte, et éducation civique et environnementale 	<ul style="list-style-type: none"> • Non-respect de la réglementation de l'occupation des sols • Absence d'une réglementation foncière contraignante • Absence du plan de déplacement urbain de la ville traduisant une crise du transport et de la circulation urbaine • Absence d'intervention de la Mairie dans l'entretien des caniveaux • Absence de financement pour la mise en œuvre des actions prévues par le SDAU • Implication non effective de la commune dans la gouvernance de l'eau
OPPORTUNITES	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> • Existence du schéma directeur national de production, transport et distribution de l'électricité couvrant la période 2020-2040 • Renouvellement (2021) du Schéma Directeur de la ville 	<ul style="list-style-type: none"> • Retards dans la maintenance et le renouvellement des ouvrages et des équipements due à un rapide étalement urbain et coût d'investissement insuffisant • Lourdeur administrative et communication non effective entre les entités publiques • Instabilité politique • Difficulté d'accéder aux données et de mener des actions intégrées

TABLEAU 3: SWOT GOUVERNANCE ET FISCALITE

B. Identification des défis urbains

Un développement urbain réussi, passe nécessairement par une bonne gouvernance, une politique urbaine claire et une stratégie efficace sur le plan économique et social. Les questions relatives à la fiscalité et à la

participation demeurent prépondérantes dans la gestion urbaine de la ville. C'est cette optique que nous avons accordé une grande attention à cette composante du diagnostic de la ville de Libreville.

2. De l'état des lieux aux enjeux

Le schéma ci-dessous démontre le fait que les problèmes urbains de la ville de Conakry sont liés quel que soit la thématique abordée. En adoptant une démarche systémique à partir du SWOT, il a été possible de faire ressortir les principaux challenges urbains.

Ci-dessous un schéma de synthèse des enjeux aux défis urbains :

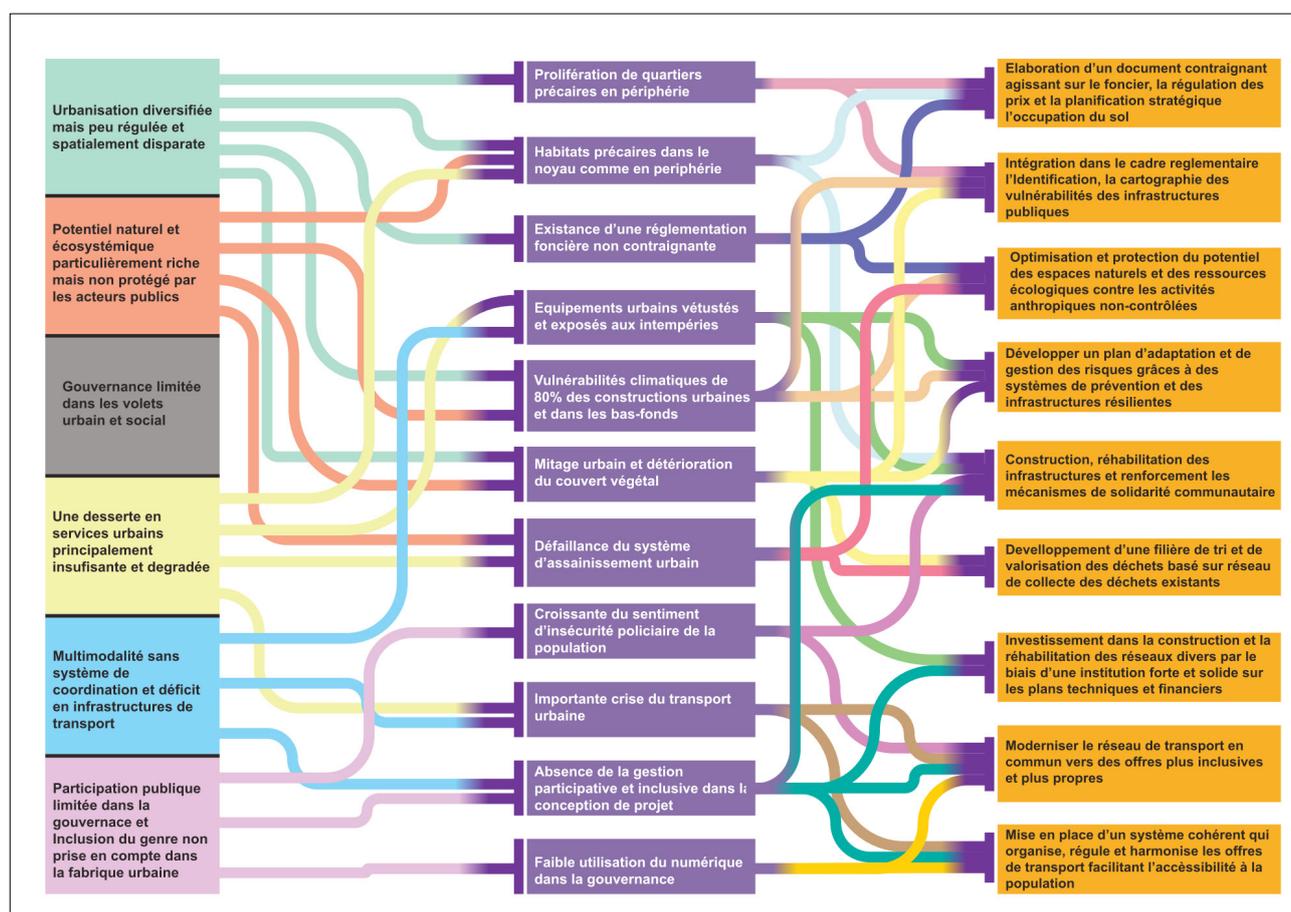


FIGURE 1: SYNTHÈSE DES ENJEUX



Chapitre 3

Défis et visions

A. Synthèse des principaux défis

La compréhension des enjeux auxquels fait face la ville de Libreville, alimentée par les enquêtes de terrain et la collecte des données font ainsi ressortir les défis suivant :

1. Doter la ville de document contraignant lui permettant d'agir sur le foncier, de réguler les prix et de planifier stratégiquement l'occupation du sol ;
2. Construire et réhabiliter des infrastructures urbaines relatives aux besoins de la population dont la moitié est très jeune et renforcer les mécanismes de solidarité communautaire ;
3. Investir, de manière globale, dans la construction ou la réhabilitation des infrastructures des divers réseaux avec une institution solide sur les plans technique et financiers ;
4. Moderniser le réseau de transport en commun vers des offres plus inclusive et plus propres ;
5. Mettre en place d'un système cohérent qui organise, régule et harmonise les offres de transport de sorte à faciliter l'accès tous les habitants de la ville et de sa périphérie.
6. Intégrer davantage dans son cadre réglementaire l'identification, la cartographie des vulnérabilités et un plan de gestion des risques pour les infrastructures publiques ;
7. Optimiser le potentiel des espaces naturels et les protéger de l'urbanisation et des destructions non-contrôlées des ressources écologiques ;
8. Cartographier et modéliser les risques sur le court-, moyen- et long-terme à Libreville, les anticiper grâce à des systèmes de prévention et adapter les infrastructures et l'occupation du sol en fonction ;
9. Promouvoir le réseau de collecte des déchets pour développer une filière de tri et de valorisation des déchets.



B. Vision

1. Une vision globale

« Libreville, ville saine, verte et compétitive »

La place importante qu'occupe Libreville dans l'armature urbaine du pays justifie la volonté des autorités (municipales) d'en faire la « vitrine » du Gabon et cela, en relevant bien sûr, les défis urbains environnementaux, sociaux et institutionnels.

Tous les défis de la ville de Libreville s'articulent autour des facteurs liés à l'attractivité urbaine, à l'assainissement, à l'accessibilité, et à la gouvernance. Son attractivité réside dans la diversité des infrastructures et la concentration des opportunités socio-économiques. La prolifération des quartiers précaires est due à une urbanisation rapide et non-contrôlée mais également à une méconnaissance des risques et vulnérabilités urbaines.

La ville peut également se positionner comme capitale particulièrement attractive pour le tourisme et la conservation écologique grâce à ses ressources naturelles riches et variées. Par ailleurs, son capital naturel pourrait également l'inscrire parmi les pionniers de l'adaptation au changement climatique via les solutions basées sur la nature et les écosystèmes si la gouvernance pouvait identifier les ressources, leur potentiel et restreindre de manière contraignante leur détérioration et pollution. Il conviendra toutefois d'avoir une approche écosystémique prenant en compte les enjeux en lien avec le changement climatique.

La maîtrise du foncier et de l'occupation du sol sera déterminante pour répondre à ces questions. A cela s'ajoute des enjeux en termes d'infrastructures (notamment pour les quartiers précaires) auxquels des investissements sur les technologies digitales et une meilleure

gestion de la mobilité (accessibilité) pourraient respectivement répondre.

Enfin, l'amélioration de la gouvernance locale peut offrir des conditions institutionnelles rassurantes et inclusives dans la prise de décisions et la gestion de la ville. Au même titre que cela attirera des partenaires, cela permettra également à la ville de renforcer sa résilience communautaire et d'optimiser les opportunités liées à une société urbaine inclusive et soudée.

Cette vision stratégique est bâtie sur une idée maitresse de réorganisation du développement urbain autour de 3 piliers, une « ville saine, verte et compétitive » :

- Ville « saine », faisant référence à la planification de l'accès aux services urbains de base sur tout le périmètre urbain ;
- Ville « verte », garantissant la prévention de la biodiversité locale ;
- Ville « compétitive » fait allusion aux investissements dans la modernisation des infrastructures, notamment dans le domaine de la mobilité urbaine.

2. Ville Saine

L'ambition affichée par l'édile municipale est de « se consacrer impérativement et complètement à l'assainissement de l'environnement en ajoutant que tous les axes stratégiques ainsi que toutes les actions prévues dans le Plan stratégique triennal de gestion de la mairie de Libreville feront l'objet de sa plus grande attention et de son intérêt constant ». Lutter contre l'incivisme des populations pour avoir une ville propre et saine est clé dans le développement de Libreville et l'amélioration de la qualité de vie de ses

B. Vision

habitants. Les déchets sont très clairement pointés du doigt comme responsables majeur des maladies dont souffrent les populations. Pour atteindre cet objectif, un soutien matériel et financier est nécessaire pour renforcer les structures déjà existantes.

En parallèle, il conviendrait de prendre en compte les questions d'assainissement des eaux et des eaux de pluie, afin de remettre à niveau le réseau et développer une approche plus harmonieuse en termes de propreté et de salubrité. L'évacuation des eaux de pluie, essentiellement par écoulement naturel dans le thalweg, est encore insuffisant, participant ainsi aux inondations. Cet enjeu devenu vital s'inscrit parfaitement dans une vision écosystémique valorisant à la fois le milieu des habitants et protégeant les ressources maritimes entourant Libreville.

Le Plan Opérationnel Gabon Vert Horizon 2025 volet « aménagement durable du cadre de vie va améliorer le quotidien des Gabonais » indique que 80% de la population de la ville de Libreville vit dans des quartiers dits « sous-intégrés » dépourvus de système d'assainissement, de ramassage des déchets, mal desservis par les réseaux de transport public et sont faiblement connectés aux réseaux d'énergie, d'eau et de communication. Cela est dû à plusieurs facteurs comme la dégradation de l'environnement et littoral couplé à la densification de l'espace. Le plan prévoit l'élaboration d'un schéma directeur national de traitement des déchets solides et liquides, la mise en service de centres de traitement des déchets, de l'assainissement des eaux pluviales et usées en milieu urbain, d'un programme d'aménagement des bassins versants, la construction de stations de traitement des boues de vidange, le renforcement de l'approvisionnement en eau potable, le plan de préservation du littoral, et enfin la mise en concession des zones aquacoles en bassin maritime lagunaire.

En outre, le diagnostic urbain de Libreville a montré que la ville bénéficiait déjà d'un système de collecte des déchets, relativement développé, sur lequel il est important de capitaliser. Cela devra s'inscrire sur plusieurs niveaux, à la fois sur la partie sensibilisation et changement des pratiques en amont, et collecte plus efficace et répartie spatialement en aval. La collecte des déchets solides sera cruciale pour obtenir une ville propre, mais celle-ci ne le sera jamais sans le développement de filière de tri et de valorisation matière. Compte tenu de la jeunesse et des besoins communautaires, il serait intéressant d'orienter les jeunes et les PME sur ces thématiques-là.

L'assainissement des eaux usées et pluviales est une autre priorité claire. La situation actuelle a trop d'impact sur les populations et les ressources naturelles, entraînant un coût pour la ville inestimable. L'écoulement et la pollution détériore également la qualité des eaux souterraines, indispensables à la provision d'eau potable à Libreville. Pour cela, l'implication de la ville devra être renforcée dans la gestion des services urbains de proximité, d'alimentation en eau potable, d'assainissement, d'électricité et de gestion des déchets. Cela nécessite cependant d'avantage de moyens financiers, matériels et humains adéquats.

3. Ville verte

La Commune de Libreville s'est développée autour d'une impressionnante faune et flore qui constituent un atout qui doit être préservé et valorisé. Ce constat va de pair avec le constat que la ville doit faire face actuellement à des évolutions en lien avec le changement climatique mettant en cause son mode d'urbanisation. Dans ce cadre, promouvoir une ville verte, c'est chercher à faire cohabiter les infrastructures de la ville et la nature et améliorer la qualité de vie des citoyens pour diminuer l'impact (et l'empreinte) environnemental, s'adapter et atténuer les effets du changement climatique.

En matière de protection et de valorisation des patrimoines naturels et culturels, il est crucial que la ville mette en place des outils de gestion et de conservation de ses zones protégées. Il s'agirait notamment de préserver les espaces boisés et les paysages, de mieux gérer les trames bleues et les espaces humides afin d'optimiser les services écosystémiques notamment l'atténuation des îlots de chaleur liés à l'urbanisation ou l'absorption et le ralentissement des inondations. Libreville peut largement capitaliser sur son patrimoine naturel et ses espaces d'importances écologiques comme les forêts classées de la Mohanda, de l'Ikoi, du Komo ou encore les mangroves situées au Nord-Est de l'agglomération. Au-delà des services que les espaces naturels et infrastructures vertes peuvent offrir, cela contribue également à une hausse de l'attractivité touristique de la ville et du pays. Capitaliser sur les richesses naturelles de Libreville et de sa périphérie permettrait d'attirer de nouvelles sources de rendements et d'emplois.

De plus, en ouvrant une fenêtre sur la coopération internationale, la ville durable permet à la métropole de tisser des liens étroits avec l'ensemble des villes du monde et donc d'affirmer son statut de ville internationale. Le plus ancien accord de coopération remonte à 1962 avec la comine Cités signature du jumelage entre Nice et Libreville. Depuis, plusieurs actes marquent l'inscription de la Capitale dans un réseau international des villes. L'implication au sein d'institution et Gouvernements Locaux Unis (CGLU), constitue l'une des marqueurs de cette ambition de rayonnement. Libreville est également jumelée avec Rabat, des discussions sont en cours avec Bangui, etc.

En second lieu, cet idéal de ville verte vise à mieux équilibrer l'occupation du sol entre les espaces bâtis et les espaces verts. En matière de gestion de l'urbanisation, l'établissement d'un périmètre d'urbanisation et de zones d'urbanisation prioritaires pourrait permettre d'endiguer l'expansion de la ville et d'utiliser

la ressource foncière de manière rationnelle et anticipée. Afin de ne pas tomber dans le piège de la spéculation foncière et de la gentrification, il est important de pouvoir répartir plus équitablement et stratégiquement les différents usages du territoire, à travers notamment l'intégration de considérations liées à l'environnement et à la qualité de vie.

Également, l'accroissement de l'utilisation des modes de déplacement collectif et des modes alternatifs à l'automobile réduirait l'émission de gaz à effet de serre, participant ainsi à l'amélioration de la qualité de l'air de Libreville. Cette atténuation du changement climatique doit en effet être reflétée dans les transports de Libreville, qui a déjà un potentiel important sur le marché automobile. Il est de la responsabilité de la ville que de sensibiliser ses habitants à des pratiques plus respectueuses de l'environnement, mais également de leur en donner les moyens à travers des plans et des infrastructures de mobilité propres.

La préservation de l'environnement et de ses ressources se traduit par une amélioration du cadre et de la qualité de vie des habitants en ville. Des actions en faveur des plus démunis doivent être menées à l'échelle des quartiers et de la ville. La gouvernance ne sera efficace que si elle est holistique et intégrée. Les initiatives relatives au cadre de vie touchent à la fois à l'environnement et aux services urbains de base. Afin de satisfaire la demande en logement et le pouvoir d'achat véritable de la population, il est nécessaire d'adopter une approche incrémentale et stratégique. Il s'agirait, idéalement, de pouvoir satisfaire les besoins en logement dans un environnement de qualité sécurisé offrant à toutes les catégories sociales, une gamme variée de services. L'enjeu est, d'un point de vue environnemental, de créer des espaces tampons et d'étendre les trames vertes et bleues dans la ville afin d'intégrer l'espace. D'un point de vue urbanistique, il s'agit de mieux identifier, de diversifier et répartir les usages du territoire et de l'offre foncière. L'habitat social sera fortement relancé par la mise en œuvre d'un programme de

construction et d'aménagement de parcelles. Les quartiers sous-intégrés doivent être réhabilités et modernisés. Ce faisant, elle améliore la gouvernance métropolitaine dans le cadre de la participation et de l'offre de services aux populations.

4. Ville compétitive

Dans la compétition que se livrent les métropoles pour leur positionnement, la stratégie consiste à passer d'une ville réactive à une ville proactive ou compétitive. Ainsi, la ville est mieux préparée à enclencher une dynamique de changement en vue d'une croissance durable et inclusive.

Le document de référence le Gabon émergent préconise que le pays (et en première ligne sa Métropole) peut et doit à terme, se construire une position forte et devenir une référence régionale notamment dans les domaines des services financiers, les nouvelles technologies de l'information, les métiers de services liés à l'économie verte ou encore certains domaines spécialisés de l'enseignement supérieur ou de la santé. Il précise que les sources d'emplois et de richesses de demain seront dans ces nouveaux métiers. Il convient donc que l'économie et la jeunesse y soient préparées pour mieux affronter cette nouvelle réalité.

Libreville doit se donner comme ambition d'établir des échanges renforcés au sein de multiples réseaux de partenariat, favoriser un tissu dense de PME productives, compétitives, orientées vers les exportations et animées par une classe d'entrepreneurs dynamiques et modernes. Développer l'économie de Libreville suppose de relever les défis que pose la faiblesse des infrastructures de développement. Ces défis se traduisent par le faible niveau des infrastructures aussi bien de transport, des réseaux de communication, de production d'énergie, des TIC ainsi que des infrastructures sociales dont le renforcement du capital humain, l'eau, l'assainissement. La ville compétitive passera par des investissements comme la création des pôles d'activités pour diversifier les activités économiques. Les liaisons entre les zones d'activités nécessitent des infrastructures de transport adéquats

et durables d'où la nécessité de porter cette ambition en impliquant l'Etat central. Car cette dimension compétitive s'inscrit à l'échelle métropolitaine. La question des transports collectifs est aussi cruciale en termes de mise à niveau des infrastructures de transport conformément à l'offre actuelle et aux enjeux de congestion liées au trafic.

Les défis de Libreville sont également d'ordre financier avec le faible niveau de rayonnement des banques et autres établissements financiers. Le développement d'une économie diversifiée et innovante accroît la compétitivité de la métropole et lui confère des atouts pour l'ouverture sur le monde. En effet, en la dotant d'une telle plateforme, la métropole est à même d'attirer et de maintenir des entreprises de pointe dans les domaines financiers et des technologies de l'information et de la communication sur son territoire. Il s'agit par exemple d'utiliser les technologies de la communication et de l'information pour améliorer les services urbains. Cette vision futuriste de ville connectée que les autorités ont de Libreville a pour préalable un fort taux de connectivité autant de la part de la population que des services publics.

Par ailleurs, la compétitivité de Libreville doit se traduire par une ouverture au monde également par un appui aux acteurs culturels, aux artistes et aux intellectuels afin de leur permettre d'exprimer pleinement leur art et le faire rayonner au-delà des frontières. En outre, les industries culturelles seront encouragées par la construction de plusieurs infrastructures culturelles dont musées, conservatoires, théâtres, bibliothèques. En permettant à chacun d'avoir accès à la culture et de réaliser son potentiel de créativité, la métropole affirme son caractère cosmopolite et sa capacité d'intégration de tous les citoyens venus d'horizons divers. La redynamisation du Centre international des civilisations bantou (CICIBA) doit aussi valoriser le patrimoine national et sous régional. La poursuite du festival Gaboma jazz rock festival, carrefour des rythmes musicaux et un symbole de cohésion culturelle, doit permettre de faire rayonner la ville au-delà des frontières du pays. La redynamisation de l'Ecole des Arts du Cirque internationalement reconnu « Le Cirque de l'Equateur », doit

également marquer le futur de la ville. Cette association à but non lucratif créée en 1982 ayant pour objectif l'insertion sociale d'une jeunesse parfois désœuvrée, en lui apportant une formation aux arts du cirque, constitue l'un des marqueurs culturels de la Capitale qu'il convient aujourd'hui de valoriser. Ces initiatives devront également être pensées pour encourager et promouvoir la contribution des femmes et des populations vulnérables. Sur un plan éducatif, Libreville s'affirme comme un pôle d'échanges. L'implantation d'un Centre international de la promotion de la langue arabe et de l'Institut Confucius pour l'apprentissage du mandarin viennent renforcer le potentiel existant et constituent autant de passerelle vers le monde pour construire un avenir pour la ville. Depuis les dernières élections qui ont été perturbées par des conflits sociopolitique, la jeunesse est en quête d'une stabilité sociale paisible. Cette ouverture au monde par la culture va encourager la jeunesse, malgré sa diversité, à fédérer son énergie sur la cohésion sociale et la culture. Grâce à l'appui des partenaires internationaux comme l'UNESCO qui accompagnent déjà les jeunes sur les questions d'ordre pacifique, la jeunesse peuvent considérablement contribuer au rayonnement de Libreville à l'échelle nationale et internationale.

Allier ville verte avec une approche écosystémique de l'urbain, un développement inclusif tourné vers les nouvelles économies et une ouverture sur le monde passant par l'exploitation de la richesse culturelle du pays constitue ainsi le principal défi pour construire la ville de demain.



Chapitre 4

Projets et fiches projets

C. Liste de projets initiaux

Sur la base des éléments de diagnostic, une liste de projets a été proposée et elle est répartie en fonction des trois axes de la vision. Cette liste a été établie afin à la fois d'ouvrir les débats lors des ateliers et de pouvoir trouver des éléments pour faire des choix de priorisation. Par axe, les groupes de travail ont sélectionné des projets jugés prioritaires selon leurs vécus et l'agenda urbain des acteurs publics.

VISION	THEMATIQUES	ETUDES	PROJETS
VILLE SAINES	SERVICES URBAINS	Axe 1 : Planifier et fournir les services urbains de base accessibles à tous sur l'ensemble du périmètre de la commune de Libreville	
		Élaboration d'un Schéma Directeur d'Assainissement	
		Étude d'identification des filières de valorisation, de recyclage et de compostage et appui à la mise en œuvre	
		Élaborer un Schéma Directeur de Distribution d'Eau Potable	
		Élaborer un Schéma Directeur d'Électricité	
		Étude de gestion durable des déchets solide' à l'échelle de la ville de Libreville	
		Étude de faisabilité sur la gestion et le traitement des déchets dangereux: industriels, biomédicaux, etc.	
		Étude d'amélioration du taux de connexion à Internet haut débit, notamment par la réduction des coûts	
			Projet 1 : Projet de réalisation et d'installation des corbeilles publiques intégré' à l'espace public, le long des voies principales
			Projet 2 : Projet de construction et de réhabilitation des équipements sanitaires dans les arrondissements de Libreville
			Projet 3 : Projet de construction des toilettes publiques et uritrottoirs
			Projet 4 : Projet de structuration et de professionnalisation de l'assainissement autonome
	Projet 5 : Construction d'une station de traitement de boues de vidanges et étude et mise en place d'un mode de gestion adéquat		
	Projet 6 : Dotation de la commune des moyens matériels nécessaires à l'entretien des drains et des canaux.		

VILLE SAINES	SERVICES URBAINS	Projet 7 : Mise en œuvre des projets du SDAL relatifs au drainage
		Projet 8 : Développement d'une décharge et d'un centre de tri et de valorisation à Bambouchine suite à l'étude de faisabilité en cours
		Projet 9 : Étude d'identification des filières de valorisation, recyclage et compostage sur le grand Libreville et appui à la mise en œuvre.
		Projet 10 : Etude et mise en place d'une filière sécurisée de gestion des déchets dangereux.
		Projet 11 : Projet de construction de nouveaux forages pour accroître la capacité de production d'eau
		Projet 12 : Poursuite de la réalisation des projets identifiés dans le cadre du SDAEP dans le prolongement du PIAEPAL
		Projet 13 : Appui institutionnel et opérationnel à la SEEG pour renforcer ses capacités pour l'entretien, la maintenance et la conduite du système.
		Projet 14 : Projet de protection des ressources en eau: délimiter et protéger les périmètres des champs captants et des sources d'eau douce
		Projet 15 : Projet d'extension du réseau d'éclairage public et d'électricité aux zones périphériques et aux zones défavorisées
		Projet 16 : Construction de 11 postes de transformation et de 50 km de lignes HT et BT
Projet 17 : Étude du schéma directeur de distribution sur le Grand Libreville et réalisation des projets planifiés		
Axe 2 : Garantir la préservation de la biodiversité locale par des mesures et réglementation sur la protection de l'écosystème naturel et contre la surconsommation du foncier agricole.		
VILLE VERTE	ENVIRONNEMENT ET BIODIVERSITE	Étude d'élaboration d'un plan de protection et de la préservation de la biodiversité
		Études d'impact environnemental et social
		Étude d'élaboration d'un programme de gestion des forêts et des milieux naturels par la mise en place d'un Système d'Information Géographique
		Élaboration d'un programme de maîtrise des pollutions (identifier et décontaminer les sites pollués)
		Projet 18 : Projet de valorisation et de sécurisation des milieux naturels
Projet 19 : Projet de réhabilitation des unités de mangroves en cours de destruction dans le périmètre urbain		
Projet 20 : Projet d'aménagement des bassins versants et assainissement des cours d'eau		

C. Liste de projets initiaux

VILLE VERTE	ENVIRONNEMENT ET BIODIVERSITE	Projet 21 : Projet de réalisation des espaces verts sur les espaces autour des vallées (lieux privilégiés des inondations) qu'il faut déguerpir
		Projet 22 : Projet d'aménagement des espaces verts aux abords des nouvelles voies en cours de construction, et réhabilitation des espaces verts tombés en ruine par manque d'entretien
		Projet 23 : Projet d'aménagement des espaces publics intégrant les complexes et équipements de loisirs (parcs, jardins, etc.)
Axe 3 : Créer et mettre en place un cadre de coordination des modes de transport à Libreville tout en investissant dans la modernisation des infrastructures		
VILLE COMPETITIVE	TRANSPORT URBAIN	Etude diagnostique du transport urbain à Libreville
		Elaboration du plan de déplacement urbain de Libreville
		Etude de faisabilité de mise en place d'un système multimodal de transport public à Libreville
		Etude de déplacement urbain intégrant les aires de stationnement, les arrêts de taxis et taxis-bus
		Projet de renforcement du réseau de transport de la SOGATRA par l'aménagement d'arrêts de bus, de terminus et l'extension des lignes de bus aux quartiers périphériques
		Projet 24 : Projet de création et de mise en place d'un système de gouvernance inclusive du transport urbain qui prenne en compte le tramway, le transport fluvio maritime et les autres modes de déplacements
		Projet 25 : Projet de construction de nouvelles lignes de transports
Projet 26 : Projet d'aménagement des gares et des pôles d'échanges		
Projet 27 : Projet de construction des nouvelles voies urbaines et de réhabilitation de la voirie en dégradation		
Axe 4: Contrôler l'étalement urbain et réguler les occupations de sol pour un développement urbain maîtrisé		
VILLE COMPETITIVE	DEVELOPPEMENT URBAIN	Actualisation du Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme de Libreville
		Élaboration des plans d'urbanisme de détail (PUD)
		Projet 28 : Projet de restructuration et de rénovation des quartiers sous-intégrés
		Projet 29 : Projet d'aménagement des zones industrielles et d'autres espaces économiques spécialisés

VILLE COMPETITIVE	DEVELOPPEMENT URBAIN	Projet 30 : Projet de construction, de réhabilitation et de structuration des espaces marchands	
		Projet 31 : Projet de construction et de renforcement des équipements publics à Libreville	
		Projet 32 : Projet d'aménagement des voies de désenclavement des quartiers de Libreville	
		Projet 33 : Projet de construction et de réhabilitation des équipements administratifs pour le compte des Mairies de Libreville	
		Projet 34 : Projet d'aménagement des sites touristiques d'intérêt métropolitain et leurs voies d'accès	
	Axe 5 : Promouvoir la gouvernance participative en facilitant l'implication active de la population et des autres acteurs de la ville dans le processus de décisions et la réalisation des projets urbains.		
	GOUVERNANCE URBAINE	Projet 35 : Renforcement des capacités des services d'aménagement paysager de la municipalité	
		Projet 36 : Projet de sensibilisation de la population quant aux bienfaits des espaces verts dans le périmètre urbain	
		Projet 37 : Appui institutionnel dans la gestion du service d'assainissement : réseau d'assainissement, réseau de drainage des eaux de pluie et assainissement autonome	
		Projet 38 : Élaboration d'un programme de sensibilisation des populations (IEC) sur les dispositions réglementant le cadre de vie	
Projet 39 : Renforcement de capacités des services financiers de la commune pour élaborer les budgets dans les délais requis.			
Projet 40 : Réflexion sur l'autonomie financière de la commune et sa capacité financière à prendre en charge les compétences qui lui sont transférées dans le cadre du processus de décentralisation.			
Projet 41 : Projet de gouvernance numérique dans les services publics			
Projet 42 : Renforcement des capacités des services financiers de la commune pour élaborer les budgets dans les délais requis			
Projet 43 : Projet communautaire et participatif visant à responsabiliser la population dans une perspective de nettoyage urbain			
Projet 44 : Établissement du cadre de réglementation du transport des produits dangereux dans l'aire métropolitaine			
Projet 45 : Projet de renforcement de la capacité de desserte en eau aux quartiers sous-intégrés et aux quartiers périphériques			
Projet 46 : Assistance technique aux unités industrielles et artisanales pour la gestion des ordures issues de leurs activités			

D. Méthodologie de priorisation

Faisant suite aux rapports de diagnostic déjà élaborés, une mise au point a été faite avec la BAD pour la validation des analyses réalisées. Ces travaux ont fait l'objet de présentation lors de l'atelier (restitution des conclusions du diagnostic) au cours duquel les parties prenantes auront l'occasion d'ajouter des éléments qui seraient omis. L'un des objectifs de cet atelier va consister à recueillir des idées de projets auprès des participants.

A l'issue de cet atelier, un travail de synthèse sera fait sur les défis urbains et sur les techniques de hiérarchisation des interventions. C'est dans cette optique nous proposons cette méthodologie de priorisation des projets

Etape 1 : DRESSER LA LISTE GENERALE DES PROJETS PROPOSES

La vision de la ville sera partagée et validée par les acteurs publics et les parties prenantes.

Sur cette base, des axes stratégiques ont été définis afin de mieux identifier des projets selon les contextes et les principales thématiques. Il s'agit de lister tous les projets et interventions proposés par les différents acteurs conformément aux conclusions des analyses produites. Il conviendra au préalable de s'assurer de la pertinence des projets conformément aux différents axes relevés.

La pertinence du projet et la cohérence par rapport à la vision et les orientations stratégiques sera donc un élément indiscutable de l'établissement de cette première liste

Etape 2 : VALIDATION ET PRIORISATION DES PROJETS EN ATELIER

Cette première liste pourra être modifiée, étoffée, en fonction des participants à l'atelier. Ces derniers ont été, au cours de l'atelier répartis en trois groupes en charge d'identifier les projets prioritaires selon les 3 axes de la vision : ville saine, verte et compétitive.

Un rapporteur a été nommé pour chacun des groupes et devra énoncer les choix à la fin du travail afin que les participants s'expriment, valident ou invalident les choix et, le cas échéant, proposent d'autres choix si un désaccord majeur se fait jour.

Au final, une liste hiérarchisée de projet devra ressortir de cet atelier.

Etape 3 : ANALYSE ET ETABLISSEMENT D'UN BUDGET GLOBAL POUR LES 9 PREMIERS PROJETS

Il s'agira pour les 9 projets, soit les 3 premiers de chacune des axes de la vision, de proposer une analyse et d'établir un coût estimatif chiffré.

Etape 4 : FICHES DE PROJET

Plusieurs critères permettent de proposer une analyse finale.

Critère 1 : Coût du Projet

Le coût d'un projet est un facteur déterminant dans les décisions. C'est ainsi qu'il est important d'apprécier les coûts des projets et interventions afin de s'assurer des possibilités de financement selon l'ampleur du projet et la nécessité d'études préalables pour affiner le projet.

Critère 2 : Capacité des institutions locales à assurer sa mise en œuvre

Le deuxième critère concerne directement les capacités techniques des acteurs locaux et autres parties prenantes à assumer la mise en œuvre du projet.

Dans le but de garantir le succès du projet, il est important de s'assurer de la capacité technique et organisationnelle des acteurs concernés à exécuter le projet dans les bonnes conditions. Ce facteur est déterminant pour garantir la mise en œuvre du projet et son succès.

Critère 3 : Durabilité, infrastructure-gouvernance-adaptation au changement climatique

Ce critère concerne le caractère durable des infrastructures conformément aux facteurs environnementaux, climatiques et la gouvernance. Il s'agit de prendre en compte et d'analyser la durabilité des infrastructures vis-à-vis des enjeux climatiques, des facteurs de vulnérabilité et de la capacité de gestion des acteurs publics concernés. Les impacts sociaux et environnementaux seront considérés à cet effet pour mieux apprécier le projet.

Critère 4 : Echelle et répliquabilité

Par ce critère, il est question d'analyser la répliquabilité du projet dans un autre contexte, selon les secteurs urbains, les arrondissements ou les quartiers. Un accent sera mis sur l'échelle du projet avant de juger sur sa répliquabilité.

Critère 5 : Risques inhérents au projet (foncier, sociaux, environnementaux, ...)

En dehors de ces critères, l'analyse des risques a permis d'arrêter une liste finale de projets jugés prioritaires par les acteurs locaux.

Risque institutionnel et politique (capacités des acteurs, et adéquation du montage par rapport au contexte local) :

Libreville est une ville stratégique politiquement à l'échelle nationale. Elle a connu de nombreux changements politiques à sa tête ces dernières années. Cela peut constituer une contrainte majeure dans la mise en œuvre du projet. L'ossature institutionnelle du projet peut être un point de vigilance important.

Risque technique :

La question est de savoir la technologie proposée dans le projet sera adaptée au contexte et facile à être assimilée par les acteurs locaux. Il est important d'accorder une diligence particulière aux choix des outils, des méthodes de mise en œuvre des projets afin de garantir la pérennisation du projet. Cette attention est nécessaire afin d'éviter tout risque liée aux difficultés liées à la maîtrise des techniques de mise en œuvre des projets.

Risques environnementaux & sociaux :

Il s'agit d'étudier les risques environnementaux sociaux aussi bien dans l'optique de prendre en compte les démarches EES de la BAD que la recherche d'une appropriation sociale favorisant l'acceptation du projet, tout comme la nécessité que le projet réponde à une vision écologiquement durable de manière à ne pas avoir, sur le long terme, des impacts négatifs.

Risques financiers (rentabilité financière, soutenabilité économique) :

Il s'agit de prévoir la rentabilité financière du projet, ou tout moins, de consolider un business plan (ou compte d'exploitation)

D. Méthodologie de priorisation

permettant d'envisager le financement des activités ou d'une infrastructure pour une période de 5 ans minimum. Ceci nécessite donc d'évoquer le coût du service, le financement par les usagers, ainsi que les subventions nécessaires en cas d'infrastructure à caractère sociale.

Risques fiduciaires et réputationnels (passation de marché, conformité des opérations, partenariat) :

Ces risques sont en lien avec les opérations financières au sein du projet : que soit les processus de passation de marché (du plan de passation à la contractualisation) ou encore les opérations comptables entre les partenaires du projet, il convient de balayer l'ensemble de ces points afin de dessiner un cadre opérationnel pour la mise en œuvre du projet. Il s'agira à ce niveau également de définir les conditions de l'implication des partenaires dans le projet en définissant les contributions financières de chacun et les niveaux de valorisation.

Risques opérationnels (fiabilité des opérateurs, suivi) :

Ces risques opérationnels sont, comme leurs noms l'indiquent, en lien avec les activités opérationnelles du projet. Il s'agit de bien saisir si le dispositif de suivi (moyens humains, part de mobilisation sur le terrain/part de mobilisation au siège), les différents comités mis en place, les procédures de suivi permettent un bon contrôle de l'avancée du projet.



E. Liste des projets retenus

1. Liste des projets par type de ville et d'axe

Conformément aux discussions qui ont eu lieu lors de l'atelier du 23 Janvier 2022 à Libreville les participants ont considérés comme prioritaires les projets et études correspondantes suivant les axes stratégiques ci-dessous.

VILLE SAINE

Axe 1 : PLANIFIER ET FOURNIR LES SERVICES URBAINS DE BASE ACCESSIBLES A TOUS SUR L'ENSEMBLE DU PERIMETRE DE LA COMMUNE DE LIBREVILLE

Projet 8 :

Projet de mise en place d'un système intégré de collecte et de tri des déchets solides

Projet 2 :

Désenclavement des quartiers sous-intégrés et construction de centres de santé

Projet 3 :

Construction de toilettes publiques

VILLE VERTE

Axe 2 : GARANTIR LA PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE LOCALE PAR DES MESURES ET REGLEMENTATIONS SUR LA PROTECTION DE L'ECOSYSTEME NATUREL ET CONTRE LA SURCONSOMMATION DU FONCIER AGRICOLE.

Projet 19-20-21 :

Création et réhabilitation des espaces verts de Libreville : reconquête des bas-fonds et optimisation du potentiel écosystémique à lutter contre les inondations et les glissements de terrain

Projet 18 :

Entretien et gestion des espaces verts existants par la mise en place d'une plateforme SIG centralisant les informations relatives aux caractéristiques écologiques et à l'état du patrimoine naturel de Libreville

Projet 23 :

Création d'un espace communautaire, visant particulièrement la jeunesse, mutualisant des infrastructures sportives, culturelles et éducatives au cœur d'une zone à forte importance écologique

VILLE COMPETITIVE

Axe 3: CREER ET METTRE EN PLACE UN CADRE DE COORDINATION DES MODES DE TRANSPORT A LIBREVILLE TOUT EN INVESTISSANT DANS LA MODERNISATION DES INFRASTRUCTURES.

Projet 26 :

Projet d'aménagement des gares et des pôles d'échanges

Axe 4: CONTROLER L'ETALEMENT URBAIN ET REGULER LES OCCUPATIONS DE SOL POUR UN DEVELOPPEMENT URBAIN MAITRISE.

E. Liste des projets retenus

Projet 30 :

Projet de construction, de réhabilitation et structuration des espaces marchands

Axe 5: PROMOUVOIR LA GOUVERNANCE PARTICIPATIVE FACILITANT L'IMPLICATION ACTIVE DE LA POPULATION ET DES AUTRES ACTEURS DE LA VILLE DANS LE PROCESSUS DE DECISIONS ET LA REALISATION DES PROJETS URBAINS.

Projet 38 :

Élaboration d'un programme de sensibilisation des populations par l'information, l'éducation et la communication sur les dispositions règlementant le cadre de vie.

2. Synthèse des projets sélectionnés

Dans une démarche synthétique et systémique, ce schéma est proposé pour faciliter la compréhension entre la vision globale, les axes de développement et les projets retenus.

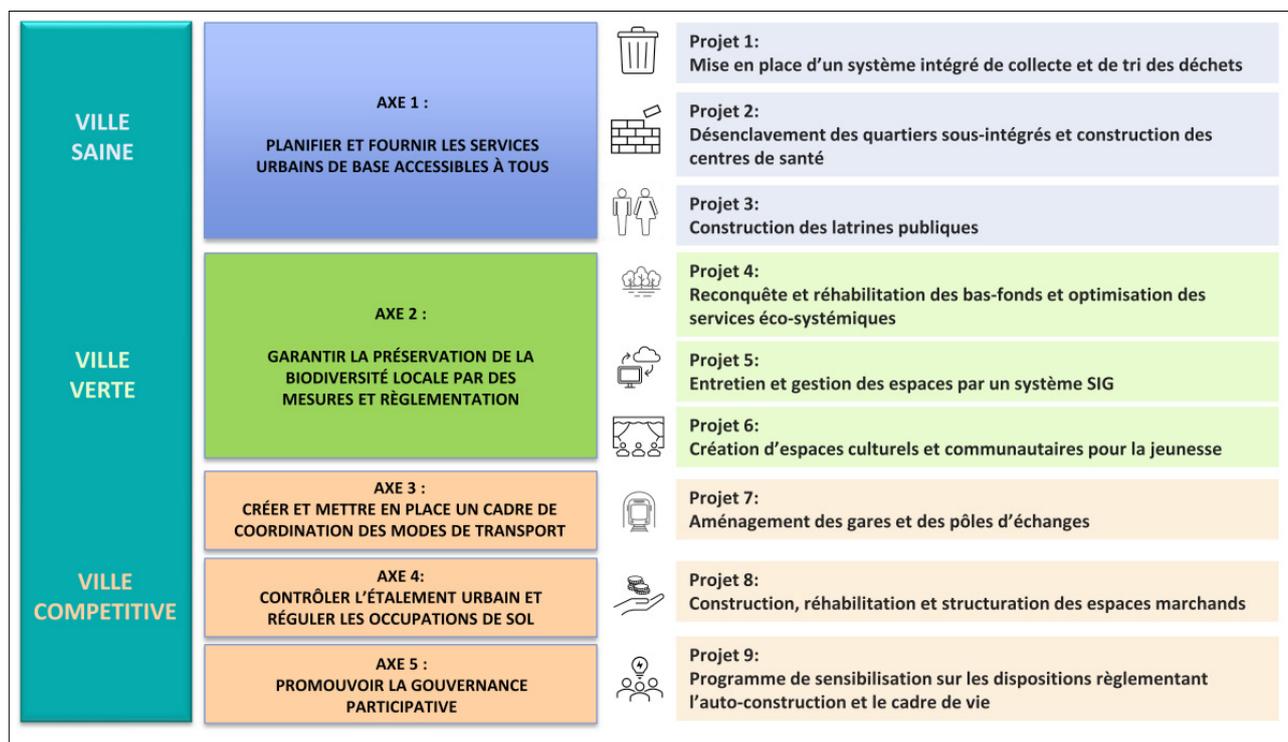


FIGURE 2: SCHEMA DE SYNTHESE DES PROPOSITIONS

F. Fiches de projets

1. Ville saine

Fich projet 1 : Mise en place d'un système intégré de collecte et de tri des déchets solides

VILLE SURE	
AXE 1	PLANIFIER ET FOURNIR LES SERVICES URBAINS DE BASE ACCESSIBLES A TOUS SUR L'ENSEMBLE DU PERIMETRE DE LA COMMUNE DE LIBREVILLE
PROJET 8	PROJET DE MISE EN UN SYSTEME INTEGRE DE COLLECTE ET DE TRI DES DECHETS SOLIDES

DESCRIPTION DU PROJET

CONTENU DU PROJET	<p>Le projet est constitué de six composants :</p> <p>Composante 1 : Étude préalable</p> <ul style="list-style-type: none"> Étude de structuration et de professionnalisation de la chaîne de gestion des déchets sur la ville de Libreville <p>Composante 2 : Structuration et professionnalisation de la pré-collecte</p> <ul style="list-style-type: none"> Identification et agrément des pré-collecteurs Accompagnement et renforcement des capacités des pré-collecteurs Dotation en matériel (EPI, tricycles, e c.) <p>Composante 3 : Renforcement des capacités de collecte et de transport</p> <ul style="list-style-type: none"> Développement des points d'apports volontaires Développement de centres de transfert Dotation en matériel (bennes, bacs, bennes-tasseuses, etc.) <p>Composante 4 : Développement des filières de recyclage et de valorisation</p> <ul style="list-style-type: none"> Identification des filières de valorisation Installation et mise en service de la chaîne de tri <p>Composante 5 : Amélioration du stockage</p> <ul style="list-style-type: none"> Fermeture et sécurisation de la décharge de Mindoubé Développement d'un centre d'enfouissement technique, de traitement et de valorisation à Bambouchine <p>Composante 6 : Mesures d'accompagnement</p> <ul style="list-style-type: none"> Communication et sensibilisation des populations aux bonnes pratiques
	LOCALISATION
CARTOGRAPHIE	Cf. carte page suivante
OBJECTIF	<p>Objectif général : améliorer la gestion des déchets sur la ville de Libreville</p> <p>Objectifs particuliers :</p> <ul style="list-style-type: none"> Structurer et professionnaliser la filière de gestion des déchets Améliorer la pré-collecte, la collecte, le transport des déchets Développer une filière de tri et de recyclage de déchets Fermer la décharge de Mindoubé et développer un centre d'enfouissement technique, de traitement et de valorisation des déchets à Bambouchine (CET/CTV)

F. Fiches de projets

<p>DESCRIPTION DU PROJET</p>	<p>Le service de gestion des déchets à Libreville est rudimentaire. Il est sous pression de la croissance urbaine constante, et dispose d'un budget très faible, sans véritable contrôle du service rendu au regard des enjeux.</p> <p>Le système de collecte des déchets actuel s'effectue essentiellement au moyen de bacs et de bennes (points d'apport volontaire) disposés le long des voies accessibles par les camions de ramassage. Les populations éloignées des points d'apport volontaire n'ont pas d'autre choix que de recourir à des collecteurs informels ou de jeter leurs déchets solides sur les routes, les plages et dans les cours d'eau, notamment lors des fortes pluies.</p> <p>Malgré les actions de sensibilisation effectuées, les bacs et bennes servent au dépôt non seulement des ordures ménagères mais également de toutes sortes de déchets. Il n'existe aujourd'hui ni déchèterie, ni système de tri, ni station de traitement ou de filière de recyclage et de valorisation structurés. L'ensemble des déchets collectés sont mis directement en décharge. Il n'existe pas non plus de stations de transfert. L'ensemble des déchets collectés sont mis en décharge.</p> <p>La décharge de Mindoubé n'est pas contrôlée et contribue à la pollution de l'eau.</p> <p>Le projet vise donc à améliorer l'ensemble des segments de la gestion des déchets en renforçant les capacités des acteurs et en les dotant des moyens appropriés pour exécuter le service.</p> <p>La Composante 1 consiste en la réalisation d'une étude préalable pour définir un programme de structuration et de professionnalisation de la chaîne de gestion des déchets. Sur la base d'un diagnostic complet du service, de son organisation et des acteurs, les actions porteront sur les aspects contractuels, organisationnels, ressources humaines, financiers, tarifaires, matériels, etc.</p> <p>La Composante 2 mettra en œuvre les recommandations issues de l'étude préalable sur le segment de la pré-collecte. Elle s'attachera notamment à structurer et formaliser l'activité de pré-collecteur et à leur apporter les appuis matériels, humains et financier nécessaires.</p> <p>La Composante 3 développera et sécurisera les points d'apports volontaires et, le cas échéant, des centres de transfert et améliorera la gestion du transport notamment au travers de dotations en matériels et de renforcement de capacités des acteurs.</p> <p>La Composante 4 s'attachera à identifier et mettre en œuvre des filières de tri, de recyclage et de valorisation des déchets. Il s'agira en particulier d'installer et de mettre en service la chaîne de tri existante.</p> <p>La Composante 5 consistera à fermer et sécuriser le site de la décharge de Mindoubé et à développer un Centre d'Enfouissement Technique (CET)/ Centre Technique de Valorisation (CTV) à Bambouchine.</p> <p>La Composante 6 mettra en œuvre un programme de communication et de sensibilisation des populations aux bonnes pratiques de gestion des déchets et, le cas échéant, de collecte sélective.</p>
<p>RESULTATS ATTENDUS</p>	<ul style="list-style-type: none"> • L'ensemble de la ville est couvert par des services de pré-collecte et de collecte des déchets, assurés par des acteurs opérants dans un cadre contractuel et dotés de moyens humains et matériels adéquats • Les points d'apports volontaires et les centres de transfert sont en nombre suffisant et exploités dans le respect des règles de salubrité. • Une filière de valorisation des déchets est opérationnelle et viable. • La décharge de Mindoubé est fermée et le CET/CTV de Bambouchine est opérationnel. • La population est sensibilisée aux bonnes pratiques en matière de tri et de gestion des déchets. • La qualité de vie et la salubrité de la ville est améliorée et la pollution limitée.
<p>ETAPES NECESSAIRES</p>	<p>Composante 1 : Etude préalable pour la structuration et de professionnalisation de la chaîne de gestion des déchets</p> <p>Etape 1 : Diagnostic</p> <p>Etape 2 : Recommandations Composante 2 à 6 : Mise en œuvre des recommandations</p>
<p>MAITRISE DU FONCIER</p>	<p>OUI</p> <p>NON</p>
<p>RISQUES</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Marché : concurrence des acteurs informels (non agréés) de collecte des déchets non respectueux des normes (sanitaires, sociales et environnementales) et des bonnes pratiques • Sociologique : manque d'adhésion de la population sur les bonnes pratiques en matière de tri et de gestion des déchets • Climatique : risques liés aux aléas climatiques pouvant retarder le projet (études et travaux) ; • Politique t institutionnel : manque de volonté politique pour clarifier les responsabilités, encadrer la fourniture du service et garantir le respect des engagements contractuels • Financier : tarification des services insuffisante pour couvrir les coûts d'exploitation et de maintenance du service ; • Économique : tarification du service supérieure à la capacité/volonté à payer des bénéficiaires

PRISE EN COMPTE DU GENRE	OUI	NON
PRISE EN COMPTE DU HANDICAP	OUI	NON
PERTINENCE SOCIALE, ENVIRONNEMENTALE ET ECONOMIQUE	<ul style="list-style-type: none"> Amélioration du cadre de vie et la qualité environnementale de la ville Lutte contre la pollution Développement de l'économie circulaire (tri, recyclage, valorisation des déchets) 	
ARTICULATION AVEC D'AUTRES PROJETS	<ul style="list-style-type: none"> Études de planification urbaine et d'aménagement des quartiers précaires 	
VISIBILITE ET LISIBILITE	<ul style="list-style-type: none"> La salubrité générale de la ville sera améliorée et la population constatera une amélioration de sa qualité de vie. 	
IMPACTS	<ul style="list-style-type: none"> Environnement : amélioration de la salubrité et limitation de la pollution Sociologie : amélioration de la qualité de vie et de la santé de la population Infrastructures : meilleur entretien et maintenance des infrastructures et amélioration de leur durabilité. Économie : développement d'activités liés à la gestion des déchets ; augmentation de la valeur des biens fonciers et immobiliers dans les zones assainies 	
INDICATEURS DE SUIVI	<ul style="list-style-type: none"> Population/quartiers bénéficiant d'un service de collecte des déchets Tonnage de déchets collectés/mis en décharge Tonnage de déchets triés et valorisés 	

CADRE INSTITUTIONNEL

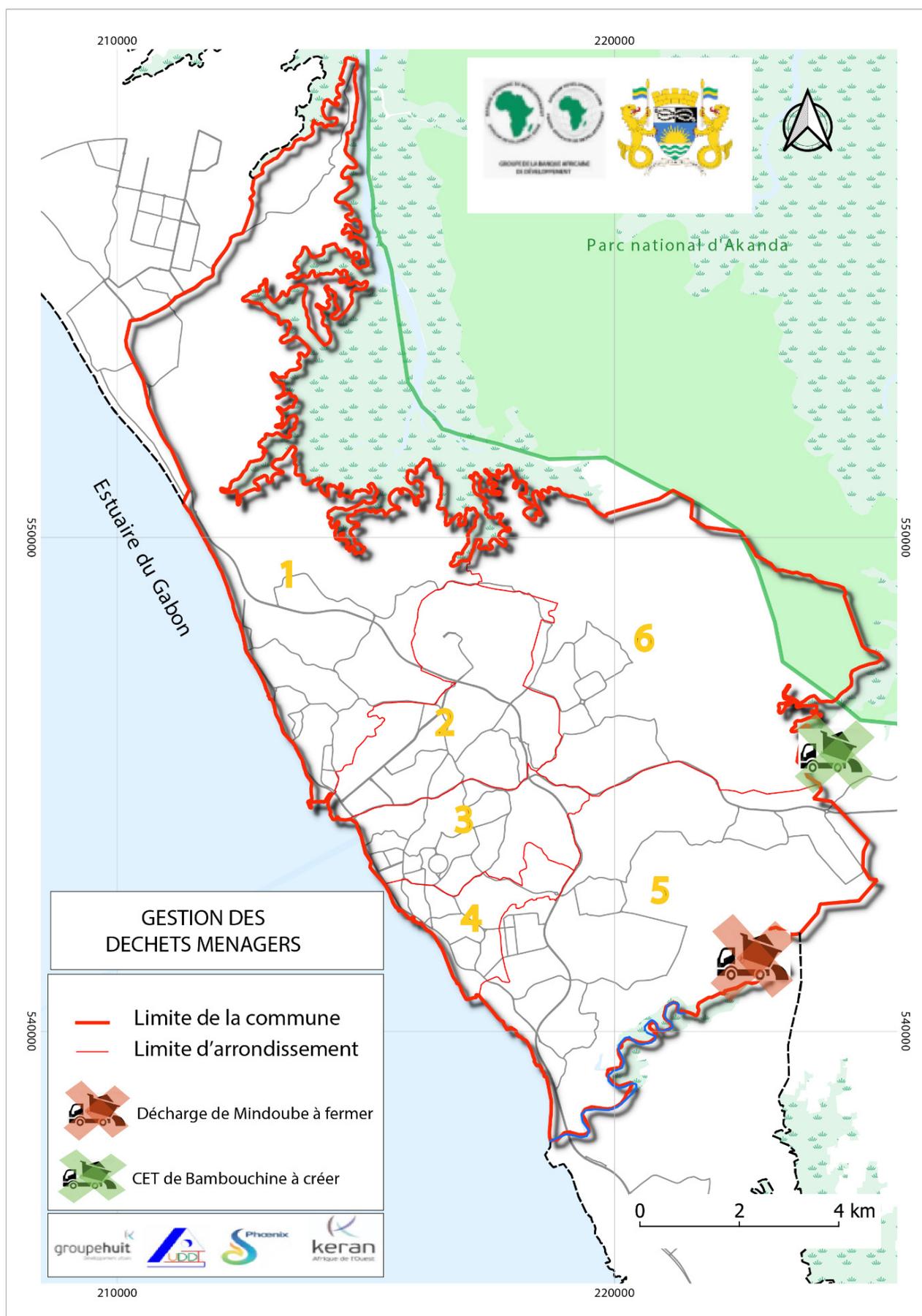
ACTEURS IMPLIQUES	<ul style="list-style-type: none"> Ministère de l'environnement ; Ministère des travaux publics ; Gouvernorat ; Municipalités de Libreville ; Partenaires financiers ; ONG et associations ; Acteurs privés du secteur des déchets ; Ménages 	
MAITRISE D'OUVRAGE	<ul style="list-style-type: none"> Gouvernorat de la ville de Libreville 	
CAPACITE ET EXPERIENCE DE LA MAITRISE D'OUVRAGE DANS LE DOMAINE		NON
IMPLICATION DE LA COOPERATION DECENTRALISEE	OUI	
APPUI PAR UN PARTENAIRE EXTERIEUR	OUI	
MONTAGE ET DEFINITION DES RESPONSABILITES	OUI	
BENEFICIAIRES DU PROJET	<ul style="list-style-type: none"> Municipalités de Libreville 	

F. Fiches de projets

COÛTS

ETUDES A REALISER	Composante 1 : Étude de structuration et de professionnalisation de la chaîne de gestion des déchets sur la ville de Libreville
COUT TOTAL DU PROJET	4.835 000 \$ US
COUT DES ETUDES	Composante 1 : 300 000 \$ US
COUT DES PROJET	Composante 2 : 150 000 \$ US Composante 3 : 1.000 000 \$ US Composante 4 : 2 000 000 \$ US Composante 5 : 1.000 000 \$ US Composante 6 : 100 000 \$ US
IMPREVUS (5%)	285 000 \$ US (10%)
PARTENAIRE FINANCIER	BAD ; AFD, Banque Mondiale
AUTRES PARTENAIRES	Entreprises privés, ONG, Association, Start-ups.
DUREE D'EXECUTION	Composante 1 : 8 mois Composante 2 : 12 mois Composante 3 : 24 mois Composante 4 : 6 mois Composante 5 : 24 mois Composante 6 : 6 mois Total : 36 mois (composantes 2 à 6 réalisées en parallèle)





CARTE 2 - LOCALISATION DES DECHARGES

F. Fiches de projets

Fiche projet 2 : Désenclavement des quartiers sous-intégrés et construction de centres de santé

VILLE SAINE	
AXE 1	PLANIFIER ET FOURNIR LES SERVICES URBAINS DE BASE ACCESSIBLES A TOUS SUR L'ENSEMBLE DU PERIMETRE DE LA COMMUNE DE LIBREVILLE
PROJET 2	DESENCLAVEMENT DES QUARTIERS SOUS-INTEGRES ET CONSTRUCTION DE CENTRES DE SANTE

DESCRIPTION DU PROJET

CONTENU DU PROJET	<p>Ce projet porte un double ambition : intégrer les quartiers précaires très denses dans l'armature urbaine de Libreville puis équiper ces quartiers principalement d'équipements sanitaires. Le projet est constitué de trois composantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Composante 1 : Élaboration des Plans d'Urbanisme de Détail ; • Composante 2 : Priorisation des projets de création et d'aménagement des voies et d'implantation des équipements sanitaires ; • Composante 3 : renforcement des capacités des services techniques décentralisés et déconcentrés.
LOCALISATION	Quartiers sous-intégrés : Akébé ville, Akébé poteaux, Lalala, Nombakélé, La Peyrie, Glass, Louis, Nzeng ayongsystèmekala, Angondjé...
CARTOGRAPHIE	Cf. carte page suivante
OBJECTIF	<p>L'objectif global de ce projet consiste à améliorer l'accessibilité des habitants des quartiers précaires aux services urbains de base et aux équipements de santé. De manière spécifique, ce projet vise à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réaliser des opérations de restructuration urbaine permettant le passage de la voirie et des réseaux divers • Identifier les besoins en voirie et centres de santé dans ces quartiers et développer des centres de santé pilotes • Appuyer les autorités locales dans la procédure de participation et d'implication des acteurs locaux et la population dans ce projet.
DESCRIPTION DU PROJET	<p>Les quartiers sous intégrés sont marqués par une forte densité de la population, le développement des activités informelles, la précarité des matériaux de construction, l'absence d'infrastructures de base pour les besoins d'assainissement et de santé. Ce projet s'inscrit donc dans un cadre global de restructuration urbaine. C'est une opération d'urbanisme de grande envergure qui va aboutir à l'élaboration et la réalisation d'un programme d'investissement de voiries et d'équipements sanitaires.</p> <p>Composante 1 : Élaboration des Plans d'Urbanisme de Détail</p> <p>Un PUD est un document d'urbanisme opérationnel centré sur un quartier et son périmètre immédiat. Sur chaque site qui fera l'objet de cette opération, le tissu urbain sera restructuré en fonction des réglementations en vigueur sur les statuts fonciers des occupants et les procédures d'expropriation. Des entretiens et des enquêtes ménagers seront effectués dans le but de mieux connaître les habitants. Des focus groups et des concertations seront effectués afin de valider les diagnostics faits sur ces quartiers et lister des projets adaptés aux besoins et contraintes locales.</p> <p>Composante 2 : Priorisation des projets de création et d'aménagement des voies et d'implantation des équipements sanitaires</p> <p>L'objectif est d'émettre des propositions et des scénarios d'aménagement en termes d'aménagement urbain, de voirie et d'équipements sanitaires. Ces propositions seront soumises à validation lors d'ateliers. A la suite des discussions, sur chaque site, un principe d'aménagement sera retenu. Ce principe comporte les tracés des voies et les emplacements des équipements publics dont les centres de santé. Les projets pilotes de construction d'équipement sanitaires seront identifiés, budgétisés et réalisés en fonction des profils des acteurs potentiellement impliqués. Pour la phase pilote, 4 centres de santé seront adoptés comme projets. Les études techniques et les entreprises seront recrutées par la suite pour exécuter les travaux.</p> <p>Composante 3 : Renforcement des capacités des services techniques décentralisés et déconcentrés.</p> <p>L'aménagement des quartiers précaires nécessite de prendre en compte des facteurs sociaux à cause des dommages à la régularisation des propriétés, à l'expropriation et au déguerpissement. Pour mener à bien ce projet, les acteurs locaux ont besoin d'outils, de méthodes et de conseils. Des formations, des ateliers de travail sont nécessaires en amont du projet. Un plan de communication est aussi nécessaire pour mobiliser et impliquer les forces vives locales.</p>

RESULTATS ATTENDUS EN TERMES DE QUALITATIFS ET QUANTITATIFS	<ul style="list-style-type: none"> • Les plans de restructuration urbains des quartiers précaires sont élaborés, y compris le règlement d'urbanisme. • Un accord est trouvé entre toutes les parties prenantes sur la forme de restructuration urbaine à effectuer. • Les outils techniques sont mis à la disposition des acteurs locaux pour faciliter la mise en œuvre du projet. • Des projets pilotes de construction d'équipements sanitaires sont réalisés (dans le respect des normes nationales). 	
ETAPES NECESSAIRES	<ul style="list-style-type: none"> • Etape 1 : Diagnostic spatial e élaboration du PUD ; • Etape 2 : Priorisation des projets et construction de 4 centres de santé ; • Etape 3 : Renforcement des capacités des services techniques. 	
RISQUES	<ul style="list-style-type: none"> • Sociologie : risques liés au manque d'adhésion des populations des quartiers précaires à cause de la préservation de leurs activités informelles. • Climatique : risques liés aux aléas climatiques pouvant retarder le projet et mettre en évidence des adaptations nécessaires. • Politique et institutionnel : absence de clarifications de responsabilités et de continuité dans la gestion des institutions publiques, mais également possible absence de clarté dans la compétence de la maîtrise d'ouvrage. 	
PRISE EN COMPTE DU GENRE	OUI	NON
PRISE EN COMPTE DU HANDICAP	OUI	NON
PERTINENCE SOCIALE, ENVIRONNEMENTALE ET ECONOMIQUE	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration du cadre de vie et la qualité environnementale ; • Lutte contre les pollutions urbaines ; • Création d'emplois et développement de nouvelles activités économiques. 	
ARTICULATION AVEC DES AUTRES PROJETS	En termes d'aménagement, ce projet sera intégré aux études de planification et au projet de construction d'infrastructures de voirie.	
VISIBILITE ET LISIBILITE	La visibilité de ce projet sera effective par la mobilisation des acteurs et la prise en compte des intérêts des habitants de ces quartiers.	
IMPACTS	Les impacts positifs attendus sont très important sur le plan social : Création d'emplois et réduction des risques d'insécurité constituent les principaux impacts directs. La réalisation des voies et des équipements sanitaires aura un impact sur la qualité de vie de la population.	
INDICATEURS DE SUIVI	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de participants aux ateliers et focus groupe ; • Nombre d'occupations irrégulières ; • Nombre d'équipements sanitaires réalisés. 	

F. Fiches de projets

INSTITUTIONNALISATION

ACTEURS IMPLIQUES	<ul style="list-style-type: none"> • Ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme ; • Ministère des Transports, de l'Équipement, des Infrastructures et de l'Habitat ; • Mairie de Libreville ; • Maires d'arrondissement • Chefs de quartiers ; • Organisations de la société civile ; • Groupements d'intérêt économique ; • ONG et Associations.
MAITRISE D'OUVRAGE	<ul style="list-style-type: none"> • Mairie de Libreville • Maitrise d'ouvrage déléguée : ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme. • Maitrise d'ouvrage déléguée : ministère des Transports, de l'Équipement, des Infrastructures et de l'Habitat.
CAPACITE ET EXPERIENCE DE LA MAITRISE D'OUVRAGE DANS LE DOMAINE	NON Besoin d'assistance technique pour encadrer le processus de la définition des besoins à la mise en œuvre
IMPLICATION DE LA COOPERATION DECENTRALISEE	OUI L'appui peut être d'ordre technique ou financier. Sur le plan technique, la collectivité en coopération peut soutenir le projet par la fourniture d'équipements et matériels de formation et de sensibilisation. Au niveau financier, il est possible aussi que cette municipalité partenaire puisse supporter une partie du budget selon ses lignes de subventions.
APPUI PAR UN PARTENAIRE EXTERIEUR	OUI Il y a la nécessité de financement extérieur par un bailleur ou une collectivité étrangère par coopération décentralisée.
MONTAGE ET DEFINITION DES RESPONSABILITES	OUI Le projet sera porté particulièrement par la mairie de Libreville. Un appui technique sera apporté par les services technique du ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat. Pour la mise en œuvre de ces actions, une mission d'assistance technique est essentielle.
BENEFICIAIRES DU PROJET	Population de Libreville

COÛTS

ETUDES A REALISER	<ul style="list-style-type: none"> • Plan d'urbanisme de détail • Etudes socio-économiques • Etudes institutionnelles • Plan de communication • Etudes techniques : APS, APD, DCE
COUT GLOBAL	5 317 500 \$ US
COUT DES ETUDES	<ul style="list-style-type: none"> • Plan d'urbanisme de détail : 750 000 \$ US • Etudes socio-économiques : 450 000 \$ US • Etudes techniques : APS, APD, DCE (10%): 300 000 \$ US • Etudes institutionnelles : 150 000 \$ US • Plan de communication : 150 000 \$ US <p>Total études et maitrise d'œuvre : 1 800 000 \$ US</p>
COUT DES TRAVAUX	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcement des capacités : 350 000 \$ US • Construction de centres de santé pilotes (4) : 3 000 000 \$ US
IMPREVUS (10%)	167 500 \$ US (5%)
PARTENAIRE FINANCIER	BAD, AFD
AUTRES PARTENAIRES	ONG et Associations
DUREE D'EXECUTION	24 mois

Fiche projet 3 : Construction des latrines publiques

VILLE SAINE	
AXE 3	PLANIFIER ET FOURNIR LES SERVICES URBAINS DE BASE ACCESSIBLES A TOUS SUR L'ENSEMBLE DU PERIMETRE DE LA COMMUNE DE LIBREVILLE
PROJET 6	CONSTRUCTION DE TOILETTES PUBLIQUES ET MISE EN PLACE D'UN SYSTEME DE GESTION DES BOUES DE VIDANGE

DESCRIPTION DU PROJET

CONTENU DU PROJET	<p>Le projet est constitué de trois composantes :</p> <p>Composante 1 : Etudes préalables à la construction et à l'exploitation de toilettes publiques</p> <p>Composante 2 : Construction de toilettes publiques</p> <p>Composante 3 : Mise en place d'un système d'exploitation et d'entretien des toilettes publiques permettant d'assurer leur pérennité</p>
LOCALISATION	Grand Libreville
CARTOGRAPHIE	N/A
OBJECTIF	<p>Objectif général :</p> <p>Doter la population d'équipements sanitaires</p> <p>Objectifs particuliers :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Construire des toilettes publiques à proximité des lieux fréquentés par le public • Définir et mettre en œuvre les modalités d'exploitation et d'entretien des toilettes publiques pour assurer leur pérennité.
DESCRIPTION DU PROJET	<p>Libreville est largement sous dotés en termes de toilettes publiques, générant des nuisances pour la population et l'environnement.</p> <p>Le projet vise à construire des toilettes publiques à proximité de lieux fréquentés (marchés, écoles, dispensaires, etc.) afin de répondre aux besoins de la population. Pour s'assurer de leur bonne gestion et de leur pérennité, l'exploitation et l'entretien de ces toilettes seront confiées à un opérateur privé. Une étude préalable devra définir les localisations précises de ces toilettes, le type de toilettes à développer ainsi que leur mode de gestion.</p> <p>Dans le cadre du projet, on envisage construire 50 blocs de 5 latrines.</p>
RESULTATS ATTENDUS	<ul style="list-style-type: none"> • Des toilettes publiques sont déployées à proximité de lieux fréquentés • Un mode d'exploitation et d'entretien de ces toilettes a été mis en place afin d'assurer leur pérennité et fournir durablement un service de qualité à la population • La qualité de vie et la salubrité de la ville est améliorée et la pollution limitée.
ETAPES NECESSAIRES	<p>Composante 1 : Etude préalable</p> <ul style="list-style-type: none"> • Définir la localisation de chacune des toilettes à construire • Définir le type de toilettes à construire compte de sa localisation et des attentes des populations (en accord avec des modèles préexistants, en prenant en compte les problèmes de genre, les habitudes sanitaires locales) • Définir les modalités d'exploitation et d'entretien des toilettes <p>Composante 2 : Construction des toilettes</p> <ul style="list-style-type: none"> • Établissement d'un cahier des charges • Appel d'offres pour la sélection d'un constructeur <p>Composante 3 : Mise en place du mode d'exploitation et d'entretien</p> <ul style="list-style-type: none"> • Établissement d'un cahier des charges • Appel d'offres pour la sélection d'un exploitant.
MAITRISE DU FONCIER	OUI NON

F. Fiches de projets

RISQUES	<ul style="list-style-type: none"> • Sociologique : manque d'adhésion de la population • Climatique : risques liés aux aléas climatiques pouvant retarder le projet (études et travaux) ; • Politique et institutionnel : manque de volonté politique pour clarifier les responsabilités, encadrer la fourniture du service et garantir le respect des engagements contractuels • Financier : les coûts d'exploitation et de maintenance du service ne sont pas couverts. • Contractuel : l'exploitant est dans l'incapacité d'assurer l'entretien des équipements 	
PRISE EN COMPTE DU GENRE	OUI	NON
PRISE EN COMPTE DU HANDICAP	OUI	NON
PERTINENCE SOCIALE, ENVIRONNEMENTALE ET ECONOMIQUE	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration du cadre de vie et la qualité environnementale de la ville • Lutte contre la pollution 	
ARTICULATION AVEC DES AUTRES PROJETS	<ul style="list-style-type: none"> • Études de planification urbaine et d'aménagement des quartiers précaires 	
VISIBILITE ET LISIBILITE	La salubrité générale de la ville sera améliorée et la population constatera une amélioration de sa qualité de vie.	
IMPACTS	<ul style="list-style-type: none"> • Environnement : amélioration de la salubrité et limitation de la pollution • Sociologie : amélioration de la qualité de vie et de la santé de la population • Infrastructures : meilleur entretien et maintenance des équipements et amélioration de leur durabilité. 	
INDICATEURS DE SUIVI	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de toilettes publiques construites • Nombre de toilettes publiques opérationnelles 	

CADRE INSTITUTIONNEL

ACTEURS IMPLIQUES	<ul style="list-style-type: none"> • Ministère de l'hydraulique et de l'assainissement ; • Ministère des travaux publics ; • Direction régionale d'assainissement urbain ; ; • Municipalités de Libreville ; • Partenaires financiers ; • ONG et associations ; • Acteurs privés du secteur de l'assainissement • Ménages 	
MAITRISE D'OUVRAGE	<ul style="list-style-type: none"> • Mairie de Libreville 	
CAPACITE ET EXPERIENCE DE LA MAITRISE D'OUVRAGE DANS LE DOMAINE		NON
IMPLICATION DE LA COOPERATION DECENTRALISEE	OUI	
APPUI PAR UN PARTENAIRE EXTERIEUR	OUI	
MONTAGE ET DEFINITION DES RESPONSABILITES	OUI	
BENEFICIAIRES DU PROJET	Mairie de Libreville	

COÛTS

ETUDES A REALISER	<p>Composante 1 : Étude préalable</p> <ul style="list-style-type: none"> • Définition de la localisation de chacune des toilettes à construire • Définition du type de toilettes à construire compte de sa localisation et des attentes des populations • Définition les modalités d'exploitation et d'entretien des toilettes • Préparation des cahiers des charges pour la construction et l'exploitation des équipements
COUT TOTAL DU PROJET	495 000 \$ US
COUT DES ETUDES	<p>Composante 1 150 000 \$ US</p> <p>Composante 2 200 000 \$ US</p> <p>Composante 3 : 100 000 \$ US</p>
COUT DU PROJET	-
IMPREVUS (10%)	45 000 \$ US (10%)
PARTENAIRE FINANCIER	BAD
AUTRES PARTENAIRES	ONG
DUREE D'EXECUTION	<p>Composante 1 : 4 mois</p> <p>Composante 2 : 12 mois</p> <p>Composante 3 : 4 mois</p> <p>Total : 18 mois (composantes 2 et 3 réalisées en parallèle)</p>

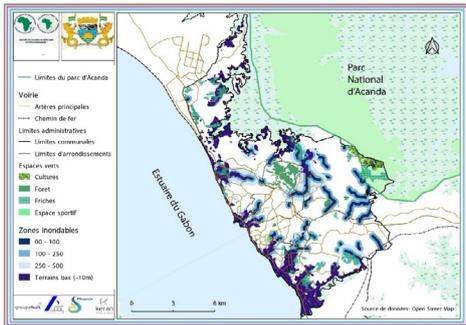


2. Ville verte

Fiche projet 1 : Reconquête et réhabilitation des bas-fonds et optimisation des services écosystémiques

VILLE VERTE	
AXE 2	GARANTIR LA PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE LOCALE PAR DES MESURES ET REGLEMENTATIONS SUR LA PROTECTION DE L'ECOSYSTEME NATUREL ET CONTRE LA SURCONSOMMATION DU FONCIER AGRICOLE
PROJET 19-20-21	RECONQUETE ET REHABILITATION DES BAS-FONDS ET OPTIMISATION DES SERVICES ECOSYSTEMIQUES POUR LUTTER CONTRE LES INONDATIONS ET LES GLISSEMENTS DE TERRAIN

DESCRIPTION DU PROJET

CONTENU DU PROJET	<p>Composante 1 : Réalisation d'une carte d'occupation du sol permettant d'identifier et de géo-localiser les risques et vulnérabilités, en lien avec l'auto-construction illégale des bas-fonds, et répertoriant les caractéristiques écologiques des bas-fonds. Le diagnostic qui résultera de cette composante constituera la base du projet présenté ici. Il doit toucher aussi bien les aspects institutionnels, juridico-légal, humain, que les aspects géophysiques et écologiques.</p> <p>Composante 2 : Reconquête des bas-fonds Cette composante se concrétisera par des aménagements « verts » (végétaux) des zones identifiées et libérées. Elle fera l'objet d'actions de consultation des parties prenantes, et devra reposer sur des recherches écologiques rigoureuses et ancrées dans l'écosystème local, sur la base des vulnérabilités identifiées précédemment.</p> <p>Composante 3 : Communication et sensibilisation L'enjeu de cette composante est que les riverains connaissent et s'approprient le projet et surtout l'espace. S'ils ne sont pas occupés, nombre de ces bas-fonds servent aujourd'hui souvent de dépotoirs sauvages ou de toilettes publiques. Afin de pérenniser le nouvel usage de l'espace, il est essentiel de travailler main dans la main avec les populations et de démontrer les bénéfices de cette opération sur le court et long terme.</p> <p>Composante 4 : Suivi et gestion Définition d'une stratégie de sortie de projet, à mettre en place des outils avec les parties prenantes concernées permettant de suivre l'état de la zone humide et de pouvoir intervenir et entretenir de manière régulière.</p>
LOCALISATION	Le projet devra identifier une ou plusieurs zones situées dans les bas-fonds de Libreville, et dont la localisation centrale permettra d'agir stratégiquement sur les risques d'inondation et de glissement de terrain.
CARTOGRAPHIE	<p>La ville de Libreville est exposée régulièrement aux catastrophes naturelles telles que les inondations, les glissements de terrains et l'érosion maritime. Les inondations, en particulier, constituent un problème crucial pour les populations de Libreville. Les espaces qui sont sujets à cette catastrophe naturelle ont une superficie assez importante, c'est-à-dire 53,20 Km² soit 42,5 % de la superficie totale de la commune.</p> <p>Les zones inondables sont identifiées dans les parties Nord et Sud de la commune de Libreville. A l'échelle de commune même, les risques d'inondations sont identifiés suivant les espaces humides et les environs des exutoires occupés par des ménages.</p>  <p>La carte illustre la localisation de Libreville le long du littoral, avec le Parc National d'Akanda à l'est. Elle met en évidence les zones inondables (en bleu et vert foncé) et les espaces verts (en vert clair). Le littoral est marqué par l'Estuaire du Gabon. La légende indique les limites du parc d'Akanda, la voirie (artères principales, chemins de fer), les limites administratives (communes, conglomérats), les limites d'aménagement, les espaces verts (cultures, forêt, friches, espace sportif), et les zones inondables (100-150, 100-250, 250-500, versants bas < 10m).</p>

OBJECTIF

L'objectif principal du projet est de renforcer la résilience de la ville de Libreville aux effets du changement à travers une occupation du sol régulée et des solutions basées sur la nature pour un usage hybride de l'espace naturel

DESCRIPTION DU PROJET

A Libreville, certaines hauteurs de collines ont été prises d'assaut par les populations dans leur installation dès les années 1970, bien avant que des espaces bien moins culminants ne le soient. Depuis lors, la ville qui se développait sans contrainte dans la plaine littorale du bassin côtier, le long de l'estuaire du Komo, a commencé à s'étendre sur de larges vallées marécageuses et des collines de l'est et sud-est de Libreville.

Cette urbanisation et imperméabilisation croissante des sols sur des terrains instables et inondables accroît d'une part la vulnérabilité des habitants, et d'autre part la superficie touchées par ces débordements. Les fonds de vallée étant naturellement des réservoirs capables d'absorber et de retenir l'eau lors de crues et pluies intenses, ne sont aujourd'hui plus en mesure de fournir ces services. Cette incapacité à faire face à des événements climatiques n'en est que plus importante compte tenu du changement climatique, dont les scientifiques peuvent déjà clairement observer les effets - à savoir, notamment la fréquence et l'intensité des épisodes de pluie.

Le système naturel de drainage est occupé par des habitations et congestionné par des déchets solides qui s'accumulent et rendent la situation impossible. Ces épisodes pluvieux, de plus en plus importants et fréquents, résultent en des dommages matériels et humains colossaux.

Ce projet répond à plusieurs thématiques et préoccupations. D'abord, il s'agissait de faire face au problème de l'auto-construction (anarchique et illégale) dans les bas-fonds de Libreville et sur les zones vulnérables aux inondations. Il est dans un premier temps question d'identifier les espaces en question afin de pouvoir qualifier la nature et la quantité des occupations illégales. Aussi, il est probable que les zones identifiées nécessitent un plan d'action de réinstallation, ce qui devrait faire l'objet d'un projet en soi.

Le projet ci-présent concerne donc les zones où la nécessité de déguerpier ces populations et de les relocaliser sur des espaces appropriés, en tenant compte de leurs spécificités communautaires et économiques, n'est pas nécessaire.

Enfin, il s'agit de réfléchir à comment attribuer à ces espaces un usage hybride :

- (i) des espaces ayant pour vocation de fournir des trames vertes et bleues continues et liées entre elles d'épanouissement de la biodiversité locale ;
- (ii) des espaces permettant de créer des zones tampons permettant de lutter contre les inondations en temps de grandes pluies, ainsi que de lutter contre les glissements de terrain ;
- (iii) de fournir, hors période d'inondations, un espace public de rencontres communautaires, pouvant faire l'objet d'un circuit piéton et d'actions de sensibilisation à la biodiversité et au changement climatique.

Ainsi, le projet comporte les composantes suivantes :

Composante 1 : Réalisation d'une carte d'occupation du sol permettant d'identifier et de géolocaliser les risques et vulnérabilités, en lien avec l'auto-construction illégale des bas-fonds, et répertoriant les caractéristiques écologiques des bas-fonds

- Production cartographique sur la base d'imagerie satellite et de données géophysiques
- Travail de terrain pour identifier les caractéristiques écologiques et pédologiques
- Caractérisation et analyse de la vulnérabilité géographique (inondations, terrain pentu) et humaine (économique, précarité du logement...)
- Analyse des différentes politiques et cadres institutionnels présents et effectifs dans la ville
- Organisation d'un atelier de consultation avec les parties prenantes, dont la population, afin de cartographier les espaces stratégiques

Composante 2 : Reconquête des bas-fonds

- Nettoyage de la zone identifiée
- Élaboration de notes conceptuelles et définition d'options de végétalisation et d'aménagement pour reconquérir les bas-fonds sélectionnés
- Définition des espèces de plantes qui pourront être privilégiées dans la réhabilitation de l'espace
- Étude avancée des impacts économiques, environnementaux, sociaux et climatiques des projets proposés
- Aménagements paysagers
- Mise en place de points de collecte des déchets stratégiquement afin d'éviter les dépôts sauvages

F. Fiches de projets

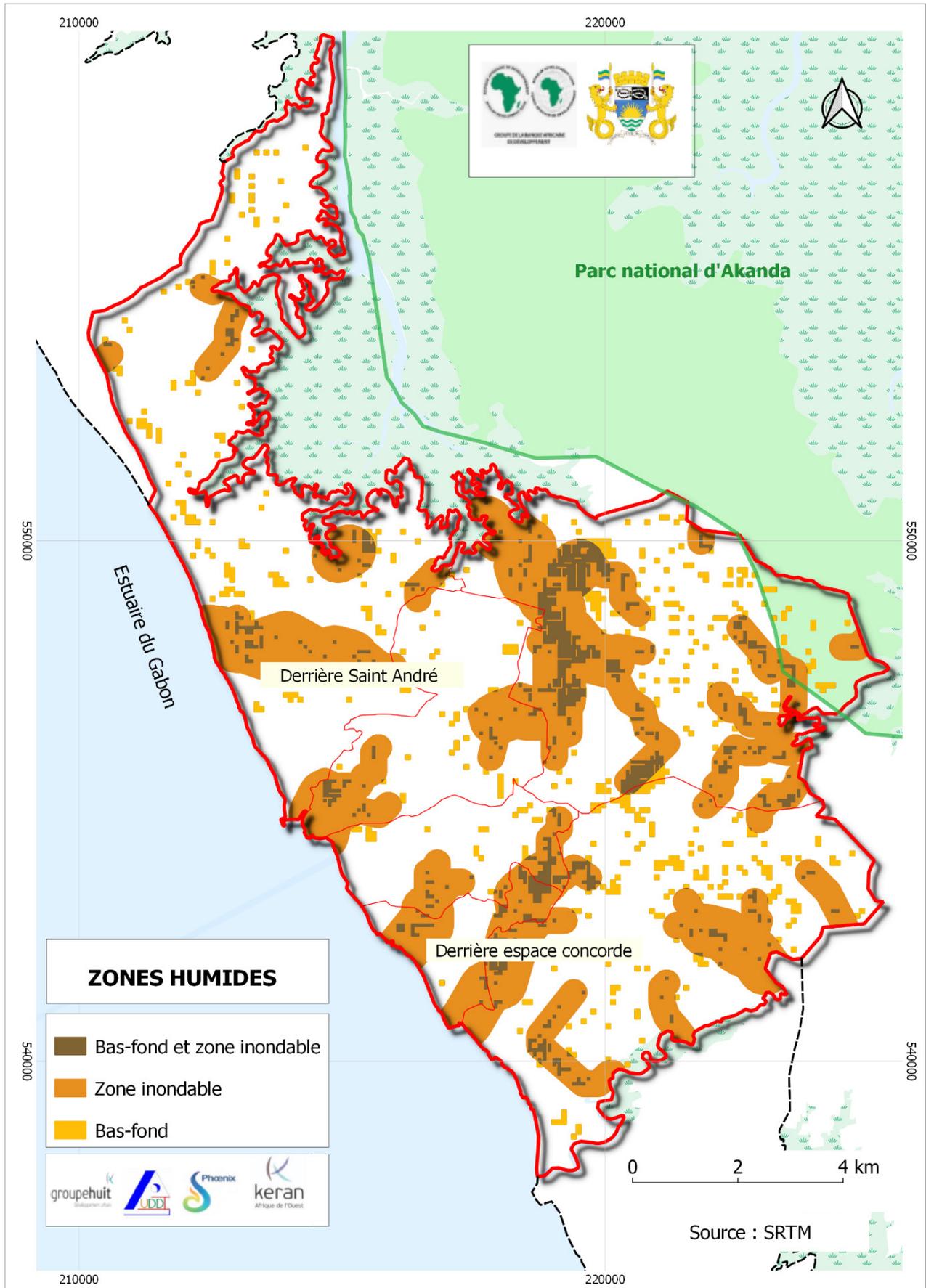
	<p>Composante 3 : Communication et sensibilisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Production de matériel éducatif à destination des riverains, relativement aux espèces choisies, à leur importance, ainsi qu'aux solutions face aux effets du changement climatique • Rencontre avec les chefferies de quartiers pour sensibiliser les populations au projet <p>Composante 4 : Suivi et gestion</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'un plan de gestion de biodiversité • Mise en place d'une réglementation régulant l'espace • Mise à disposition des données SIG et renforcement des capacités techniques du personnel recruté pour le suivi et la gestion du bas-fond • Définition d'une stratégie de sortie de projet, à mettre en place des outils avec les parties prenantes concernées permettant de suivre l'état de la zone humide et de pouvoir intervenir et entretenir de manière régulière.
RESULTATS ATTENDUS EN TERMES DE QUALITATIFS ET QUANTITATIFS	<ul style="list-style-type: none"> • Les bas-fonds constituent une trame verte et bleue efficace contre les inondations et les glissements de terrain • Les bas-fonds sont connus, fréquentés et respectés par les habitants qui peuvent accéder à pied à l'espace par temps secs • Les accès à ces espaces sont réglementés, régulés et contrôlés • Des équipes techniques sont formées pour l'entretien et la gestion de l'espace
MAITRISE DU FONCIER	<p style="text-align: center;">OUI NON</p>
RISQUES	<ul style="list-style-type: none"> • Détérioration de l'espace par des pollutions - déchets solides et ménagers, pollution liquide et organique trop importante • Mauvaise gestion ou absence de gestion au long terme • Occupation illégale des bas-fonds • Insécurité de la zone • Difficultés de coordination entre les différentes parties prenantes • Augmentation des populations de moustiques
PRISE EN COMPTE DU GENRE	<p style="text-align: center;">OUI NON</p>
PRISE EN COMPTE DU HANDICAP	<p style="text-align: center;">OUI NON</p>
PERTINENCE SOCIALE, ENVIRONNEMENTALE ET ECONOMIQUE	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcement de la résilience urbaine de Libreville • Renforcement de la biodiversité urbaine et de ses capacités écosystémiques • Embellissement de l'espace et amélioration du cadre de vie • Renforcement du lien social via un aménagement public • Meilleure connaissance des habitants du changement climatique et des questions environnementales • Plus-value foncière sur l'espace environnant • Volonté de la ville de lutter contre l'auto-construction et d'œuvrer pour une ville propre et verte • Possibilité de réplcation
ARTICULATION AVEC DES AUTRES PROJETS	<ul style="list-style-type: none"> • AGEOS : détient de nombreuses données et images satellite à haute définition et fine résolution • Etudes de planification urbaine et d'aménagement des quartiers précaires
VISIBILITE ET LISIBILITE	<p>La ville valorise son patrimoine naturel et optimise les services écosystémiques et solutions basées sur la nature pour faire face au changement climatique et améliorer les conditions de vie de ses habitants.</p>
IMPACTS	<ul style="list-style-type: none"> • Environnement : amélioration de la salubrité, limitation des impacts des inondations • Planification urbaine : une cartographie fiable des vulnérabilités et de l'occupation du sol permet d'anticiper l'urbanisation et d'optimiser les aménagements • Sociologie : amélioration de la qualité de vie et de la santé de la population • Foncier : valorisation foncière et embellissement du quartier • Éducation : les populations, et notamment les enfants, sont sensibilisés à l'environnement • Économie : développement d'activités liées à la gestion des espaces naturels de Libreville
INDICATEURS DE SUIVI	<ul style="list-style-type: none"> • Écologie des populations : suivi des espèces • Fréquentation du lieu par temps sec • Capacité d'absorption (m3) par temps pluvieux • Stabilisation du sol • Non-occupation du sol par du bâti • Quantité de déchets collectés autour de la zone

INSTITUTIONNALISATION

ACTEURS IMPLIQUES	Le Ministère de la Protection de l'Environnement et des Ressources Naturelles, de la Forêt et de la mer, le Ministère de la Famille et la Protection Sociale concernant les questions liées au genre, le Ministère de la Santé Publique concernant l'hygiène, le Ministère des Travaux Publics, de l'Équipement et des Infrastructures qui est responsable de l'amélioration du cadre de vie des populations
MAITRISE D'OUVRAGE	Le Ministère de la Protection de l'Environnement et des Ressources Naturelles
CAPACITE ET EXPERIENCE DE LA MAITRISE D'OUVRAGE DANS LE DOMAINE	OUI
IMPLICATION DE LA COOPERATION DECENTRALISEE	OUI
APPUI PAR UN PARTENAIRE EXTERIEUR	OUI
MONTAGE ET DEFINITION DES RESPONSABILITES	OUI
BENEFICIAIRES DU PROJET	Les habitants de Libreville

COÛTS

ETUDES A REALISER	<ul style="list-style-type: none"> • Etude d'impact environnemental et social • Etude institutionnelle • Etude de biodiversité • Etudes topographiques • Etudes hydrologiques
COUT GLOBAL	<p>Le goût global des travaux sur les espaces humides est relatif à la superficie à réhabiliter. Notre travail de cartographie a établi à 5 320 hectares de zones humides réparties dans Libreville. Si la superficie du projet est équivalent à 10% des zones humides de la ville, le budget correspondrait à 3 990 000 \$ US (Sur une base de 532 ha x 7500\$). En intégrant toutes études et les imprévus, le coût global est de 7 289 000 \$ US.</p> <p>*Pour rappel, le projet ci-présent, et son budget, ne concernent que les zones où il n'est pas tenu de déguerpir ces populations et de les relocaliser sur des espaces appropriés. Un PAR et les travaux relatifs à un projet de relocalisation, ne font donc pas partie du budget.</p>
COUT DES ETUDES	<p>Les prix des études ci-dessous sont relatives à la surface totale des zones humides à Libreville, soit 5 320 hectares. Cela est à redimensionner selon la taille effective de la zone à étudier.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Etude d'impact environnemental et social - 500 000 \$ US • Etude institutionnelle (engagement des parties prenantes ?) - 350 000 \$ US • Etude de biodiversité - 250 000 \$ US • Etudes topographiques - 300 000 \$ US • Etudes hydrologiques - 1 500 000 \$ US <p>Somme totale des études : 2 900 000\$ US</p>
COUT DU PROJET	<ul style="list-style-type: none"> • Travaux sur l'ensemble des sites à Libreville : 39 900 000 \$ US • Travaux pour projet pilote (estimé à 10% de l'ensemble des sites) : 3 990 000 \$ US
IMPREVUS (10%)	399 000 \$ US
PARTENAIRE FINANCIER	BAD, AFD, banque mondiale
AUTRES PARTENAIRE	ONG et Association
DUREE D'EXECUTION	24 mois



CARTE 3: IDENTIFICATION DES BAS-FONDS

Fiche projet 2 : Entretien et gestion des espaces par un système SIG

VILLE VERTE	
AXE 2	GARANTIR LA PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE LOCALE PAR DES MESURES ET REGLEMENTATIONS SUR LA PROTECTION DE L'ECOSYSTEME NATUREL ET CONTRE LA SURCONSOMMATION DU FONCIER AGRICOLE
PROJET 3	ENTRETIEN ET GESTION DES ESPACES VERTS EXISTANTS PAR LA MISE EN PLACE D'UNE PLATEFORME SIG CENTRALISANT LES INFORMATIONS RELATIVES AUX CARACTERISTIQUES ECOLOGIQUES ET A L'ETAT DU PATRIMOINE NATUREL DE LIBREVILLE

DESCRIPTION DU PROJET

CONTENU DU PROJET	<p>La problématique de la protection du patrimoine naturel de la ville de Libreville reste un enjeu important pour les autorités. Mais les différentes structures en charge de l'environnement rencontrent d'énormes difficultés liées à cette gestion du patrimoine naturel dont la valorisation devra passer par une meilleure connaissance de l'emprise spatiale de ces espaces et de leur potentiel écologique et social.</p> <p>Il est dès lors apparu que la priorité était d'établir une base de données centralisées et géolocalisées sur le patrimoine naturel existant qui permettrait de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • connaître l'emplacement des espaces verts actuels (qui est un préalable à la protection et à la gestion); • connaître leurs caractéristiques et leur état (pour planifier une valorisation des atouts dont ils disposent); • déployer de manière optimale les moyens techniques nécessaires à leur entretien. <p>C'est en cela que réside l'intérêt de ce projet qui se propose de créer un cadre d'entretien et gestion des espaces verts existants par la mise en place d'une plateforme SIG qui centralise les informations relatives aux caractéristiques écologiques et à l'état du patrimoine naturel de Libreville.</p> <p>Ce travail devra s'inscrire dans le temps afin de pouvoir permettre le suivi de l'état de ces espaces, et la possibilité de le visualiser en temps réel sur la plateforme centrale de gestion. Enfin, ce projet devra comporter une composante de renforcement des capacités techniques du personnel en charge, ainsi que d'achat d'équipement permettant un suivi et un entretien réguliers et durables des espaces verts de la ville.</p> <p>Une autre composante de ce projet est le renforcement des capacités des services de la municipalité de Libreville dans pour la protection de ses espaces verts par une mise en œuvre d'une unité de coordination technique en matière de gestion de données et d'informations (collecte, stockage et traitement) sur les ressources naturelles (notamment floristiques) de la zone de Libreville.</p>
LOCALISATION	<ul style="list-style-type: none"> • Ensemble du périmètre urbain de Libreville : qui contient des espaces verts à vocations variables (parcs et jardins pour les randonnées pédestres, forêts et mangroves d'intérêt écologique) • Les étendues de mangroves et de forêts à proximité de la ville qui jouent pour elle un rôle écotouristique majeur (la forêt classée de Mohanda et le parc national d'Akanda par exemple)
CARTOGRAPHIE	<p>Faire une représentation cartographique de ces espaces verts qui constituent une base graphique permettant de connaître les différentes localisations et d'en calculer les emprises spéciales. Il s'agit d'un état des lieux du patrimoine forestier de la ville de Libreville.</p> <p>Cette cartographie peut être réalisée de deux manières :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La première, par l'usage d'images satellites à traiter sous des logiciels de télédétection. L'idée étant d'extraire les différents espaces verts et de les différencier de toutes les autres formes d'occupation du sol ; • La seconde avec une cartographie à l'issue d'une collecte de données à réaliser par un GPS ou un drone. A ce niveau, le principal défi reste celui de connaître la localisation et la superficie de chacun de ces espaces verts afin de penser aux modes de sa gestion.

<p>OBJECTIF</p>	<p>L'objectif général de ce projet est la gestion durable des ressources naturelles, c'est-à-dire la connaissance de leur état de référence, le suivi des dynamiques par la mise en place d'un système d'information géographique.</p> <p>Les objectifs subsidiaires sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Définir, dans une note méthodologique, l'approche (différentes étapes) et les moyens nécessaires pour : établir une situation de référence des ressources dans la zone d'intervention, (ii) choisir (éventuellement) des sites pilotes représentatifs pour le suivi annuel des dynamiques des ressources naturelles, (iii) Elaborer un Système d'Information Géographique cohérent et fonctionnel pour la planification des interventions • Assurer la formation des agents en géomatique (utilisation du SIG) afin de leur permettre de faire l'inventaire et le suivi des ressources forestières de Libreville. <p>Le second objectif spécifique ci-dessus pourrait être utile pour atteindre le premier. En ce sens que ces agents peuvent être utiles lors de missions de terrain</p>
<p>DESCRIPTION DU PROJET</p>	<p>Seul le centre de la ville de Conakry (Communes de Kaloum et, partiellement, de Dixinn et Matam) est couvert par un système d'assainissement collectif. Il est constitué de 6500 branchements, 100 km de réseau d'égouts, 5 stations de relevage et une station d'épuration par lagunage. Mis en service en 2006, le système n'est plus opérationnel depuis 2012 en raison de difficultés d'entretien et de maintenance dues à une mauvaise gestion. La presque totalité des eaux usées sont aujourd'hui rejetées dans les cours des concessions, les rues, les caniveaux et dans des puisards très rudimentaires et, ainsi, se retrouvent dans le milieu naturel sans aucun traitement, favorisant ainsi la pollution du sol, des puits, des eaux de surface, etc.</p>
<p>DESCRIPTION DU PROJET</p>	<p>Les travaux de terrain (GPS) et de recherches documentaires doivent permettre d'atteindre des résultats intermédiaires dans le processus de mise en place du système d'informations géographiques de ce programme.</p> <p>Les résultats suivants sont attendus :</p> <p>INVENTAIRE DES DONNEES</p> <p>Partant des besoins en information exprimés par les participants, un inventaire exhaustif des données thématiques disponibles et à acquérir ou à collecter doit être réalisé. Le contenu thématique des différents types d'informations seront définis et discutés pour harmoniser les nomenclatures à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les étendues d'espaces verts qui regroupent les types (forêt ferme ou mangroves, ou jardins de détente) existants ou à réaliser dans les sites d'intervention ; • les données thématiques disponibles ou à collecter pour les besoins du SIG; • les couches géographiques et topographiques composées de toutes les données et informations géographiques contextuelles des sites <p>Cette activité doit être poursuivie durant des mois par les agents de l'équipe pour compléter toutes les informations manquantes des jeux de données identifiées durant un atelier participatif dans pour la mise en place de ce SIG.</p> <p>ELABORATION DE FICHES DE COLLECTE DE DONNEES PAR GPS</p> <p>Pour harmoniser et faciliter la collecte de données sur le terrain et leur saisie, une partie des travaux de la session GPS sera consacrée à la description des types d'information à collecter et à saisir dans un protocole d'enquêtes de terrain avec un GPS</p> <p>Il s'agit de de différentes fiches pour les différents espaces verts (à protéger ou à mettre en place) dont la fonctionnalité et d'enregistrer pour chaque site les informations nécessaires à sa connaissance et à l'intérêt de sa protection. Le remplissage des différentes fiches pourra par exemple être pratiqué dans un fichier Excel pour faciliter la saisie des fiches dans un format numérique compatible avec QGis.</p> <p>CONCEPTION DE CARTES THEMATIQUES</p> <p>La conception de cartes thématiques constitue l'objectif de la collecte de données actuelles sur les zones d'intervention.</p> <p>Ainsi avec les jeux de données disponibles et à collecter, les catégories de cartes ci-après peuvent être rapidement produites :</p> <ul style="list-style-type: none"> • cartes de localisation des zones et sites d'intervention et la connaissance de leur la situation de référence ; • cartes de zonage multicritère des sites d'enquêtes et d'intervention; • cartes thématiques de répartition spatiotemporelle des différents espaces verts ; <p>CONSTITUTION DE LA BASE DE DONNEES DU SIG</p> <p>Le modèle conceptuel de la base de données du SIG organise l'ensemble des données disponibles ou à collecter sous différentes bases thématiques contenues dans un répertoire dont la dénomination reste à trouver.</p>

RESULTATS ATTENDUS	<ul style="list-style-type: none"> • Les espaces naturels sont clairement identifiés, géolocalisés, et stockés y compris leurs caractéristiques et leurs surfaces • Une base de données dynamique en ligne est créée et mise à disposition de la municipalité de Libreville • La municipalité est outillée pour assurer une gestion efficace et durable des espaces naturels
ETAPES NECESSAIRES	<ul style="list-style-type: none"> • Etape 1 : Collecte de données • Etape 2 : Stockage dans une base de données • Etape 3 : Traitement de données • Etape 4 : Cartographie et mise en ligne des cartes dynamiques.
MAITRISE DU FONCIER	OUI Le maitrise du foncier est nécessaire afin d'en assurer le contrôle et la gestion sur le long terme
RISQUES	
PRISE EN COMPTE DU GENRE	ON/AUI NON
PRISE EN COMPTE DU HANDICAP	N/A
PERTINENCE SOCIALE, ENVIRONNEMENTALE ET ECONOMIQUE	L'avantage principale dans ce projet concerne la préservation des espaces naturels de Libreville. La mise en place des outils de gestion efficace offre la possibilité aux acteurs habilités de maitrise les périmètres des forêts et autres espaces naturelles. Face à la croissance urbaine, l'outil est très utile dans la lutte contre les consommations du foncier des espaces naturels.
ARTICULATION AVEC DES AUTRES PROJETS	L'élaboration des documents d'urbanisme et les études globales sur les espaces humides constituent des projets pertinents ayant les mêmes ambitions sur le plan climatique et environnemental. Les espaces naturels de types mangroves peuvent se retrouver dans le référencement des espaces humides. Ainsi ce travail de base de données sera utiles pour tous les autres projets sur la biodiversité locale.
VISIBILITE ET LISIBILITE	
IMPACTS	
INDICATEURS DE SUIVI	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'espaces enregistrés dans la base de données • Pertinence des caractéristiques des données stockées • Niveau d'efficacité de la municipalité dans l'exploitation de la base de données et la gestion des espaces naturels

CADRE INSTITUTIONNEL

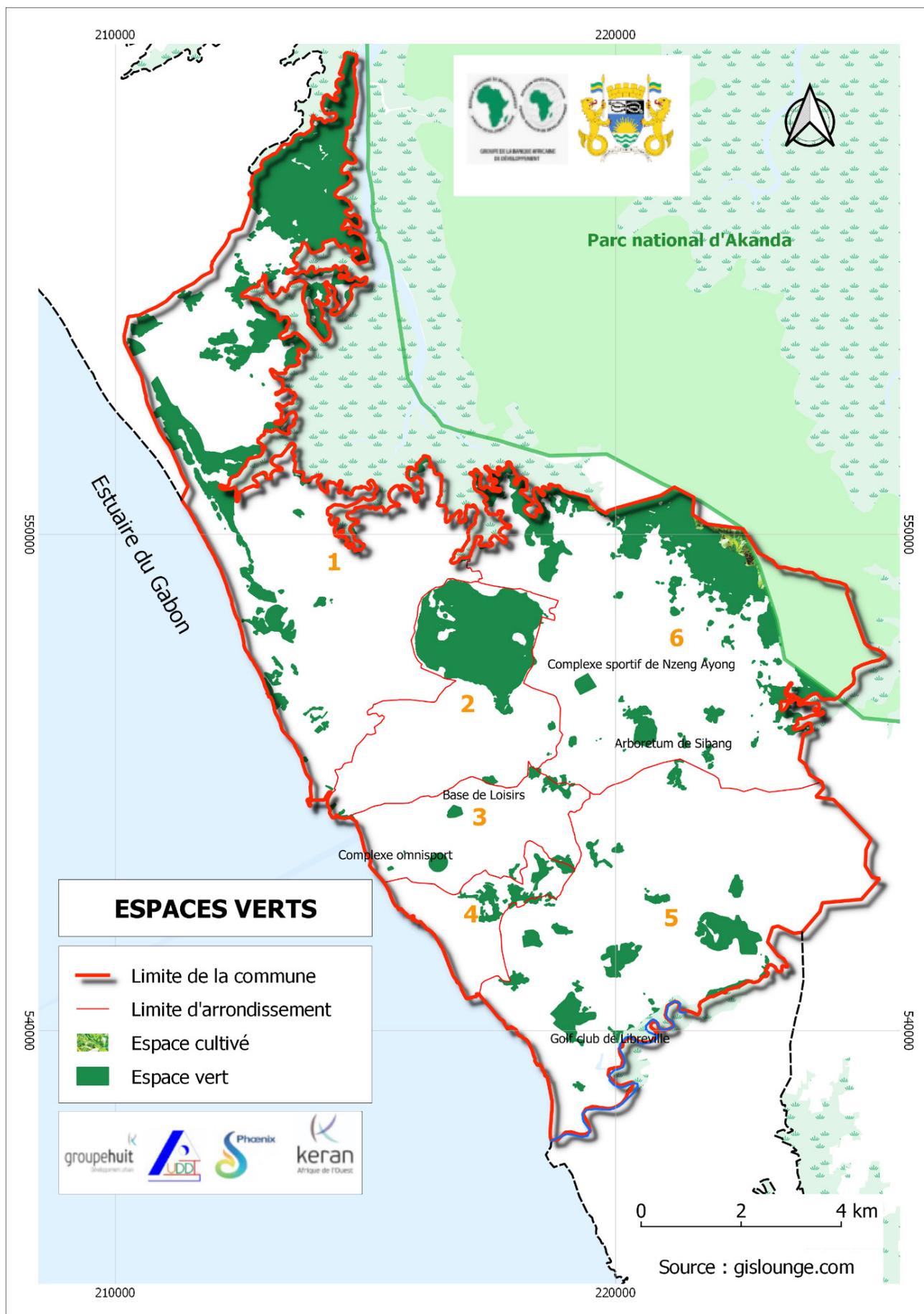
ACTEURS IMPLIQUES	<ul style="list-style-type: none"> • Ministre des Eaux, des Forêts, de la Mer, de l'Environnement, Chargé du Plan Climat, et du Plan d'Affectation des Terres • Direction régionale en charge des forêts et de l'environnement • Municipalité de Libreville • Mairies d'arrondissement • Syndicats et association qui oeuvrent pour l'environnement • Acteurs privés
MAITRISE D'OUVRAGE	<ul style="list-style-type: none"> • Maître d'ouvrage : Municipalité de Libreville ; • Maître d'ouvrage délégué : Direction régionale ou Agence d'Exécution des Activités de la filière forêt bois (AEAFFB)
CAPACITE ET EXPERIENCE DE LA MAITRISE D'OUVRAGE DANS LE DOMAINE	OUI
IMPLICATION DE LA COOPERATION DECENTRALISEE	OUI
APPUI PAR UN PARTENAIRE EXTERIEUR	OUI
MONTAGE ET DEFINITION DES RESPONSABILITES	OUI
BENEFICIAIRES DU PROJET	

F. Fiches de projets

COÛTS

ETUDES A REALISER	<ul style="list-style-type: none">Études de géolocalisation et d'archivage
COÛT TOTAL	128 000 \$ US
COÛT DU PROJET	<ul style="list-style-type: none">Missions de terrain : 30 000 \$ USCréation de la plateforme : 50 000 \$ US
IMPREVUS	8 000 \$ US (10%)
PARTENAIRE FINANCIER	BAD
AUTRES PARTENAIRES	ONG, Acteurs privés
DUREE D'EXECUTION	6 mois





CARTE 4 - IDENTIFICATION DES ESPACES VERTS A GERER

Fiche projet 3 : Création d'espaces communautaires pour la jeunesse

VILLE VERTE	
AXE 2	GARANTIR LA PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ LOCALE PAR DES MESURES ET RÉGLEMENTATIONS SUR LA PROTECTION DE L'ÉCOSYSTÈME NATUREL ET CONTRE LA SURCONSOMMATION DU FONCIER AGRICOLE
PROJET 3	CRÉATION D'UN ESPACE COMMUNAUTAIRE, VISANT PARTICULIÈREMENT LA JEUNESSE, MUTUALISANT DES INFRASTRUCTURES SPORTIVES, CULTURELLES ET ÉDUCATIVES AU CŒUR D'UNE ZONE À FORTE IMPORTANCE ÉCOLOGIQUE

DESCRIPTION DU PROJET

CONTENU DU PROJET	<p>Ce projet comporte 4 grandes composantes :</p> <p>Composante 1 : Identification du site et conceptualisation. Cette composante visera à définir de manière participative quel sera la zone d'intervention la plus stratégique. Pour ce faire, l'identification devra faire l'objet d'une étude i) de biodiversité et ii) auprès des écoles et des populations. Ce projet ayant une importance sociale et communautaire centrale, il sera déterminant d'intégrer les différentes parties prenantes au projet afin d'en faire un espace pensé par et pour les riverains. Cette composante fera également l'objet d'un travail de recherche écologique permettant de comprendre comment valoriser au mieux l'espace comme corridor de biodiversité.</p> <p>Composante 2 : Travaux de construction d'un espace public comprenant des équipements sportifs et des espaces naturels Pour donner forme au projet, le site sera défini clairement. Il peut s'agir de faire une nouvelle construction sur un site grand et adapté aux ambitions du projet. Les études APS, APD et le DCE seront réalisées par un consultant qui sera recruté par le maître d'ouvrage. Les entreprises d'exécution seront aussi sélectionnées selon la procédure qui sera en charge du financement. Les travaux seront exécutés sous la supervision d'un consultant technique qui aura pour responsabilité de produire des rapports d'avancement et d'organiser des réceptions avant de livrer l'équipements aux bénéficiaires.</p> <p>Composante 3 : Sensibilisation et participation Cette composante est complémentaire avec la composante 1, puisqu'elle définit le matériel de communication et éducatif qui va être mis en place dans cet espace. Cela doit être travaillé avec les écoles et avec des professionnels écologues capables de communiquer un contenu scientifique (sur les écosystèmes, la nature, différentes espèces locales, le changement climatique etc.) à une audience jeune et non-experte.</p> <p>Composante 4 : Mise en place d'une unité de gestion du lieu Il est important pour que cet espace soit pérenne qu'il soit géré efficacement. Il faudra d'abord déterminer si cet espace est à but non-lucratif ou si il doit faire l'objet d'un business model pour financer l'entretien au long terme de la zone.</p>
LOCALISATION	<p>Ce projet correspond à une volonté forte de la mairie, qui a d'ailleurs identifié un site se situant derrière l'Eglise Saint André. Cela devra faire l'objet d'une étude de faisabilité, ainsi que d'une étude d'impact, mais l'espace est actuellement disponible (terrain qui appartient à la mairie) et considéré comme central pour ce type de service communautaire.</p> <p>Lors de la restitution, il a été suggéré que le lieu qui pourrait être choisi pour ce projet soit plutôt le centre culturel de la concorde, du fait qu'il se trouve au milieu de sept bibliothèques, et pourrait alors pleinement embrasser le caractère culturel du projet.</p>
CARTOGRAPHIE	
OBJECTIF	L'objectif principal de ce projet est d'offrir à la jeunesse de Libreville un espace public de qualité proposant des infrastructures de sport et des aires de rencontre tout en permettant de sensibiliser aux questions environnementales et climatiques
DESCRIPTION DU PROJET	L'agglomération de Libreville abrite 403 écoles préscolaires et primaires. Les écoles préscolaires (maternelles et jardins d'enfants) sont généralement intégrées aux écoles primaires. Si le taux net de scolarisation (TNS) est très important et se situe à 91,25% à Libreville (PNUD, 2008), de nombreux établissements scolaires publics de Libreville présentent des états de vétusté avancée (PNUD, 2008). En outre, la plupart des établissements ne dispose pas de cantine, de sanitaires en bon état et d'aires de jeux.

DESCRIPTION DU PROJET	<p>En effet, si le potentiel académique de Libreville est important, la jeunesse ne bénéficie pas encore de suffisamment d'équipements et d'espaces publics pour se détendre, faire du sport ou se cultiver. Ces équipements sportifs seront au cœur d'un espace vert particulièrement riche, qui fera l'objet d'une sensibilisation accrue des populations, comprenant un volet éducation, à destination principale des enfants et des jeunes Librevillois. Cet espace de loisir pour la jeunesse aura vocation à sensibiliser cette dernière sur le potentiel naturel du Gabon, et sur les capacités que cela comprend pour faire face aux effets du changement climatique.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Composante 1 : Identification du site et conceptualisation • Composante 2 : Travaux de construction d'un espace public comprenant des équipements sportifs et des espaces naturels • Composante 2 : Sensibilisation et participation • Atelier participatifs menés avec les écoles du quartier • Composante 4 : Mise en place d'une unité de gestion du lieu 	
RESULTATS ATTENDUS EN TERMES DE QUALITATIFS ET QUANTITATIFS	<ul style="list-style-type: none"> • Le lieu est vert, propre et sécuritaire • Les enfants et les jeunes sont sensibilisés à la préservation de l'environnement et au changement climatique • Le lieu est fréquenté par des écoles, des associations et la population 	
ETAPES NECESSAIRES		
MAITRISE DU FONCIER	OUI	NON
RISQUES		
PRISE EN COMPTE DU GENRE	OUI	NON
PRISE EN COMPTE DU HANDICAP	OUI	NON
PERTINENCE SOCIALE, ENVIRONNEMENTALE ET ECONOMIQUE		
ARTICULATION AVEC DES AUTRES PROJETS		
VISIBILITE ET LISIBILITE		
IMPACTS		
INDICATEURS DE SUIVI		

INSTITUTIONNALISATION

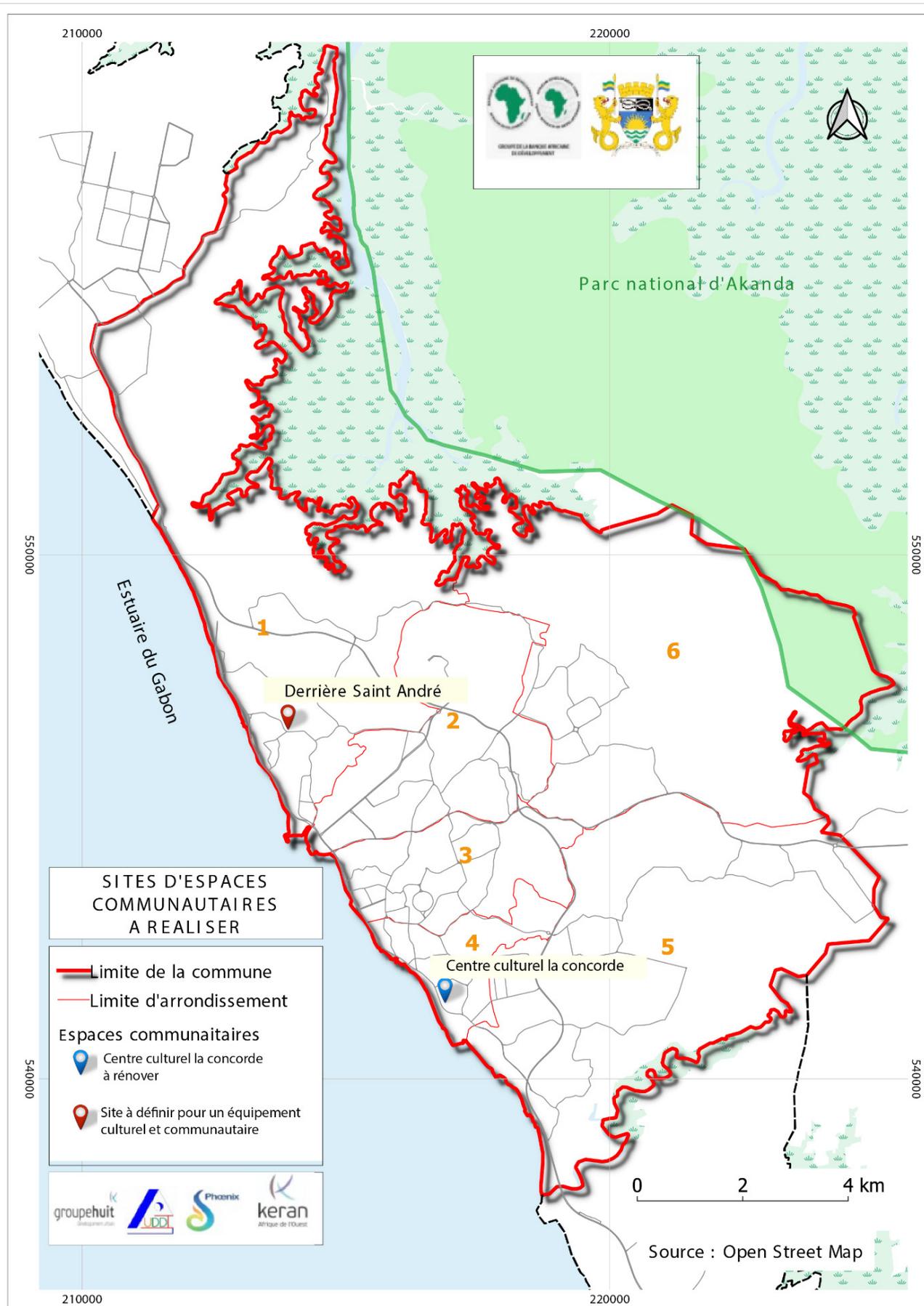
ACTEURS IMPLIQUES	<ul style="list-style-type: none"> • Ecoles maternelles, primaires et secondaires de Libreville, • Ministère de l'Education, Direction de l'Education Nationale 	
MAITRISE D'OUVRAGE	<ul style="list-style-type: none"> • Ministère de l'Education 	
CAPACITE ET EXPERIENCE DE LA MAITRISE D'OUVRAGE DANS LE DOMAINE	OUI	
IMPLICATION DE LA COOPERATION DECENTRALISEE	OUI	
APPUI PAR UN PARTENAIRE EXTERIEUR	OUI	
MONTAGE ET DEFINITION DES RESPONSABILITES	OUI	
BENEFICIAIRES DU PROJET	Jeunesse de Libreville, particulièrement les écoles	

F. Fiches de projets

COÛTS

ETUDES A REALISER	<ul style="list-style-type: none">• Etude d'impact environnemental et social• Etudes techniques• Plan de communication• Business model du lieu
COÛT GLOBAL	5 165 000 \$ US
COÛT DES ETUDES	<ul style="list-style-type: none">• EIES : 300 000 \$ US• Etudes techniques : 410 000 \$ US• Plan de communication : 150 000 \$ US
COÛT DU PROJET	4 100 000 \$ US
IMPREVUS	205 000 \$ US
PARTENAIRE FINANCIER	BAD, AFD
AUTRES PARTENAIRES	ONG, Associations
DUREE D'EXECUTION	24 mois





CARTE 5: LOCALISATION DES ESPACES DESTINES AU PROJET CULTUREL ET COMMUNAUTAIRE

3. Ville compétitive

Fiche projet 1 : aménagement des gares et pôles d'échanges

VILLE COMPETITIVE	
AXE 3	CREER ET METTRE EN PLACE UN CADRE DE COORDINATION DES MODES DE TRANSPORT A LIBREVILLE TOUT EN INVESTISSANT DANS LA MODERNISATION DES INFRASTRUCTURES : STATIONS ET PÔLES D'ECHANGES
PROJET 26	PROJET D'AMELIORATION DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT URBAIN ET DE MOBILITES : AMENAGEMENT DES GARES ET DES POLES D'ECHANGES

DESCRIPTION DU PROJET

CONTENU DU PROJET	<p>Dans cette mission, il est proposé de réaliser une étude préalable sur la planification urbaine puis une autre étude de faisabilité de modernisation et de structuration du service. Ces études conduiront à l'élaboration des documents techniques et rapports cadres de planification et de gestion. Le volet institutionnel sera abordé à toutes les phases. L'ensemble du projet est structuré en 6 composantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Composante 1: Mise à jour du SDAU de Libreville ; • Composante 2: Etude de faisabilité sur le transport urbain et les mobilités à Libreville ; • Composante 3: Elaboration du Plan de Déplacements Urbains (PDU) de Libreville ; • Composante 4 : Identification des besoins en infrastructures et établissement d'un programme d'investissement ; • Composante 5 : Réalisation des études techniques, élaboration du DAO et travaux de construction des gares ; • Composante 6: Réalisation des études complémentaires EIES, CPR,...
LOCALISATION	Le projet concerne l'ensemble du réseau routier, les gares existantes et les offres de transport sur tout le périmètre de la ville de Libreville.
CARTOGRAPHIE	<ul style="list-style-type: none"> • Identification des principaux axes pour les lignes de transport en commun • Identification des pôles d'échanges à construire
OBJECTIF	<p>Ce projet vise à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mettre à jour les documents de planification urbaine ; • Créer et mettre en place un organe régulateur des offres de transport à Libreville ; • Rendre efficaces et attractives des offres de transport ; • Réaliser des infrastructures modernes pour le transport urbain et les mobilités à Libreville. <p>En plus du statut caduc du SDAU, la ville de Libreville n'est pas dotée d'un document cohérent de structuration et de planification du transport urbain et de mobilités permettant de gérer la cohabitation du transport artisanal avec les transports en communs structurés et toutes les formes de mobilités.</p> <p>Ce projet englobe des enjeux structurels (institutionnels et articulation des territoires), infrastructurels et communicationnels. Il comprend plusieurs aspects comme la construction et la réhabilitation des voiries et de nouvelles lignes de transport. Cependant, il parait important que ce projet soit plus holistique et intègre tous l'existant, ainsi que les flux de mobilité. Pour bien traiter le sujet, le projet est structuré en six composantes qui se complètent suivant le niveau d'avancement.</p>
DESCRIPTION DU PROJET	<p>Composante 1: Mise à jour du SDAU de Libreville</p> <p>La planification du transport et des mobilités passe par la planification globale de l'urbanisation de la ville et de son agglomération. C'est ainsi qu'une étude d'actualisation du SDAU et d'élaboration des POS s'avère fondamentale pour règlementer la croissance urbaine et l'utilisation des sols.</p> <p>Composante 2: Etude de faisabilité sur le transport urbain et les mobilités à Libreville.</p> <p>Cette étude a pour but d'identifier les offres de transport existants et les exploitants puis de relever les montages institutionnels possibles. A l'issue de cette étude, les acteurs seront clairement identifiés ainsi que le modèle économique adapté à la demande locale. Les cadres institutionnel et législatif doivent être établis et validés par toutes les forces vives habilitées.</p> <p>Composante 3: Élaboration du Plan de Déplacements Urbains (PDU) de Libreville.</p> <p>C'est une étude qui se veut exhaustive, en intégrant la planification, les infrastructures et la mise en place des institutions parapublics dotées de ressources techniques et financières pour coordonner, organiser, structurer et gérer le service.</p> <p>Dans cette étude, les concertations, les entretiens, les focus groupes, les ateliers ainsi que les débats publics avec des syndicats, des associations, des</p>

DESCRIPTION DU
PROJET

représentants de professions ou de secteurs économiques, seront privilégiés dans le but de prendre en compte toutes les sensibilités locales et d'offrir un service adapté à la population de Libreville et ses communes périphériques.

Composante 4 : Identification des besoins en infrastructures et établissement d'un programme d'investissement

Il sera ici question d'identifier les besoins en renforcement et modernisation des infrastructures de transports : pôles d'échanges, stations, voies réservées au bus, voirie urbaine destinée à la voiture, pistes cyclables, promenades et trottoirs.

Un programme d'investissement sera élaboré et chiffré pour permettre au maître d'ouvrage de rechercher des partenaires financiers pour la mise en œuvre des projets : redimensionnement de la voirie en fonction des offres de transports, construction et création des gares et arrêts bus, réalisation des pistes cyclables.

Composante 5 : Réalisation des études techniques, élaboration du DAO et travaux de construction des gares

L'élaboration des dossiers techniques dépend des types de projets. L'aménagement de la voirie concerne les grands axes sur lesquels il y a des lignes de bus à haute fréquence. : la N1, boulevard e l'indépendance, boulevard triomphal Omar Bongo Odimba et la voie express. Au total 60 km à aménager selon notre étude.

Les études techniques comprendront les sections de ces voies au-delà des limites des six arrondissements de Libreville. Les conditions réaménagement des voies nécessitent des relevés de terrain, les choix des sites en concertation avec les acteurs locaux.

Selon la SOGATRA, il y a 8 arrêts bus et 3 gares routières et une gare multimodale à Owendo. Etant donné que les déplacements urbains à Libreville vont au de-là du périmètre de la municipalité, il est important de prendre en compte des centralités ayant des impacts directs sur les déplacements à Libreville.

Au début de l'année 2021, il y avait un projet de construction d'un Aéroville qui comprend le nouvel aéroport de Libreville et un pôle d'échange. En plus de ce projet, très ambitieux, la construction de deux pôles d'échanges semble pertinente au niveau de la gare routière de Libreville (à proximité du marché Mont Bouët) et au niveau de la gare d'Owendo qui exerce une forte influence sur les activités de la ville de Libreville.

- La gare routière est centrale et située à proximité du grand marché (Mont Bouët) et des grands équipements de la ville. Elle est très fréquentée mais son périmètre n'est pas clairement défini. Cette gare routière joue un rôle déterminant dans l'organisation du système du transport et des mobilités à Libreville. De ce fait, sa structuration et son aménagement est une nécessité pour les habitants et pour les institutions publiques. Une étude socioéconomique est essentielle pour comprendre les phénomènes sociologiques et anthropologiques ayant des impacts sur l'espace public et les déplacements.
- La gare de Owendo, située à proximité du port (Commune d'Owendo) joue un rôle très important sur les mobilités urbaines de Libreville. Pour intégrer cette infrastructure dans le projet, l'implication des acteurs de la commune d'Owendo est nécessaire. L'ambition consiste à rénover cette gare. Couvrant une superficie estimée à au moins 2.34 ha, elle comporte le bâtiment principal de la gare ferroviaire et un parking ainsi que des espaces ouverts. Le réaménagement et sa mise à niveau sous la forme de pôle d'échange sera essentiel pour le transport urbain de Libreville.

Quant aux travaux, ils seront exécutés par les entreprises qui seront retenues suivant les critères de sélection du bailleur. L'exécution des travaux sera supervisée par des consultants qui seront recrutés suivant les critères techniques et financiers prédéfinis dans les termes de référence des AMI et DP lancés par le même bailleur.

Composante 6 : Réalisation des études complémentaires EIES, CPR, ...

La réalisation des infrastructures de transport aux normes aura des impacts sur les espaces naturels, la population et les activités socioéconomiques. Les études environnementales et sociales ainsi que leurs plans de gestion de d'action sont nécessaires et indispensables. Ces documents complémentaires seront accompagnés par des activités de terrain : enquêtes, entretiens, débats publics, des relevés et de négociations. Tous les acteurs seront mobilisés : acteurs publics, acteurs privés, société civile, syndicats sous le contrôle des juristes fonciers.

F. Fiches de projets

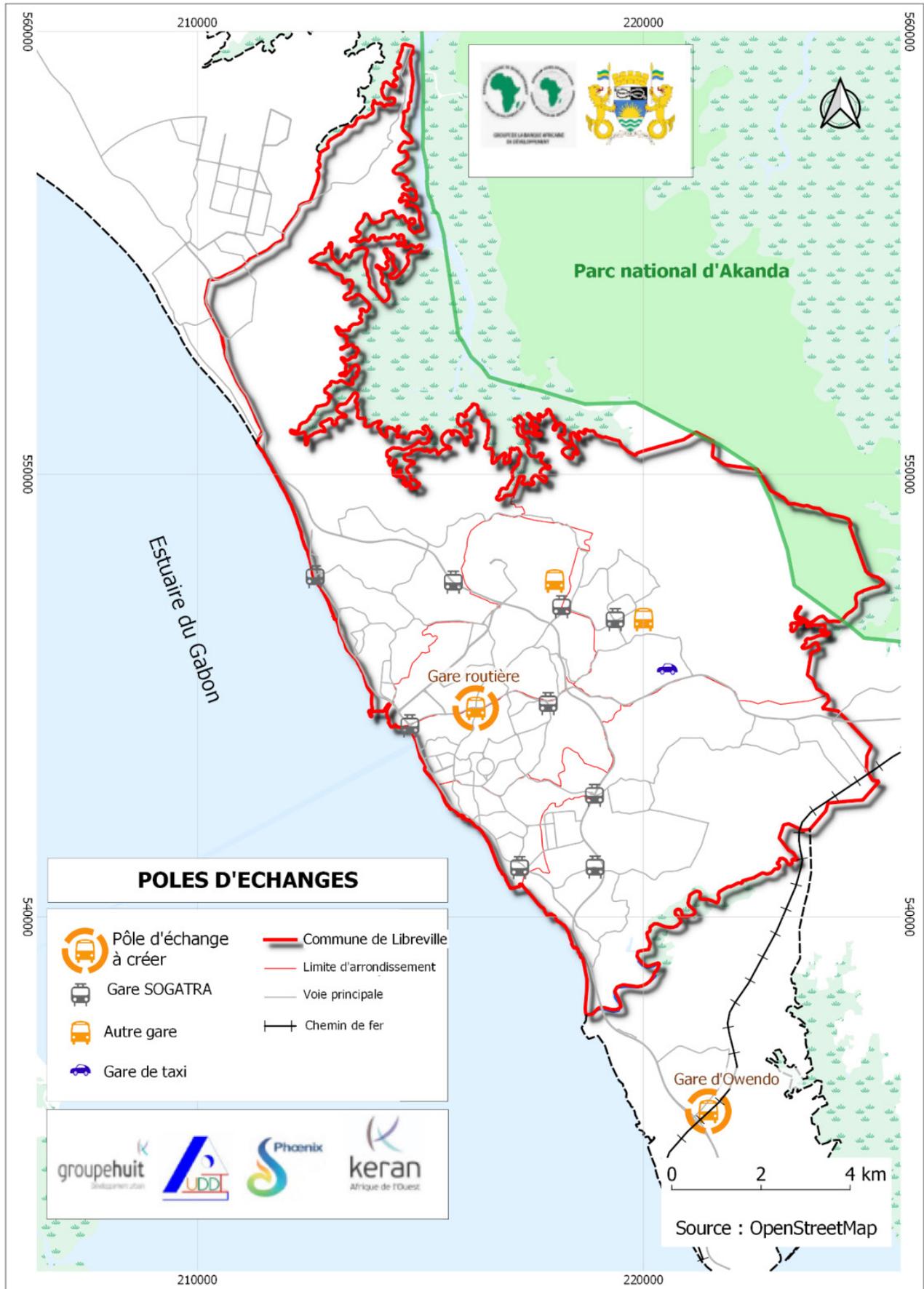
RESULTATS ATTENDUS	<ul style="list-style-type: none"> • Les rapports d'études sont établis et exploités par les acteurs publics ; • Les rapports d'études techniques (APS, APD, DCE) sont produits et validés ; • Les organisations civiles des transporteurs non conventionnés sont invitées à participer aux discussions sur l'articulation de leurs offres avec les autres modes plus modernes ; • Lois et réglementations sur l'harmonisation des transports urbains au Gabon ; • Création et implantation d'une institution solide pour planifier et gérer le transport urbain à Libreville • Les espaces de gare sont aménagés et adaptés aux offres de transport
ETAPES NECESSAIRES	<p>Etape 1 : Actualisation du SDAU de Libreville Etape 2 : Etude de faisabilité ; Etape 3 : Elaboration du Plan de Déplacements Urbains ; Etape 4 : Identification des besoins en infrastructure et établissement du programme d'investissement ; Etape 5 : Etudes techniques et travaux ; Etape 6 : Etudes complémentaires ;</p>
MAITRISE DU FONCIER	NON
RISQUES	<ul style="list-style-type: none"> • Sociologie : la prise en compte des facteurs sociaux est importante pour rassurer la population sur l'accessibilité au service. L'intégration de nouveaux modes de transport pourrait créer des mécontentements des transporteurs qui offrent des services « informels », non conventionnés ; • Climatique : risques liés aux aléas climatiques pouvant retarder le projet. Il conviendra ainsi de prendre en compte dans le SDAU et le PDU (prévu dans une autre fiche) les aspects en lien avec les inondations pour repérer des tracés non inondables ou à améliorer ; • Politique et institutionnel : absence de clarifications des responsabilités et de continuités dans la gestion des entreprises publiques, mais également possible absence de clarté dans la compétence de la maîtrise d'ouvrage.
PRISE EN COMPTE DU GENRE	OUI
PRISE EN COMPTE DU HANDICAP	OUI
PERTINENCE SOCIALE, ENVIRONNEMENTALE ET ECONOMIQUE	Le projet de transport urbain multimodal représente une opportunité réelle dans l'optique d'améliorer le transport dans les communes de Libreville, réduisant par voie de conséquence les cas d'accidents.
ARTICULATION AVEC DES AUTRES PROJETS	Ce projet est un ensemble d'actions qui seront mises en relations avec des documents de planification et des projets d'aménagements et de réhabilitation des voies urbaines. L'aménagement des voies prendra en compte les besoins en infrastructure de transport collectifs et les mobilités : lignes de bus, stations, pistes cyclables et promenades.
VISIBILITE ET LISIBILITE	La visibilité qu'offrent les modes de déplacements dépend du niveau d'accessibilité des différentes offres de transport. L'organisation du réseau et l'efficacité des offres permettent de créer l'attractivité auprès des usagers.
IMPACTS	<ul style="list-style-type: none"> • Environnement : réduction de l'utilisation de la voiture, par conséquent, la réduction de l'impact carbone sur l'environnement par la promotion des transports en commun. Les aménagements paysagers s'inscriront dans une volonté globale de verdir Libreville le long de ses artères. • Urbanisme : il s'agit principalement des aménagements urbains des continuités urbaines qui caractérisent l'environnement urbain des gares. • Social : la réalisation de ces projets offrira des opportunités d'emplois et favorisera la création de nouvelles activités socioéconomiques en plus de celles qui existent déjà.
INDICATEURS DE SUIVI	<ul style="list-style-type: none"> • Rapports d'études ; • Procès-verbaux des ateliers ; • Création de la structure ; • Budget alloué à cette structure ; • Nombre de syndicats des transporteurs impliqués ; • Niveau de validation des stratégies ; • Niveau d'attractivité du service.

INSTITUTIONNALISATION

ACTEURS IMPLIQUES	<ul style="list-style-type: none"> Ministère Transports, de l'Équipement, des Infrastructures et de l'Habitat ; Gouvernorat de la Région d'Estuaire ; Mairie de Libreville ; Direction régionale des transports ; ONG, Associations ; Partenaires techniques et financiers ; SOGATRA ; TRANS'URB ; Syndicats des transporteurs.
MAITRISE D'OUVRAGE	<ul style="list-style-type: none"> Mairies du « Grand Libreville » Maitrise d'ouvrage déléguée : Ministère Transports, de l'Équipement, des Infrastructures et de l'Habitat ;
CAPACITE ET EXPERIENCE DE LA MAITRISE D'OUVRAGE DANS LE DOMAINE	NON Besoin d'assistance technique pour encadrer le processus de la définition des besoins à la mise en œuvre
IMPLICATION DE LA COOPERATION DECENTRALISEE	NON A identifier / Possibilité de recourir à la CODATU (Coopération pour le Développement et l'Amélioration des Transports Urbains)
APPUI PAR UN PARTENAIRE EXTERIEUR	OUI
MONTAGE ET DEFINITION DES RESPONSABILITES	OUI Besoin d'assistance technique pour encadrer le processus de la définition des besoins à la mise en oeuvre
BENEFICIAIRES DU PROJET	Municipalités de Libreville / Agglomération

COÛTS

ETUDES A REALISER	<ul style="list-style-type: none"> Etude de faisabilité ; Elaboration du PDU Etudes Techniques et études complémentaires (EIES, PAR, etc)
COUT GLOBAL	2 805 000 \$ US Ce coût permet de réaliser des études préalables permettant de produire des documents techniques exhaustifs et de donner forme aux projets d'infrastructures.
COUT DES ETUDES	<ul style="list-style-type: none"> Elaboration du SDAU : 700 000 \$ US Elaboration du PDU : 600 000 \$ US Etude de faisabilité : 500 000 \$ US Etudes complémentaires : 350 000 \$ US Pan d'Investissement : 400 000 \$ US Maîtrises d'œuvre (APS, APD, DCE) : impossible de réaliser des estimations financières à ce stade.
COUT DU PROJET	<ul style="list-style-type: none"> Coût du réaménagement des voies : une étude détaillée est nécessaire pour estimer la longueur du réseau et le nombre d'arrêts nécessitant des aménagements; Coût de la gare routière : à définir après les études détaillées du site et des études de programmation car le site actuel est diffus dans l'espace urbain. Coût du pôle d'échange : à définir après les études détaillées du site et des études de programmation.
IMPREVUS	255 000 \$ US
PARTENAIRE FINANCIER	BAD, AFD, Banque mondiale
AUTRES PARTENAIRE	
DUREE D'EXECUTION	36 mois



CARTE 6: IDENTIFICATION DES GARES ET PÔLES D'ECHANGES A CONSTRUIRE

Fiche projet 2 : Construction, réhabilitation et structuration des espaces marchands

VILLE COMPETITIVE	
AXE 4	CONTROLLER L'ETALEMENT URBAIN ET REGULER LES OCCUPATIONS DE SOL POUR UN DEVELOPPEMENT URBAIN MAITRISE.
PROJET 23	PROJET DE CONSTRUCTION, DE REHABILITATION ET DE STRUCTURATION DES ESPACES MARCHANDS DE LIBREVILLE

DESCRIPTION DU PROJET

CONTENU DU PROJET	<p>Ce projet s'inscrit dans une approche globale d'analyse vers des solutions localisées en fonction des caractéristiques des marchés de Libreville. Il en existe d'autres dont leurs limites ne sont pas clairement définies. Il s'agit ici de faire un diagnostic global et définir les formes d'opérations urbaines à effectuer sur chaque et les mesures intentionnelles pour assurer leur gestion efficace et durable.</p>
LOCALISATION	<p>Le marché central est situé entre ancienne gare routière, le carrefour Léon MBA, Petit Paris et la Peyrie. Il y a aussi des marchés localisés dans les quartiers Nkembo, Akébé, Lalala, du Haut de Gué-Gué, de Nzeng-Ayong, du PK9 (Evasion 2000) et du PK8 (marché de banane). La liste des principaux marchés s'articule au tour de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le marché de Mont Bouët (3ième arrondissement) • Le marché de Nkembo (2ième arrondissement) • Le marché Nzang-Nze (Oloumi) (5ième arrondissement) • Le marché d'Akébé plaine (4ième arrondissement) • Le marché Banane PK8 (6ième arrondissement) • La marché Louis (1er arrondissement) • Le marché Nzeng-Ayong (6ième arrondissement) • Le marché de Ambowé (1er arrondissement) • Le marché venez-voir (3ième arrondissement)
CARTOGRAPHIE	
OBJECTIF	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier et classer les marchés selon les catégories ; • Réaliser une étude de faisabilité pour prioriser les marchés à potentiels urbain, écologique et économique ; • Etablir un programme d'investissement pour le réaménagement des marchés diagnostiqués ; • Elaborer les Plans d'urbanisme de Détails sur le secteur urbain du marché identifié ; • Réaliser des études techniques sur site pilote et monter des DAO ; • Recruter des entreprises et consultants pour mettre en œuvre les actions retenues ; • Faire le suivi et l'évaluation.
DESCRIPTION DU PROJET	<p>Dans le cadre de la stratégie de contrôle et de gestion des occupations des sols, les marchés exercent une influence importante sur l'espace public urbain à Libreville. Le plus grand marché Mont Bouët, regorge toutes les caractéristiques. Il a un rayonnement assez large sur le quartier, allant de la route nationale (N1) au palais de sports. Par manque d'espace de stationnement, le trafic est ultra dense dans les rues de ce secteur. Les services d'assainissement sont défectueux : gestion inefficace des déchets, manque d'ouvrage de canalisation des eaux usées et eaux de pluie, forte densification et précarité des installations marchandes. Tous ces aspects exposent les risques sécuritaires, sanitaires, environnementaux et économiques. Ce sont des facteurs qui se retrouvent dans pratiquement tous les marchés de Libreville. Pour s'inscrire dans une approche holistique, le projet est décomposé en plusieurs composantes :</p> <p>Composante 1 : Etude de faisabilité La première étape du projet consiste à dresser un inventaire exhaustif des équipements marchands de Libreville, notamment les marchés (formels et informels). Ensuite, il s'agit de réaliser des analyses détaillées permettant de mieux apprécier l'état des lieux de chaque site et d'en tirer des enjeux en termes d'occupation des sols. Un atelier sera réalisé à cette étape pour valider les conclusions du diagnostic et de choisir les marchés prioritaires sur lesquels un programme d'investissement sera fait.</p> <p>Composante 2 : Programme d'investissement pour meilleure insertion urbaine des marchés Il s'agit d'un programme qui définira les types d'investissement à faire sur chaque site, en termes d'aménagement, de construction ou de réhabilitation. Les coûts globaux seront estimés et le montage financier sera élaboré et validé en atelier par des forces locales : acteurs publics et privés.</p> <p>Composante 4 : Réalisation des études techniques et élaboration du DAO En fonction des actions retenues, les consultants seront recrutés pour les études techniques et pour l'élaboration des DAO pour la mise en œuvre des projets retenus. Sur le marché Mont Bouët, les études (APS et APD) et les coûts détaillés seront réalisés et validés. Ensuite des documents écrits de recrutement des entreprises seront élaborés par le consultant technique en charge de la mission</p>

F. Fiches de projets

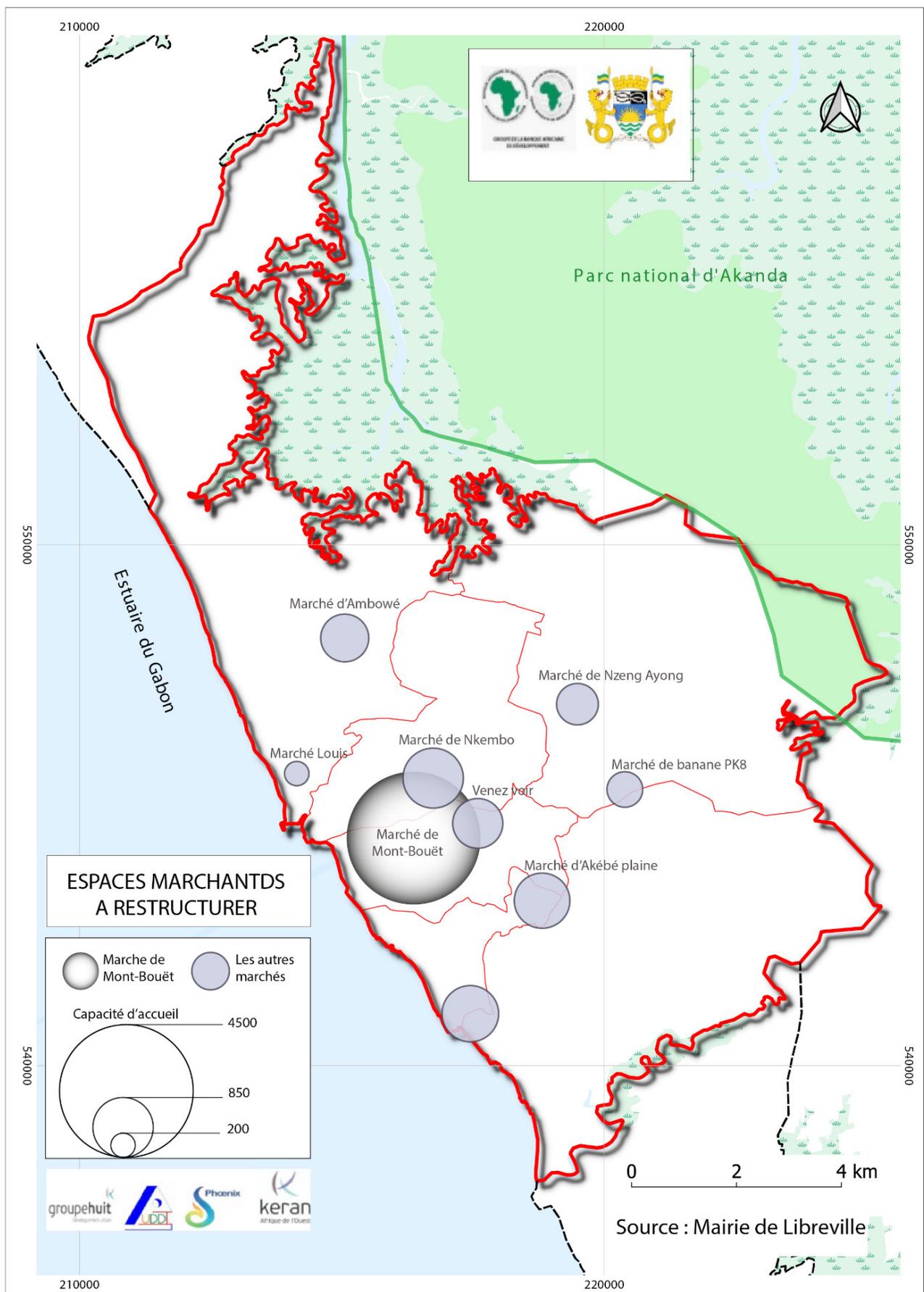
DESCRIPTION DU PROJET	<p>d'assistance à la maîtrise d'ouvrage.</p> <p>Aujourd'hui, le périmètre immédiat couvre une superficie d'au moins 25000 m². En tenant de son rayon d'influence sur les quartiers limitrophe, le projet peut couvrir une d'environ 37 500m² (25000m² x 1.5).</p> <p>Composante 5 : Exécution des travaux Les travaux seront exécutés par l'entreprise retenue suivant les critères du bailleur. L'exécution des travaux sera supervisée par des consultants qui seront retenus suivant les critères techniques et financiers prédéfinis dans les termes de référence.</p> <p>Composante 6 : Assistance technique et renforcement des capacités des Municipalités Pour bien mener à bien ce projet, une mission d'assistance technique est nécessaire pour planifier, coordonner et suivre les activités. Une série d'activités de concertations, de consultations, d'entretiens, d'ateliers sera réalisée pour suivre les activités, mettre à jour le calendrier et vérifier le niveau d'avancement en fonction des indicateurs de suivi.</p>	
RESULTATS ATTENDUS	<ul style="list-style-type: none"> • Les marchés concernés par le projet sont clairement identifiés et classés par ordre de priorité • Les règles d'occupation des sols et des principes d'aménagements sont définies dans les rapports des plans d'urbanisme de détails validés par toutes les parties • Les documents techniques sont élaborés et les entreprises sont recrutées pour exécuter les travaux • Les marchés sont restructurés et les services urbains sont efficaces • Le recouvrement fiscal est exhaustif grâce à la rationalisation de l'occupation des espaces marchands. 	
ETAPES NECESSAIRES	<ul style="list-style-type: none"> • Etape 1 : Composante 1 : Étude de faisabilité • Etape 2 : Programme d'investissement pour meilleure insertion urbaine des marchés • Etape 3 : Élaboration des PUD des secteurs urbains où se trouvent les marchés. • Etape 4 : Réalisation des études techniques et élaboration du DAO sur le projet pilote : le marché Mont Bouët. • Etape 5 : Exécution des travaux 	
MAITRISE DU FONCIER	OUI	NON
RISQUES	<ul style="list-style-type: none"> • Sociologie : risques liés à l'expropriation pouvant provoquer des déguerpissements et des opérations de réinstallation. Certains ménages risquent de perdre leurs activités ou leur propriété. • Climatique : risques liés aux aléas climatiques pouvant retarder le projet ; • Politique et institutionnel : absence de clarifications des responsabilités et de continuité dans la gestion. 	
PRISE EN COMPTE DU GENRE	OUI	NON
PRISE EN COMPTE DU HANDICAP	OUI	NON
PERTINENCE SOCIALE, ENVIRONNEMENTALE ET ECONOMIQUE	La restructuration des marchés est nécessaire pour faciliter les circulations, libérer les emprises des voies, assurer la sécurité des habitants vivant dans les environs et soigner la cadre de vie par des infrastructures d'assainissement.	
ARTICULATION AVEC DES AUTRES PROJETS	Ce projet est un ensemble d'actions qui seront mises en relations avec des documents de planification et des projets d'aménagements et de réhabilitation des voies urbaines.	
VISIBILITE ET LISIBILITE	La visibilité qu'offrent ces opérations nécessite la mobilisation et l'adhésion des commerçants. L'acceptabilité de ce projet dépend fortement de cette adhésion populaire et de celle des acteurs locaux.	
IMPACTS	<ul style="list-style-type: none"> • Urbanisme : régularisation de l'occupation des sols, fourniture en services urbains de base, et le réaménagement des rues et espaces de stationnement. • Environnement : Hygiène et amélioration de la qualité de l'air dans le périmètre du marché. • Budget municipal : la régularisation des espaces marchands permet d'avoir une maîtrise de la fiscalité foncière. Cette stratégie favorise ainsi la croissance du budget communal. • Social : les déguerpissements et les réinstallations auront des impacts importants sur les activités et les commerçants concernés. Les choix de ces opérations nécessiteront l'implication des acteurs municipaux, la société civile et les commerçants concernés. Les mesures d'accompagnements seront clairement relevées et mises en œuvre pour soutenir les personnes et les ménages concernés. 	
INDICATEURS DE SUIVI	<ul style="list-style-type: none"> • Rapports d'études ; • Procès-verbaux des ateliers ; • Création de la structure ; • Nombre de syndicats des commerçants impliqués ; • Niveau de validation des stratégies ; • Niveau d'hygiène et de propreté au marché ; • Montant des recettes faites sur le marché. 	

INSTITUTIONNALISATION

ACTEURS IMPLIQUES	<ul style="list-style-type: none"> • Ministère du Commerce, des Petites et moyennes entreprises, et de l'Industrie ; • Ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme ; • Ministère des Travaux publics, de l'Équipement et des Infrastructures ; • Gouvernorat de la Région d'Estuaire ; • Mairie de Libreville ; • Mairie du 3^{ème} arrondissement, • Direction régionale des transports ; • ONG, Associations ; • Partenaires techniques et financiers ; • Syndicats des commerçants.
MAITRISE D'OUVRAGE	<p>Mairie de Libreville</p> <p>Maitrise d'ouvrage déléguée :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ministère de Commerce, des Petites et moyennes entreprises, et de l'Industrie ; • Ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme ; • Ministère des Travaux publics, de l'Équipement et des Infrastructures.
CAPACITE ET EXPERIENCE DE LA MAITRISE D'OUVRAGE DANS LE DOMAINE	OUI Besoin d'assistance technique pour encadrer le processus de la définition des besoins à la mise en œuvre.
IMPLICATION DE LA COOPERATION DECENTRALISEE	NON
APPUI PAR UN PARTENAIRE EXTERIEUR	OUI BAD, AFD, BM, ...
MONTAGE ET DEFINITION DES RESPONSABILITES	OUI Besoin d'assistance technique pour encadrer le processus de la définition des besoins à la mise en œuvre.
BENEFICIAIRES DU PROJET	Municipalités de Libreville Commerçants Population vivant dans le périmètre des marchés.

COÛTS

ETUDES A REALISER	<ul style="list-style-type: none"> • Etude de faisabilité • Programme d'investissement • Plan d'Urbanisme de Détails • Etudes complémentaires : EIES, CPR et études socioéconomiques. • Etudes techniques
COUT GLOBAL	34 343 750 €
COUT DES ETUDES	<ul style="list-style-type: none"> • Etude de faisabilité : 300 000 \$ US • Programme d'investissement : 400 000 \$ US • Plan d'Urbanisme de Détails : 750 000 \$ US • Etudes complémentaires : 1 000 000 \$ US • Maîtrise d'œuvre (10% du coût des travaux) : 2 612 500 \$ US <p>Total études et maitrise d'œuvre : 5 062 500 \$ US</p>
COUT DU PROJET	<ul style="list-style-type: none"> • Travaux de réhabilitation du marché Mont Bouët : 26 125 000 \$ US • Assistance technique : 1 500 000 \$ US • Renforcement des capacités : 350 000 \$ US
IMPREVUS	1 306 250 \$ US
PARTENAIRE FINANCIER	BAD, AFD, BM, etc.
AUTRES PARTENAIRES	ONG, syndicats, associations.
DUREE D'EXECUTION	24 mois



CARTE 7: EQUIPEMENTS MARCHANDS: IDENTIFICATION DU MARCHÉ A RESTRUCTURER

Fiche projet 3 : programme de sensibilisation sur les dispositions règlementant l'auto-construction et le cadre de vie

VILLE COMPETITIVE	
AXE 5	PROMOUVOIR LA GOUVERNANCE PARTICIPATIVE EN FACILITANT L'IMPLICATION ACTIVE DE LA POPULATION ET DES AUTRES ACTEURS DE LA VILLE DANS LE PROCESSUS DE DECISIONS ET LA REALISATION DES PROJETS URBAINS.
PROJET 38	ELABORATION D'UN PROGRAMME DE SENSIBILISATION DES POPULATIONS PAR L'INFORMATION, L'EDUCATION ET LA COMMUNICATION SUR LES DISPOSITIONS REGLEMENTANT LE CADRE DE VIE

DESCRIPTION DU PROJET

CONTENU DU PROJET	Ce projet comprend deux éléments à savoir l'auto-construction et le cadre de vie. Les actions dans ce programme de communication permettront de réduire les occupations illégales et à mobiliser la population contre l'insalubrité et les pollutions urbaines.
LOCALISATION	Zones sensibles (marchés denses, quartiers précaires, zones périphériques) concernées par les occupations illégales, les pollutions du cadre de vie : <ul style="list-style-type: none"> • Les marchés populaires ; • Quartiers précaires (Akébé ville, Akébé poteaux, Lalala, Nombakélé, La Peyrie, Glass, Louis, Nzenz ayong, Okala, Angondjé...)
CARTOGRAPHIE	N/A
OBJECTIF	<ul style="list-style-type: none"> • Mobiliser les acteurs locaux potentiellement impliqués dans les actions des sensibilisations sur ces thématiques ; • Susciter un changement de comportement des populations cibles par rapport aux enjeux d'occupations des sols et du cadre de vie ; • Fournir à la Ville de Libreville les moyens mieux l'espace urbain.
DESCRIPTION DU PROJET	<p>Les problèmes principaux de Libreville comprennent les enjeux fonciers et socio-environnementaux. Les occupations spatiales incontrôlées ont engendré la prolifération de l'auto-construction. Pour réduire cette mauvaise pratique urbaine et vulgariser les mesures d'assainissement, il y a plusieurs activités structurées en composantes suivantes :</p> <p>Composante 1 : Établissement d'un plan d'engagement des parties prenantes Dans cette première composante du projet, le travail consistera à identifier et à hiérarchiser les acteurs locaux, les autorités compétentes et leur niveau d'influence sur les sujets abordés dans ce projet.</p> <p>Composante 2 : Réalisation d'une étude de changement de comportements Dans cette partie du projet, les travaux seront concentrés sur la population, le vécu des habitants. La stratégie consiste à travailler directement avec les habitants qu'ils identifient les principaux problèmes qu'ils rencontrent, les facteurs provocants les comportements hostiles à l'environnement urbain et les éventuelles solutions. Il s'agira d'une approche participative qui implique les ateliers, les focus groupes et les entretiens.</p> <p>Composante 3 : Élaboration d'un plan de communication Le plan de communication comporte les stratégies, les supports et les étapes relatives à la mobilisation et à la sensibilisation. Pour chaque cible, une série d'activités sera développée avec des outils de communication adaptés.</p> <p>Composante 4 : Assistance technique pour la mise en œuvre des stratégies de communication La dernière partie du projet un ensemble d'actions qui englobe tout le projet. Il est question de faire efficacement le suivi des activités jusqu'à la réalisation des actions et à leur évaluation. Un consultant sera donc recruté pour accompagner la collectivité locale dans la mise en œuvre des trois précédentes composantes.</p>
RESULTATS ATTENDUS	<ul style="list-style-type: none"> • Toutes les forces vives locales sont mobilisées et impliquées dans le programme de sensibilisation ; • Les populations confirment le changement de comportement au niveau social et urbain ; • Les acteurs publics confirment la réduction de la pratique de l'auto-construction et de la baisse du taux des occupations illégales des sols.

F. Fiches de projets

ETAPES NECESSAIRES	<ul style="list-style-type: none"> • Etape 1 : Établissement d'un plan d'engagement des parties prenantes ; • Etape 2 : réalisation d'une étude de changement de comportements • Etape 3 : Élaboration d'un plan de communication. 	
MAITRISE DU FONCIER	N/A	
RISQUES	<ul style="list-style-type: none"> • Sociologie : risque liée au manque d'adhésion des populations des quartiers précaires à cause de la préservation de leurs activités informelles. Il s'agit clairement des actions d'oppositions nécessitant ainsi que les négociations et consultations à la base ; • Climatique : risques liés aux aléas climatiques pouvant retarder le projet. Il conviendra ainsi de prendre en compte dans le SDAU et le PDU les aspects en lien avec les inondations pour repérer des tracés non inondables ou à améliorer ; • Politique et institutionnel : absence de clarifications de responsabilités et de continuité dans la gestion des entreprises publiques, mais également possible absence de clarté dans la compétence de la maîtrise d'ouvrage. 	
PRISE EN COMPTE DU GENRE	OUI	NON
PRISE EN COMPTE DU HANDICAP	OUI	NON
PERTINENCE SOCIALE, ENVIRONNEMENTALE ET ECONOMIQUE	N/A	
ARTICULATION AVEC DES AUTRES PROJETS	Tous les projets d'aménagement, d'infrastructure et de réglementation sont concernés par ce programme de sensibilisation qui se veut holistique. Quel que soit le document d'urbanisme et le projet social ou environnemental, ce projet est complémentaire.	
VISIBILITE ET LISIBILITE	La visibilité de ce projet va de pair avec le niveau de mobilisation de tous les acteurs. L'acceptabilité des actions dépendra du niveau d'implication des populations directement concernées.	
IMPACTS	<p>Les impacts attendus sont très importants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Institutionnel : l'implication active des acteurs publics et associatifs dans le processus de conscientisation ; • Social : Amélioration des espaces vies pour des raisons de sécurité et de facilité de circulation. L'amélioration du cadre de vie aura un impact sur l'état de santé de la population par la réduction des risques de maladies liées aux problèmes d'assainissement ; • Environnemental : Les pollutions urbaines seront fortement réduites si les déchets et les eaux usées seront bien gérés par des systèmes efficaces à la portée des ménages. La mise en œuvre de ce projet peut éventuellement à court terme susciter ce changement de comportement. 	
INDICATEURS DE SUIVI	<ul style="list-style-type: none"> • Diversité des acteurs mobilisés ; • Nombre de participants aux ateliers et focus groupe ; • Niveau d'audience des supports de communication ; • Taux de réduction des occupations irrégulières ; • Niveau de propriété sur le cadre de vie ; • Taux de satisfaction de la population. 	

INSTITUTIONNALISATION

ACTEURS IMPLIQUES	<ul style="list-style-type: none"> • Ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme ; • Direction régionale de la décentralisation, de la Cohésion et du Développement des territoires ; • Direction régionale de la vie associative ; • Mairie de Libreville ; • Mairies d'arrondissement ; • Chef de quartiers ; • Organisations de la société civile ; • Groupements d'intérêt économique ; • Des syndicats ; • ONG et Association. 	
MAITRISE D'OUVRAGE	Mairie de Libreville	
CAPACITE ET EXPERIENCE DE LA MAITRISE D'OUVRAGE DANS LE DOMAINE	NON	Besoin d'assistance technique pour encadrer le processus de la définition des besoins à la mise en œuvre
IMPLICATION DE LA COOPERATION DECENTRALISEE	OUI	L'appui peut être d'ordre technique ou financier. Sur le plan, technique la collectivité en coopération peut soutenir le projet par la fourniture équipements et matériels de formation et de sensibilisation. Au niveau financier, il est possible aussi que cette municipalité partenaire puisse supporter une partie du budget selon ses lignes de subventions.
APPUI PAR UN PARTENAIRE EXTERIEUR	OUI	Il y a la nécessité de financement extérieur par un bailleurs ou une collectivité étrangère par coopération décentralisée.
MONTAGE ET DEFINITION DES RESPONSABILITES	OUI	Le projet sera porté particulièrement par la mairie de Libreville. Un appui technique sera apporté par les services technique du ministère de l'urbanisme et de l'habitat. Pour la mise en œuvre de ses actions, une mission d'assistance technique est essentielle.
BENEFICIAIRES DU PROJET	Populations de Libreville	

COÛTS

ETUDES A REALISER	<ul style="list-style-type: none"> • Plan d'engagement des parties prenantes • Étude sur le changement de comportement • Plan de communication
COÛT GLOBAL	3 340 000 \$ US
COÛT DES ETUDES	<ul style="list-style-type: none"> • Plan d'engagement des parties prenantes : 150 000 \$ US • Étude sur le changement de comportement : 150 000 \$ US • Plan de communication : 100 000 \$ US
COÛT DU PROJET	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibilisations et formations : 2 500 000 \$ US • Assistance technique : 300 000 \$ US
IMPREVUS	140 000 \$ US
PARTENAIRE FINANCIER	BAD, AFD
AUTRES PARTENAIRES	ONG et Associations
DUREE D'EXECUTION	24 mois

G. Récapitulatif des coûts des projets

PROJETS	COÛT DES ÉTUDES	COÛT DU PROJET	AUTRES COÛTS	TOTAL
VILLE SAINTE				10 647 500,00 USD
Axe 1 : PLANIFIER ET FOURNIR LES SERVICES URBAINS DE BASE ACCESSIBLES A TOUS SUR L'ENSEMBLE DU PERIMETRE DE LA COMMUNE DE LIBREVILLE				10 647 500,00 USD
Projet 8 :Projet de mise en place d'un système intégré de collecte et de tri des déchets solides	300 000,00 USD	4 250 000,00 USD	285 000,00 USD	4 835 000,00 USD
Projet 2 :Désenclavement des quartiers sous-intégrés et construction de centres de santé	1 800 000,00 USD	3 350 000,00 USD	167 500,00 USD	5 317 500,00 USD
Projet 6 :Construction de toilettes publiques	150 000,00 USD	200 000,00 USD	145 000,00 USD	495 000,00 USD
VILLE VERTE				12 582 000,00 USD
Axe 2 : GARANTIR LA PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE LOCALE PAR DES MESURES ET REGLEMENTATIONS SUR LA PROTECTION DE L'ECOSYSTEME NATUREL ET CONTRE LA SURCONSOMMATION DU FONCIER AGRICOLE.				12 582 000,00 USD
Projet 19-20-21 :Reconquête et réhabilitation des bas-fonds et optimisation du potentiel écosystémique à lutter contre les inondations et les glissements de terrain	2 900 000,00 USD	3 990 000,00 USD	399 000,00 USD	7 289 000,00 USD
Projet 18 :Entretien et gestion des espaces verts existants par la mise en place d'une plateforme SIG centralisant les informations relatives aux caractéristiques écologiques et à l'état du patrimoine naturel de Libreville	40 000,00 USD	80 000,00 USD	8 000,00 USD	128 000,00 USD
Projet 23 :Création d'un espace communautaire, visant particulièrement la jeunesse, mutualisant des infrastructures sportives, culturelles et éducatives au cœur d'une zone à forte importance écologique	860 000,00 USD	4 100 000,00 USD	205 000,00 USD	5 165 000,00 USD
VILLE COMPETITIVE				40 488 750,00 USD
Axe 3: CREER ET METTRE EN PLACE UN CADRE DE COORDINATION DES MODES DE TRANSPORT A LIBREVILLE TOUT EN INVESTISSANT DANS LA MODERNISATION DES INFRASTRUCTURES.				34 343 750,00 USD
Projet 26 :Projet d'aménagement des gares et des pôles d'échanges	2 550 000,00 USD	-	255 000,00 USD	2 805 000,00 USD
Axe 4: CONTROLER L'ETALEMENT URBAIN ET REGULER LES OCCUPATIONS DE SOL POUR UN DEVELOPPEMENT URBAIN MAITRISE.				5 550 000,00 USD
Projet 23 :Projet de construction, de réhabilitation et de structuration des espaces marchands	5 062 500,00 USD	26 125 000,00 USD	3 156 250,00 USD	34 343 750,00 USD
Axe 5: PROMOUVOIR LA GOUVERNANCE PARTICIPATIVE FACILITANT L'IMPLICATION ACTIVE DE LA POPULATION ET DES AUTRES ACTEURS DE LA VILLE DANS LE PROCESSUS DE DECISIONS ET LA REALISATION DES PROJETS URBAINS.				3 340 000,00 USD
Projet 38 :Élaboration d'un programme de sensibilisation des populations par l'information, l'éducation et la communication sur les dispositions réglementant le cadre de vie.	400 000,00 USD	2 500 000,00 USD	440 000,00 USD	3 340 000,00 USD
COÛT GLOBAL DES PROJETS				63 718 250,00 USD



INZI...

UGIZE IKIBAZO HAMAGARA
POLICE:113/ RURA: 3988 RFTC 0788302174

RAC1850

RC
891 Y

RD
337 L

Annexes

Annexe 1 : Compte-rendu des ateliers projets UMDF Libreville, GABON 27-01-2022

Compte-rendu des ateliers tenus en sous-groupes pendant la deuxième partie de l'atelier, après présentation des différents axes de la vision de Libreville - Ville saine, ville verte et ville compétitive - et dans l'optique de prioriser et sélectionner des projets finançables par la Banque Africaine de Développement.

1. Atelier ville saine

Animé par l'expert : Monsieur Fleuris

Axe 1 : Planifier et fournir les services urbains de base accessibles à tous sur l'ensemble du périmètre de la commune de Libreville

Projet de mise en place d'un système intégré de collecte et de tri des déchets solides

Sémantique qui colle avec toute la chaîne de gestion des déchets. Partir de la production (le ménage), la pré-collecte - compte tenu de la structuration des quartiers de Libreville pour aider les populations à faire face au manque d'accessibilité aux infrastructures publiques - la collecte, le transport, le tri, le traitement et la valorisation des déchets. Ce projet comporte plusieurs volets et vise à couvrir toute la durée de vie du déchet. Le projet devra comprendre un volet communication et sensibilisation, mais également un volet équipement des mairies d'arrondissements. Celles-ci prendront en leur sein toute la gestion

des déchets. Cela nécessite une étude d'impact environnementale, mais également une étude des moyens existants. Un dernier aspect devra être couvert : la décharge. Il faudra établir à travers une étude de faisabilité si celle-ci devra être conservée ou déplacée dans un autre endroit stratégique.

Désenclavement des quartiers sous-intégrés et construction de centres de santé

Réalisation et confection d'infrastructure d'équipements sanitaires dans les arrondissements. Il y a environ 130 quartiers dans 6 arrondissements, mais au moins la moitié de ces quartiers sont aujourd'hui enclavés. Il est souvent très difficile pour les habitants de ces quartiers d'acheminer les malades jusqu'à un centre de santé où ils peuvent recevoir les soins adaptés. Aujourd'hui, il existe des centres de santé dans les arrondissements 1, 2, et 5 (pas encore opérationnel). Le projet prioriserait donc les arrondissements 3, 4 et 6. Compte tenu du caractère congestionné et enclavé de ces quartiers, il sera important que le projet comporte des actions de désenclavement, pour fluidifier la mobilité et faciliter l'accès de ces populations aux infrastructures publiques mises en place.

Construction de toilettes publiques

De nombreuses populations se soulagent encore dans les lieux publics de la ville. La ville ne dispose pas d'un réseau de toilettes publiques. Il serait intéressant de penser, avec le secteur privé, un dispositif durable avec réservoir qui pourrait être vidé et utilisé comme matière compostable. Il pourra s'agir d'un système en toilettes sèches avec copeaux de bois. Il pourrait être intéressant (proposition par les experts) de travailler sur le système de gestion des boues de vidange, et de comment inscrire ce projet dans un projet d'infrastructures publiques d'assainissement. Ces infrastructures devront comprendre la dimension du genre. La gestion de ces infrastructures devra, selon les participants à l'atelier, être déléguée au secteur privé afin d'assurer l'entretien, le nettoyage et la vidange de ces toilettes.

2. Atelier ville verte

Animé par l'experte : Madame Laura GINISTY

Axe 2 : Garantir la préservation de la biodiversité locale par des mesures et réglementations sur la protection de l'écosystème naturel et contre la surconsommation du foncier agricole.

La question de la ville verte a suscité de nombreuses discussions et remarques. Parmi elles se trouve la disponibilité foncière, et la nécessité de proposer des projets en lien avec la réalité de Libreville. Il s'agit également de faire la différence entre une réelle gestion et conservation de la biodiversité et des aménagements paysagers d'embellissement. Une autre remarque est celle de l'intercommunalité. En effet, le Grand Libreville comprend trois grands parcs, et il serait nécessaire de pouvoir avoir des actions qui lient les espaces verts de Libreville avec ceux des communes environnantes, afin de créer des trames vertes ayant des impacts tangibles sur la protection de la biodiversité et la valorisation du capital naturel de la zone. Enfin, la surconsommation du foncier agricole n'est pas apparue comme pertinent dans les discussions,

mais plutôt la gestion de l'occupation du sol en général.

Les projets retenus sont les suivants :

Création et réhabilitation des espaces verts de Libreville : reconquête des bas-fonds et optimisation du potentiel écosystémique à lutter contre les inondations et les glissements de terrain

Ce projet a regroupé plusieurs thématiques et préoccupations. D'abord, il s'agissait de faire face au problème de l'auto-construction (anarchique et illégale) dans les bas-fonds de Libreville et sur les zones vulnérables aux inondations. Il est question ici de déguerpir ces populations et de les relocaliser sur des espaces appropriés, et tenant compte de leurs spécificités communautaires et économiques. Ensuite, l'usage de ces espaces sera hybride : d'abord des espaces ayant pour vocation de fournir des trames continues et liées entre elles d'épanouissement de la biodiversité locale. Ces trames pourront contenir des espaces publics et communautaires, avec des espaces de sensibilisation et d'éducation des Librevillois à la biodiversité de leur ville. Enfin, ces trames devront être conceptualisées de telle sorte à agir comme zones tampons, d'absorption des crues en périodes de fortes pluies. Lors de ces épisodes pluvieux, ces espaces récréatifs se transformeront en bassins de rétention et d'orage, afin de pallier durablement à la recrudescence des inondations dans la ville.

Entretien et gestion des espaces verts existants par la mise en place d'une plateforme SIG centralisant les informations relatives aux caractéristiques écologiques et à l'état du patrimoine naturel de Libreville

Ce projet répond à la problématique de la gouvernance du patrimoine naturel, et aux difficultés qu'ont aujourd'hui les différentes structures compétentes agissant sur l'environnement à i) connaître l'emplacement des espaces verts actuels, ii) à connaître leurs

caractéristiques et état et enfin iii) de déployer de manière optimale les moyens techniques nécessaires à leur entretien. Il est apparu que la première priorité était d'établir une base de données centralisées et géolocalisées sur le patrimoine naturel existant. Valoriser ce dernier devra donc passer par une meilleure connaissance de ces espaces et de leur potentiel. Ce travail devra s'inscrire dans le temps afin de pouvoir permettre le suivi de l'état de ces espaces, et la possibilité de le visualiser en temps réel sur la plateforme centrale de gestion. Enfin, ce projet devra comporter une composante de renforcement des capacités techniques du personnel en charge, ainsi que d'achat d'équipement permettant un entretien régulier et durable des espaces verts de la ville.

Il a été noté que ce projet devrait se faire en partenariat avec la commission nationale d'affection des terres, mais également avec le CAFI (Central Africa Forest Initiative) avec lequel le gouvernement travaille déjà étroitement pour faire de Libreville une ville plus verte et plus respectueuse de son patrimoine naturel et forestier. Enfin, il a été suggéré que la plateforme SIG se matérialise à travers l'AGEOS (Agence Gabonaise d'Etude et d'Observation spatiales) qui centralise déjà de nombreuses données sur le territoire, à différentes échelles.

Création d'un espace communautaire, visant particulièrement la jeunesse, mutualisant des infrastructures sportives, culturelles et éducatives au cœur d'une zone à forte importance écologique

Ce projet correspond à une volonté forte de la mairie, qui a d'ailleurs identifié un site se situant derrière l'Eglise Saint André. Cela devra faire l'objet d'une étude de faisabilité, ainsi que d'une étude d'impact, mais l'espace est actuellement disponible (terrain qui appartient à la mairie) et considéré comme central pour ce type de service communautaire.

Ces équipements sportifs seront au cœur d'un espace vert particulièrement riche, qui fera l'objet d'une sensibilisation accrue des populations, comprenant un volet éducation, à destination principale des enfants et des jeunes Librevillois. Cet espace de loisir pour la jeunesse aura vocation à sensibiliser cette dernière sur le potentiel naturel du Gabon, et sur les capacités que cela comprend pour faire face aux effets du changement climatique.

Lors de la restitution, il a été suggéré que le lieu qui pourrait être choisi pour ce projet soit plutôt le centre culturel de la concorde, du fait qu'il se trouve au milieu de sept bibliothèques, et pourrait alors pleinement embrasser le caractère culturel du projet.

3. Atelier vision ville compétitive

Animé par l'experte : Madame Rakia NKOULOU

La vision de Libreville comme une ville compétitive s'articule autour de trois axes. Pour le choix et la priorisation des projets, nous avons considéré les aspects suivants :

- La prise en compte de la vision de Madame le Maire de la Commune de Libreville ;
- La prise en compte de l'intérêt de la BAD relativement aux transports urbains ;
- L'urgence et la faisabilité du projet ;
- L'intérêt local.

Nous avons également, malgré la pertinence des projets, exclu les projets gouvernementaux en phase d'étude ou de réalisation.

Il est donc ressorti, par axe, les projets suivants:

Axe 3 : Créer et mettre en place un cadre de coordination des modes de transport à Libreville tout en investissant dans la modernisation des infrastructures.

Projet d'aménagement des gares et des pôles d'échanges

Ce projet a été choisi car il englobe plusieurs aspects comme la construction et la réhabilitation des voiries et de nouvelles lignes de transport. Il paraît cependant important que ce projet soit plus holistique et permette également de faire état de l'existant, ainsi que des flux de mobilité. Aussi, en l'absence de schéma directeur de transports, il paraît inconcevable de ne pas intégrer ce dernier dans un tel projet. Cela devra être détaillé sur la note conceptuelle.

Axe 4 : Contrôler l'étalement urbain et réguler les occupations de sol pour un développement urbain maîtrisé.

Projet de construction, de réhabilitation et structuration des espaces marchands

Ce projet a été retenu car il permettra à Libreville d'avoir des marchés modernes, dans

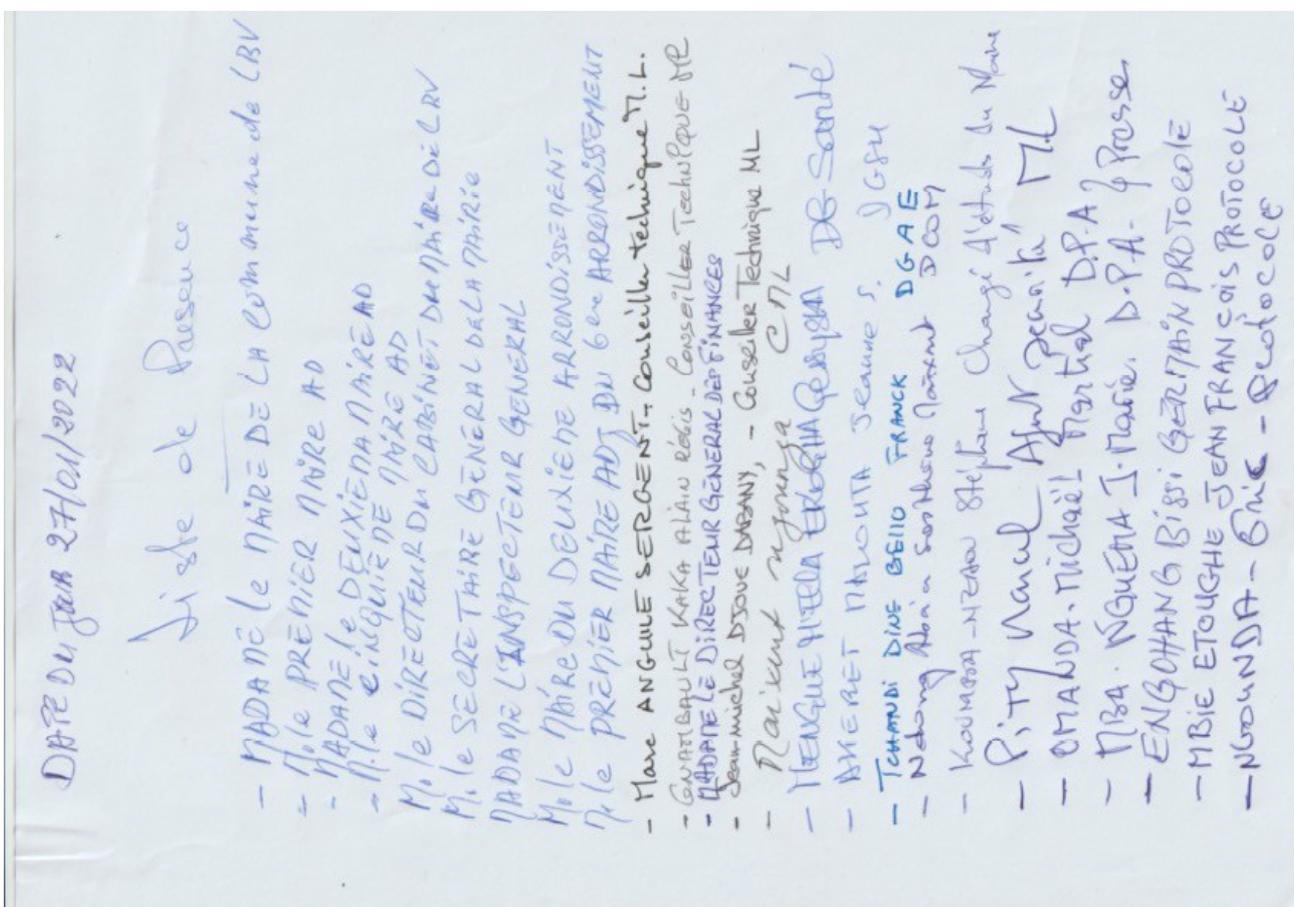
un premier temps, de lutter contre l'occupation illégale et anarchique du domaine communal, et de lutter contre la pauvreté.

Axe 5 : Promouvoir la gouvernance participative facilitant l'implication active de la population et des autres acteurs de la ville dans le processus de décisions et la réalisation des projets urbains.

Élaboration d'un programme de sensibilisation des populations par l'information, l'éducation et la communication sur les dispositions règlementant le cadre de vie.

Pour la lutte contre l'incivisme des populations, ce projet nous a semblé opportun.

Il est, aussi, à noter que Madame le Deuxième adjoint au Maire de Libreville, a proposé la prise en compte du Projet de gouvernance numérique dans les services publics, pour une ouverture au nu





Urban and Municipal Development Fund
African Development Bank
CCIA Building | Avenue Jean Paul II, Plateau 01
Box 01 1387 | Abidjan, Côte d'Ivoire
www.afdb.org/umdf

For more info, contact:
Marcus Mayr, UMDF coordinator
m.mayr@afdb.org



AFRICAN DEVELOPMENT BANK GROUP

UMDF | **Urban and
Municipal
Development Fund**

Improving the quality of life in African cities